

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE L'IMMIGRATION

DIRECTION DE LA DEFENSE

ARMEE LUXEMBOURGEOISE



Rapport d'activité 2006

Février 2007

INDEX

	Pages
Section 1. Personnel	1
1. Les effectifs de l'Armée	2
2. Nominations et recrutements en 2006	5
3. Les soldats volontaires	6
4. Conclusions concernant les engagements de renforcement	9
5. Prestations de l'Armée	9
6. Le Service social	11
7. Tableaux	
Section 2. Formation – Instruction - Education	12
A. Formation	13
1. Introduction	13
2. Objectifs	13
3. Cours et stages	13
4. Formation des soldats volontaires	15
B. Instruction	18
1. Préparation opérationnelle	18
2. Coopération militaire	22
3. Activités sportives militaires	22
C. Education	25
1. Personnel enseignant	25
2. Prestations fournies	25
3. Année scolaire 2005/2006	25
4. NOSY / COPREX	25
5. 1 ^{er} semestre 2005/2006	26
6. 2 ^{ième} semestre 2005/2006	27
7. Bilan de l'année scolaire 2005/2006	28
8. Formation professionnelle et artisanale	29
9. Résultats aux différents examens	29
10. Conclusion	31
Section 3. Opération - Sécurité militaire	32
A. Opérations	33
1. Participation luxembourgeoise à la mission KFOR au Kosovo	33
2. Participation luxembourgeoise à la mission ALTHEA de l'UE en Bosnie-Herzégovine	34
3. Participation luxembourgeoise à la Force Internationale de Sécurité et d'Assistance (ISAF) en Afghanistan	35

	4.	Participation luxembourgeoise à la mission EUSEC RD Congo en République Démocratique du Congo	37
	5.	Participation luxembourgeoise à la mission EUFOR Congo en République Démocratique du Congo	38
	6.	Participation luxembourgeoise à la FINUL	38
	7.	Conclusions	39
	B.	Sécurité militaire	40
	1.	Sécurité des installations militaires	40
	2.	Mesures en matière de contre-terrorisme	40
	C.	Bureau d'ordre auxiliaire de l'Armée (BOA) et salle des opérations	41
	1.	Missions	41
	2.	Moyens de transmissions et communications sécurisées	41
	3.	Volume des courriers classifiés	41
	4.	Accords de normalisation (STANAG)	42
Section 4.		Relations internationales	43
	1.	OTAN	44
	2.	Union européenne	48
	3.	Corps européen	53
	4.	FINABEL	56
	5.	Relations bilatérales	56
Section 5.		Logistique	58
	1.	Objectifs à atteindre	59
	2.	Logistique nationale	60
	3.	Transports	62
	4.	Cuisine	62
	5.	Maintenance	63
	6.	Recollement et dépôt de munitions	65
	7.	Host Nation Support	66
	8.	Missions de soutien et d'appui	67
	9.	Logistique internationale	69
	10.	Conclusions	70
Section 6.		Etudes et Planification	72
	1.	Introduction	73
	2.	Activités	73
	3.	Conclusion générale et prévisions	75
Section 7.		Budget et Finances	76
	1.	Bureau du Budget et des Finances	77
	2.	Evolution générale des crédits de l'Armée entre 2002 et 2006	77
	3.	Evolution des crédits pour le personnel de l'Armée	77
	4.	Evolution des crédits pour le fonctionnement de l'Armée	79
	5.	Evolution des crédits d'Acquisition de l'Armée entre 2002 et 2006	81
	6.	Le Fonds d'équipement militaire	83
	7.	Conclusion	83

Section 8.	Informatique	84
1.	Personnel	85
2.	Missions exécutées	85
3.	Formation	88
4.	Réunions	88
5.	Conclusions et prévisions	88
Section 9.	Groupe Inspection, Vérification et Observations (GIVO)	89
1.	Introduction	90
2.	Composition et organisation du GIVO	90
3.	Missions exécutées	90
4.	Echanges annuels d'informations militaires	95
5.	Cours de formation	95
6.	Réunions	95
7.	Communications	96
8.	Coopération Benelux	96
9.	Activités diverses	97
10.	Conclusions et prévisions	97
Section 10.	Musique Militaire	98
1.	Différents ensembles musicaux de la Musique Militaire	99
2.	Nombre et genres de prestations exécutées	99
Section 11.	Service Médical	101
1.	Service médical	102
2.	Soins médicaux	103
3.	Soins dentaires	104
4.	Service psychologue	104
5.	Service kinésithérapie	106
6.	Service pharmacie	106
7.	Autres activités et faits marquants	106
8.	Conclusions	107
Section 12	Conclusions Générales	108
Annexe :	Liste des abréviations	

SECTION 1.

PERSONNEL

SECTION 1.	PERSONNEL.
-------------------	-------------------

1. Les effectifs de l'Armée en 2006.

a. Effectif théorique.

Suite à la loi du 02 août 1997 portant réorganisation de l'Armée complétant la loi modifiée du 23 juillet 1952 portant sur l'organisation militaire, les **effectifs théoriques** des diverses catégories de personnel sont les suivants :

	Dans le cadre	Hors cadre	Volontaires	Musique militaire
Officiers	45	12 (1)	-	1
Sous-officiers	135	12 (1)	-	60
Caporaux	90 (3)	12	-	-
Soldats	-	-	430 (3)	-
Personnel civil	118	-	-	-

Remarques :

- (1) Sont à ajouter au nombre des officiers et sous-officiers placés hors cadre, un nombre non-limité d'officiers et de sous-officiers en service extraordinaire auprès de la Maison grand-ducale. Actuellement il s'agit de trois officiers et d'un sous-officier.
- (2) Sont à ajouter au nombre du personnel civil :
- un nombre indéterminé d'instituteurs spéciaux de l'Ecole de l'Armée, y compris le Chargé de Direction de l'Ecole de l'Armée ;
 - les techniciennes de surface occupées à tâche partielle au nombre de cinq.
- (3) Sont à **déduire** du nombre de 430, le nombre de caporaux de carrière effectivement nommés. Sont à **ajouter** au nombre de 430, les soldats volontaires placés "Hors Contingent" dont le nombre est variable.

Ainsi sont placés "**Hors Contingent**" :

- (a) les aspirants-officiers ;
- (b) les soldats volontaires fréquentant à temps complet l'Ecole de l'Armée ;
- (c) les soldats volontaires de la section de sports d'élite ;
- (d) les soldats volontaires ayant réussi l'examen d'admission à la candidature auprès des administrations de l'Etat et y compris les candidats sous-officiers musiciens dès leur incorporation ;
- (e) les soldats volontaires participant à une opération pour le maintien de la paix (OMP) ;
- (f) les soldats volontaires détachés en dehors de l'Armée (OTAN, UE, Centre de Communications du Gouvernement, Maison Grand-Ducale, Ministère des Affaires Etrangères et de l'Immigration).

b. Effectif réel.

En date du **31 décembre 2006** les effectifs réels étaient les suivants :

(1) Officiers.

- 44 officiers du cadre.
➔ 1 vacance par rapport à l'effectif légal maximum.
- 10 officiers «Hors Cadre ».
➔ 2 vacances par rapport à l'effectif légal maximum.
- 3 officiers "Hors Cadre" au Palais grand-ducal.
- 1 médecin de l'Armée.
- 1 infirmier gradué (actuellement en congé sans traitement).
- 8 officiers commissionnés dont :
3 auditeurs militaires, 2 médecins, 1 psychologue, 1 pharmacienne et 1 aumônier (du culte catholique).

(2) Sous-officiers.

- 120 sous-officiers du cadre (dont 1 en congé pour travail à mi-temps).
➔ 15 vacances par rapport à l'effectif légal maximum.
- 12 sous-officiers "Hors Cadre" (dont 1 en mission OMP et 1 en congé spécial).
➔ 0 vacance.
- 1 sous-officier "Hors Cadre" au Palais grand-ducal.
- 2 sous-officiers infirmier diplômés.
➔ 1 vacance par rapport à l'effectif légal maximum.

(3) Musique militaire.

- 1 officier.
- 51 sous-officiers.
➔ 9 vacances par rapport à l'effectif légal maximum.

(4) Caporaux.

- 37 caporaux du cadre.
➔ 53 vacances par rapport à l'effectif légal maximum.
- 0 Caporaux hors cadre.
➔ 12 vacances par rapport à l'effectif légal maximum.

(5) Soldats volontaires.

Avec 526 soldats volontaires, dont 36 soldats féminins (6,84 %), le nombre total des soldats volontaires a diminué de 15 unités par rapport à 2005. L'effectif réel des soldats volontaires du contingent n'a pas changé. Celui des soldats volontaires "hors contingent" a diminué de 15 unités.

Compte tenu des libérations et recrutements au courant de l'année, le nombre total le plus bas a été de 517 unités (24 Avr 06) et le nombre total le plus élevé a été de 568 unités (25 Jan 06).

(6) Personnel civil.

- (a) Au 31 décembre 2006, 115 personnes civiles sont employées à l'Armée. Y sont inclus : 1 fonctionnaire détaché à temps complet depuis le 01.08.1995 auprès du Service de l'Energie de l'Etat, 2 fonctionnaires en congé sans traitement, 1 fonctionnaire en congé pour travail à mi-temps et 1 fonctionnaire en congé pour raisons de santé de longue durée, 2 employés en congé sans indemnité et 1 ouvrier en congé sans salaire.

La répartition par catégorie de personnel est la suivante:

- (1) 1 ingénieur diplômé.
- (2) 3 ingénieurs techniciens.
- (3) 55 artisans-fonctionnaires.
- (4) 19 employés.
- (5) 37 ouvriers sous contrat collectif (dont 14 gardiens).

- (b) Le Corps des instituteurs spéciaux de l'Ecole de l'Armée comprend 7 unités, dont le directeur.

- (c) L'Armée employait 4 personnes civiles engagées sous le statut de travailleur handicapé.

(7) Personnel de la WSA.

Depuis le mois d'octobre 1994, du personnel de la WSA est détaché à l'Armée. Parmi les trente personnes initialement employées à l'Armée, il ne reste plus qu'un employé de bureau en 2006.

Suite à la fermeture de la WSA en Sep 06, l'Armée a conclu un contrat de louage de service avec 40 personnes travaillant principalement dans le domaine logistique (entretien et stockage du charroi et du matériel de l'Armée)

c. Tableau comparatif des effectifs théoriques et disponibles au 31 décembre 2006 :

	Personnel "de carrière"		Personnel "volontaire"		Personnel "Hors cadre" ou "Hors contingent"	
	Effectif légal	Effectif réel	Effectif légal	Effectif réel	Effectif légal	Effectif réel
Armée						
Officiers	45	44	13	0	12 + 3 (1)	10 + 3 (1)
MedA et InfGrad	2	1	-	-	-	-
Sous-Officiers	135	120	43	0	12 + 3 (1)	12 + 1 (1)
Infirmiers diplômés	3	2	-	-	-	-
Caporaux	90	37	-	-	12	0
Personnel civil	118	108	-	-	-	-
Soldats volontaires	-	-	393 (2)	361	Variable (3)	165
Musique militaire						
Officier	1	1	-	-	-	-
Sous-Officiers	60	51	-	-	-	-

Remarques :

Pour établir l'effectif **réel**, sont déduits de l'effectif légal les vacances de poste et les personnels en congé sans traitement, détachés, en congé parental plein temps ou en congé pour raisons de santé pendant la majeure partie de l'année 2006.

- (1) Personnel hors cadre détaché à la Cour Grand-Ducale.
- (2) 430 moins les caporaux de carrière effectivement nommés (37).
- (3) Sont à **ajouter** au nombre des volontaires du contingent, les volontaires placés "Hors Contingent" dont le nombre est variable.

d. Conclusion intermédiaire.

En 2006, l'effectif réel de l'Armée a diminué de 15 unités par rapport à 2005. Cette diminution est due en partie au fait que le nombre d'incorporations a été réduit vu que l'effectif autorisé des soldats volontaires dans le contingent avait pratiquement atteint son seuil limite en 2005, et que bon nombre de soldats volontaires placés hors contingent ont été libérés suite à la réussite de divers examens-concours.

Les effectifs réels des catégories sous-officier, caporal et du personnel civil restent cependant toujours déficitaires par rapport aux effectifs légaux.

2. Nominations et recrutements en 2006.

a. Officiers.

- (1) 2 nominations sont intervenues en 2006.
- (2) 12 candidats officiers de carrière sont encore en formation.

La répartition par année de formation et par école de formation est la suivante :

	ERM BRUXELLES	EMIA – ESM St CYR/COËTQUIDAN	TOTAL
1 ^{re} année	4	-	4
2 ^e année	5	-	5
3 ^e année	-	2	2
4 ^e année	1	-	1
5 ^e année	2	-	2
TOTAL	12	2	14

ERM : Ecole Royale Militaire.

EMIA : Ecole Militaire Interarmes.

ESM : Ecole Spéciale Militaire.

b. Sous-officiers.

- (1) 2 nominations sont intervenues en 2006.
- (2) 11 candidats sont en formation dont 4 pourront être nommés en 2007.
- (3) 2 nominations sont intervenues dans le cadre des sous-officiers de carrière de la Musique militaire.
- (4) 8 candidats-musiciens sont en formation.

c. Caporaux.

- (1) 3 nominations sont intervenues en 2006.
- (2) 1 candidat qui est en formation pourra être nommé en 2007.

d. Personnel civil.

- (1) Artisans-fonctionnaires : 3 artisans-fonctionnaires ont été admis au stage.
- (2) Employés : 2 engagements.
- (3) Ouvriers : 2 engagements.
- (4) Instituteurs spéciaux : 1 engagement.
- (5) Ingénieurs diplômés : pas de changement.
- (6) Ingénieurs techniciens : pas de changement.

Remarque :

Suite à la décision du Gouvernement en Conseil du 07 novembre 1986 portant extension de l'expérience pilote de la mise au travail de chômeurs indemnisés, 16 chômeurs sont employés à l'Armée.

3. Les soldats volontaires.

L'engagement des soldats volontaires porte sur 18 mois, y compris la période de stage (au maximum 9 mois). Au terme de ce premier engagement, le soldat volontaire peut solliciter des rengagements successifs pour la durée d'une année jusqu'à concurrence de 15 années de service volontaire.

a. Sélections.

En 2006 eurent lieu 7 sélections.

558 candidats se sont présentés aux épreuves de sélection.

Ce nombre constitue une augmentation de 102 unités par rapport à 2005.

463 candidats ont été refusés soit 82 % (contre 55 % en 2005).

Motifs du refus/échec :

- (1) insuffisance aux tests de connaissances : 57 %
- (2) raisons médicales : 1 %
- (3) condition physique insuffisante : 9 %
- (4) cumul de plusieurs des motifs susmentionnés : 33 %

Date d'incorporations – sessions	23 Jan session 148	22 Mai session 149	25 Sep session 150	Total
Convoqués	233	183	307	723
Présents lors des épreuves de sélection	169	141	248	558
Admis lors des épreuves	16	34	47	95
Candidats d'une sélection antérieure	31	0	3	34
Réadmissions	1	1	0	2
Refus / Echecs	154	108	201	463
A incorporer suivant lettre ministérielle	48	31	50	129
Pas présents à l'incorporation	4	3	2	9

Incorporés effectivement :	44	28	48	120
-----------------------------------	-----------	-----------	-----------	------------

Remarque :

Suite à la modification de la loi du 02 août 1997 portant réorganisation de l'Armée, 24 citoyens de nationalité étrangère (d'un des Etats membres de l'Union européenne et résidant au Luxembourg depuis au moins 36 mois) ont été incorporés en 2006, soit 20 % du total des candidats. La répartition par nationalité est la suivante :

- (1) 13 Portugais ;
- (2) 4 Italiens ;
- (3) 1 Français ;
- (4) 1 Belge ;
- (5) 3 Espagnols ;
- (6) 1 Allemand ;
- (7) 1 Suédois.

b. Incorporations.

En trois incorporations 120 volontaires stagiaires, sur 558 candidats présents lors des épreuves de sélection ont été admis au stage.

Parmi les 120 stagiaires, on comptait 12 stagiaires féminins (10 %).

Au moment de leur incorporation :

- (1) 17 stagiaires étaient âgés de moins de 18 ans ;
- (2) 103 stagiaires avaient dépassé l'âge de 18 ans.

Bien que le nombre de soldats volontaires incorporés en 2006 ait diminué de 21 unités (120) par rapport à 2005 (141), les mesures prises en vue d'améliorer le recrutement continuent à porter leurs fruits. Cette diminution résulte du fait qu'il ne reste plus de vacances dans le contingent des volontaires et que le nombre de soldats volontaires placés hors contingent a également diminué. Toutefois faut-il à tout prix continuer dans la même voie, à savoir :

- (1) rendre le service militaire plus attrayant,
- (2) mener une campagne d'information sur l'Armée et les perspectives qu'elle offre,
- (3) rechercher par le biais du Service social d'autres débouchés intéressants et adaptés aux capacités des postulants.

c. Niveau d'études.

Sur les 120 volontaires stagiaires incorporés :

- (1) 37 avaient réussi au moins une 11^e théorique ou étaient détenteur d'un certificat de 5 années d'études équivalentes.
30 avaient réussi 3 années d'études secondaires ou secondaires techniques.
17 étaient détenteur d'un CATP respectivement d'un CAP.
- (2) 26 stagiaires avaient réussi 2 années d'études secondaires ou secondaires techniques.
- (3) 10 volontaires stagiaires ont été incorporés dont le degré d'études a été inférieur à 2 années d'études secondaires ou secondaires techniques ou ne disposent actuellement pas d'un certificat d'équivalence d'études, de sorte qu'ils ne peuvent être rangé dans l'une des catégories d'études ci-dessus.

d. Les soldats volontaires placés "hors contingent".

Au 31.12.2006, 165 soldats volontaires étaient placés "hors contingent" (diminution de 15 unités par rapport à 2005) :

- 12 aspirants officiers
- 10 candidats sous-officiers de carrière de l'Armée
- 1 candidat caporal de carrière de l'Armée
- 5 candidats sous-officiers de la Musique militaire
- 5 candidats pour la carrière inférieure des Douanes et Accises
- 0 candidat préposé des Eaux et Forêts
- 17 candidats pour la carrière inférieure de la Police Grand-Ducale
- 17 candidat sous-officier des Établissements Pénitentiaires
- 0 candidats pour la carrière inférieure des P & T (facteur)
- 46 soldats volontaires fréquentant l'Ecole de l'Armée
- 9 soldats volontaires de la Section de Sports d'Elite
- 27 soldats volontaires participant à une mission OMP (KFOR/ISAF)
- 16 soldats volontaires détachés auprès d'autres administrations ou services de l'Etat.

e. Les départs.

Pendant l'année 2006, 135 soldats volontaires ou volontaires stagiaires ont été libérés de leurs obligations militaires dont :

- (1) 62 ont été engagés par les administrations où les soldats volontaires bénéficient d'un droit d'exclusivité :
 - 2 officiers de carrière
 - 2 sous-officiers de carrière
 - 2 sous-officiers de carrière la Musique militaire
 - 3 caporaux de carrière
 - 0 gardien de l'Armée
 - 13 brigadiers de Police
 - 7 facteurs des P & T
 - 16 préposés des Douanes et Accises
 - 17 sous-officiers des Établissements pénitentiaires
 - 0 préposé des Eaux et Forêts.
- (2) 18 ont été engagés par les administrations, services et établissements publics où les soldats volontaires bénéficient d'un droit de priorité (Administrations communales, CFL, Ponts&Chaussées, etc). Parmi ces 18 volontaires, 7 ont été admis à l'Ecole de la Police Grand-Ducale pour accéder à la carrière de l'inspecteur de police.
- (3) 55 soldats volontaires ou volontaires stagiaires ont quitté l'Armée sans avoir trouvé un débouché dans la vie professionnelle, à savoir :
 - 34 libérations durant la période de stage
 - 4 libérations pendant l'engagement (avant 18 mois)
 - 13 libérations pendant la période de rengagement (18 mois ou plus)
 - 3 libération pour fin d'engagement ou de rengagement
 - 1 décès.

4. Conclusion concernant les engagements de renforcement.

Bien que l'effectif des officiers ait atteint le seuil autorisé par la loi, il reste à constater que ceux des sous-officiers et caporaux affichent toujours des vacances. Ces vacances se font d'autant plus ressentir vu que les missions internationales et nationales incombant à l'Armée ne font qu'accroître en nombre.

Il est impératif qu'à court terme les effectifs légalement prévus soient atteints moyennant des autorisations d'engagement de renforcement afin de pallier mieux à ce manque en personnel.

L'analyse des missions et structures de l'Armée impose une révision de la loi du 02 août 1997 et entraîne ainsi une augmentation des effectifs nécessaires pour être en mesure de garantir l'exécution adéquate des missions incombant à l'Armée.

5. Prestations de l'Armée.

a. Cérémonies avec honneurs militaires.

19 janvier	Promesse solennelle de la 147 ^e session de recrues.
10 février	Remise de la médaille commémorative (BE) aux membres des missions ISAF LU-VII et KFOR XVII à BOURG-LEOPOLD (BE).
19 février	Journée Nationale de la Résistance.
23 février	Visite d'entrée en fonction de Monsieur Jean-Louis SCHILTZ, Ministre de la Défense.
08-09 mars	Visite officielle à LUXEMBOURG de Son Excellence Monsieur le Président de la République tchèque et de Madame Vaclav KLAUS.
15-16 mars	Visite officielle à LUXEMBOURG de Son Excellence Monsieur Sali BERISHA, Premier Ministre de la République d'Albanie.
15 avril	Commémoration de l'anniversaire de S.A.R. le Grand-Duc, par l'Amicale des Anciens Gardistes.
22 avril	Fête de la Légion.
24-26 avril	Visite d'Etat de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse aux Pays-Bas.
28 avril	Remise de la médaille commémorative (BE) aux membres des missions ISAF LU-VIII et KFOR XVIII à MARCHE EN FAMENNE (BE).
08 mai	Journée de l'Armistice.
17 mai	Promesse solennelle de la 148 ^e session de recrues.
27 mai	U.S. Memorial Day 2006.
27 mai	Cérémonie commémorative à la Borne du Passeur à PETANGE.
20 juin	Cérémonie militaire à DIEKIRCH à l'occasion de la Fête Nationale 2006.
22 juin	Relève solennelle de la garde du Palais grand-ducal et retraite aux flambeaux.
23 juin	Cérémonies et festivités à l'occasion de la Fête Nationale à LUXEMBOURG.
28-29 juin	Visite officielle de Monsieur Sergey MIRONOV, Président du Conseil de la Fédération de la Russie.
11 juillet	Relève solennelle de la Garde du Palais grand-ducal.
13 juillet	Participation luxembourgeoise à la célébration de la Fête Nationale française à STRASBOURG.
19 juillet	Réunion commune des gouvernements du Grand-Duché de Luxembourg et du Royaume de Belgique.
21 juillet	Participation de l'Armée luxembourgeoise au défilé à BRUXELLES à l'occasion de la célébration de la Fête Nationale belge.
31 août-04 septembre	Participation de la Musique militaire au XIII ^e Festival International pour Musiques militaires en République tchèque.
02 septembre	Visite d'Etat de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse en Chine.
07 septembre	Remise de la médaille commémorative (BE) aux membres de la mission ISAF LU-IX

	à BASTOGNE (BE).
07 septembre	Participation à la cérémonie commémorant le 56 ^e anniversaire de la création du Bataillon des Volontaires de la Guerre de Corée.
12 septembre	Relève solennelle de la garde du Palais grand-ducal.
04 octobre	Promesse solennelle de la 149 ^e session de recrues.
05 octobre	Remise de la médaille commémorative (BE) aux membres de la mission KFOR XIX à BOURG LEOPOLD (BE).
07 octobre	Journée commémorative de la «Royal Air Forces Association, Luxembourg Branch » à DIEKIRCH.
08 octobre	Journée de la Commémoration Nationale.
08 octobre	Journée du Souvenir UPFIL à RUMELANGE.
19-23 octobre	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Boni YAYI, Président de la République du Bénin.
24 octobre	Journée commémorative en souvenir des volontaires luxembourgeois et soldats de l'ONU tombés au champ d'honneur en Corée.
31 octobre	Dépôt de fleurs du Chef d'Etat-Major de l'Armée, du Directeur Général et de l'Inspecteur Général de la Police grand-ducale au Monument de la Force publique à l'occasion du Jour des Morts.
09 novembre	Fête St Martin au Centre militaire.
16-17 novembre	Visite de travail à Luxembourg de Son Excellence Dr Heinz FISCHER, Président de la République d'Autriche.
19 novembre	Cérémonie commémorative au cimetière militaire allemand à SANDWEILER à l'occasion du « Volkstrauertag ».
04 décembre	Journée commémorative de la déportation des membres de l'Ancienne Compagnie des Volontaires à WEIMAR, lors de l'occupation nazie.
05-07 décembre	Visite d'Etat à Luxembourg de Son Excellence Madame la Présidente de la République de Lettonie et de Monsieur Imants FREIBERGS.
16 décembre	Cérémonie en honneur et en mémoire des militaires US de la 2 ^{ème} guerre mondiale.
21 décembre	Veillée de Noël au Centre militaire.

b. Cérémonies religieuses et funéraires.

12 mai	Pèlerinage militaire à l'octave.
21 mai	Octave Notre-Dame – cérémonies de clôture à LUXEMBOURG et à DIEKIRCH.
18 au 23 mai	48 ^e Pèlerinage Militaire International à LOURDES.
15 octobre	Enterrement d'un soldat volontaire.

c. Relations publiques.

17 janvier	Stand Info au « Lycée de Garçons » à ESCH/ALZETTE.
20 janvier	Stand Info au « Lycée du Nord » à WILTZ.
25 janvier	Stand Info au « Lycée technique M. Lucius » à LUXEMBOURG.
25 janvier	Concert de bienfaisance organisé par l'Armée, le Luxembourg City Tourist Office (LCTO) et l'asbl « D'Frënn vun der Militärmusek ».
07 février	Stand Info au « Lycée technique de BONNEVOIE ».
11 février	Stand Info à l'« Athénée » à LUXEMBOURG.
13-18 février	Stand Info au « Shopping Center TOPAZE » à MERSCH.
18 février	Stand Info au « Lycée classique » à DIEKIRCH.
18 février	Stand Info au « Lycée du Nord » à WILTZ.
28 février au 03 mars	Stage d'orientation professionnelle pour élèves de l'enseignement secondaire
17 mars	Stand Info au « Lycée technique Mathias Adam » à PETANGE.
24 et 27 avril	Journées d'information pour les élèves des écoles post-primaires au Centre militaire.
04 mai	Stand Info à l'« Ecole privée Fieldgen » à LUXEMBOURG.

05 mai	Stand Info au « Lycée du Nord » à WILTZ.
13 mai	Stand Info à l'« Ecole privée St Anne » à ETTELBRUCK.
17 mai	Stand Info au « Lycée de Garçons » à LUXEMBOURG.
13 au 21 mai	Stand Info à la Foire de Printemps.
26 juin au 01 juillet	Stand Info au « Centre CONCORDE » à BERTRANGE ».
23-28 octobre	Stand Info au « CACTUS Center » à BASCHARAGE.
14 octobre	Stand Info à l'« Athénée » à LUXEMBOURG.
09-10 novembre	Stand Info à la « Foire de l'Etudiant ».
13 novembre	Stand Info au « Lycée technique Lallange » à SCHIFFLANGE
15 novembre	Stand Info au « Lycée technique du Centre » à LUXEMBOURG.
17 novembre	Stand Info au « Lycée du Nord » à WILTZ.
19 novembre	Stand Info au « Lycée technique de BONNEVOIE ».
22 novembre	Stand Info au « Lycée technique Mathias Adam » à PETANGE.
24 novembre	Stand Info au « Lycée Privé Notre Dame St Sophie » à LUXEMBOURG.

Les journées post-primaires au Centre militaire ont permis à environ 900 élèves de se renseigner sur l'Armée, les missions, les perspectives et débouchés qu'elle offre.

Ces journées d'information, organisées depuis 1992, sont toujours très appréciées par les candidats potentiels au service militaire.

Les stands d'information dans les centres commerciaux permettent non seulement de toucher les jeunes mais également et surtout les parents. Au total, l'Armée a organisé 24 stands Info.

La participation à la Foire de l'information scolaire et universitaire (Foire de l'Etudiant) permet de présenter plus particulièrement la carrière de l'officier.

Un « Adventure Camp » a été organisé au Centre militaire du 17 au 21 juillet, accueillant une vingtaine de jeunes intéressés à la vie militaire, des communes de STEINSEL et BETZDORF.

Dans le cadre de leur formation scolaire, 4 élèves (2 au Service médical et 2 aux Services logistiques) ont effectué un stage d'environ un mois à l'Armée.

6. Le Service social.

Le Service social, a continué à promouvoir la reconversion et la réinsertion socio -professionnelle des soldats volontaires et à offrir également à tout membre militaire et civil de l'Armée l'accompagnement personnel et le soutien nécessaire. En outre le Service social a considérablement multiplié ses efforts afin de créer des débouchés dans le secteur civil pour les soldats.

Le Service social a été renforcé par l'engagement d'une assistante sociale à plein temps à partir du 01 juillet 2006. Cet engagement permet d'améliorer l'efficacité du Service social notamment en matière d'accompagnement social et de gestion des problèmes de surendettement.

SECTION 2.

FORMATION - INSTRUCTION – EDUCATION

A. FORMATION.**1. Introduction.**

L'engagement des membres de l'Armée luxembourgeoise dans les théâtres d'opérations internationaux s'est encore amplifié en 2006 avec les contributions aux missions EUSEC, EUFOR en République Démocratique du Congo et FINUL au Liban. Le rythme d'engagement ainsi que la diversité des missions de nos jours présupposent une omniprésence confirmée de personnels militaires hautement professionnels et particulièrement flexibles. Ces facultés voire qualités ne sauront être obtenues que par le biais d'une solide formation de base ainsi que d'une formation continue répondant aux prémisses de responsabilités spécifiques à assumer dans un cadre international.

2. Objectifs.

Les procédés de transformation qui s'opèrent actuellement dans les armées de l'alliance et de l'UE mettent notamment l'accent sur les facteurs de formation et ce, surtout dans les domaines de spécialisation et de perfectionnement. Ainsi est-il sous-entendu que les militaires déployés dans les théâtres d'opérations internationaux jouissent de pratiquement toutes les connaissances requises afin de s'adapter aisément à chaque environnement.

3. Cours et stages.

Afin de réaliser les objectifs relevés ci-avant, l'Armée luxembourgeoise continue son programme de formation lequel est le fruit d'un recensement systématique et précis des besoins existants combiné à un recours à des modules de formation offerts par des armées alliées dans le cadre de la coopération militaire. Le programme de formation exécuté au courant de l'année 2006 se présente comme suit:

- a. La formation de base du personnel militaire de carrière est assurée en application des critères établis dans des écoles militaires belges (BE) et françaises (FR).
 - (1) Officiers:

14 candidats officiers de carrière sont actuellement en formation dont 12 suivent actuellement les cours à l'Ecole Royale Militaire de Bruxelles (4 en 1^{ère} année, 5 en 2^{ème} année, 1 en 4^{ème} année, 2 en 5^{ème} année) et deux à l'Ecole Spéciale Militaire de StCyr/Coëtquidan.
 - (2) Sous-officiers:

En 2006, cinq candidats sous-officiers de carrière ont terminé leur formation à l'Ecole Royale des Sous-Officiers à DINANT (ERSO) alors que cinq nouveaux candidats y ont débuté leurs cours. Quatre candidats sous-officiers sont actuellement en formation à l'Ecole d'Infanterie à Arlon/Stockem respectivement à l'Ecole de la Cavalerie à Bourg-Léopold.
 - (3) Caporaux de carrière:

En 2006, trois candidats caporaux de carrière ont terminé leur formation à l'ERSO à DINANT tandis qu'un autre candidat y a débuté sa formation.
- b. Cours de perfectionnement du personnel militaire.
 - (1) Cours de formation pour officiers :

(a) Formation continue

Cours d'Administrateur Militaire	BEL	1
Cours Supérieur d'Etat-Major	BEL	1
Cours Enseignement Militaire Supérieur	FRA	1
Cours Supérieur d'Etudes Militaires	ITA	1
Cours Diplôme d'Etat-Major	FRA	2
Logistics Executive Development Course	USA	1
Ecole d'Application de l'Infanterie	FRA	4
Ecole d'Application de l'Infanterie	BEL	2
Commandant d'unité de reconnaissance	BEL	2

(b) Cours de spécialisation pour officiers

Einweisungslehrgang für Sanitätsoffiziere aller Approbationen	DEU	1
Stage de perfectionnement en médecine militaire	FRA	1
Combined CFE Arms Control Inspector/Escort Offr's Course	DEU	1
Arms Control Implementation Orientation Course	DEU	1
Moniteur Nouvelles Techniques de tir au Combat	BEL	1
Stage au Centre d'Aguerrissement Outre-mer et Etranger	GAB	1
Instructor Counter Terrorism Force Protection	BEL	1
Exploitation du Centre de Gestion des Eléments Secrets	FRA	2
Gestes élémentaires de Premiers Secours	LUX	1
Cours INAP et OLAP	LUX	2

(2) Cours de spécialisation pour sous-officiers :

Aide-instructeur en éducation physique	BEL	1
Cours Instructeur Identification Matériel	BEL	1
Cours Aide-instructeur Identification Matériel	BEL	2
NATO Senior NCO's Orientation Course	DEU	2
Formation ADR IATA (transport de marchandises dangereuses)	LUX	2
Arms Control Implementation Orientation Course	DEU	1
Combined CFE Arms Control Insp/Esc Course	DEU	1
Formation Explosive Ordnance Reconnaissance	BEL	1
Formation Rénovateur de munitions	BEL	2
Stage au Centre d'Aguerrissement Outre-mer et Etranger	GAB	1
Schiesslehrer TOW	DEU	1
Brevet élémentaire de Parachutiste	BEL	3
Cours Recouvrement-Dépannage Volvo Manumat	BEL	3
Technicien Armement et Optique	BEL	1
Technicien Matériels roulants et Engins	BEL	1
Stage Infirmier	FRA	1
Recyclage Instructeur Commando	FRA	1
Exploitation du Centre de Gestion des Eléments Secrets	FRA	5
Gestes élémentaires de Premiers Secours	LUX	11
Cours INAP et OLAP	LUX	15

(3) Cours de spécialisation pour caporaux :

Mécanicien Réparateur Armement Mi.50 QCB/HB	BEL	2
Formation ADR IATA (transport de marchandises dangereuses)	LUX	3
Brevet élémentaire de Parachutiste	BEL	3
Gestes élémentaires de Premiers Secours	LUX	1

(4) Cours de spécialisation pour personnel civil :

Formation ADR IATA (transport de marchandises dangereuses)	LUX	2
Gestes élémentaires de Premiers Secours	LUX	3
Cours INAP et OLAP	LUX	21

c. Conclusions.

Nonobstant la formation de base, le personnel de l'Armée a suivi en 2006, 117 cours et stages au Luxembourg et à l'étranger. Ce chiffre constitue une augmentation de 73 unités par rapport à l'année 2005.

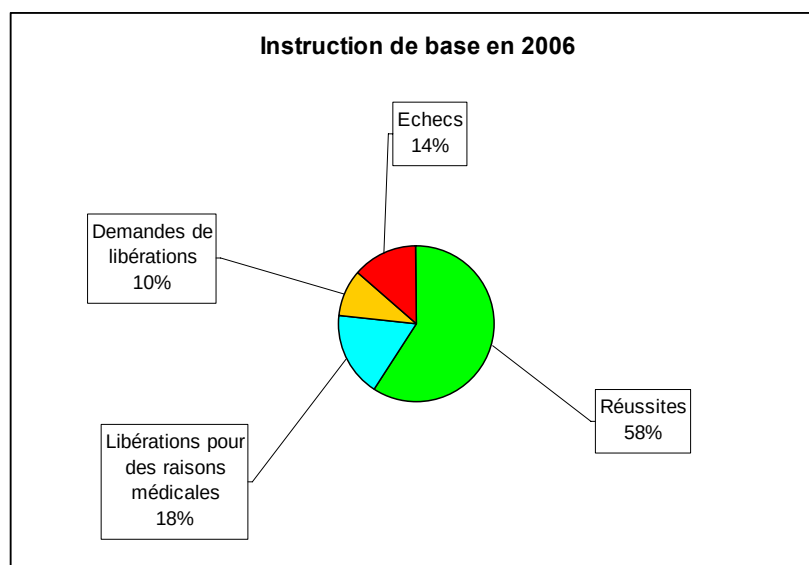
4. **Formation des soldats volontaires.**

La formation des soldats volontaires comprend une période dense, équilibrée et complète qui vise à développer en chaque individu les qualités fondamentales à tout militaire par l'acquisition d'une compétence professionnelle et d'un comportement adapté au métier des armes.

a. Instruction de base.

Sur 117 soldats volontaires qui ont commencé l'instruction de base en 2006, 73 l'ont terminé avec succès. 12 candidats ont demandé leur libération pour des raisons personnelles, 22 ont été libérés pour des raisons médicales.

Sur les 117 recrues qui ont suivi la formation de base en 2006, 32 étaient des ressortissants d'autres Etats membres de l'Union européenne (18 Portugais, 6 Italiens, 3 Français, 1 Allemand et 4 Espagnols).



b. Instruction chauffeurs militaires.

Pendant l'année 2006, les 5 instructeurs ont dispensé l'instruction et fait passer les examens pour l'obtention du permis de conduire militaire des catégories et sous-catégories B, C, D et E.

- (1). Répartition des candidats aux cours théoriques et pratiques pour l'obtention du permis de conduire militaire de la catégorie B, C1.

Cours	Candidats	Éliminations			Total des réussites		Remarques
		théorie	pratique	divers	théorie	pratique	
1 / 06	16	6	0	0	10	10	
2 / 06	10	0	0	1	9	9	Libéré
3 / 06	18	4	0	0	14	14	
4 / 06	8	0	0	0	8	8	
5 / 06	24	5	1	0	19	18	
Total	76	15	1	1	60	59	
Année 2005	94	16	1	2	77	68	
	- 18	- 1	0	- 1	- 17	- 9	

- (2). Permis de conduire militaire B, C1 établis.

Candidats ayant réussi les cours 2006	Retard 2005	SdtVol	Cadres	Civils	Cpl	SdtVol EMA	Total
	5	74	11	1	1	7	99*
Année 2005							115

* dont 45 transcriptions

- (3). Permis de conduire militaire C2, E1 établis.

Candidats ayant réussi les cours 2006	Retard 2005	SdtVol	Cadres *	Civils	Cpl	Police	Total
	4	39	10	0	3	0	56
Année 2005							47

* dont 3 militaires FR (mécaniciens KFOR)

En plus le Pel IC a établi 4 permis des catégories « B » et « C2 » pour la NAMSA et 32 permis pour la WSA (16 « B » et 17 « C2 »).

(4). Permis de conduire militaire D.

Candidats ayant réussi les cours 2006	Retard 2005	SdtVol	Cadres	Civils	Cpl	Police	Total
	0	8	0	0	0	0	8
Année 2005							7

(5). Permis de conduire militaire G (Instructeur).

Candidats ayant réussi les cours 2006		B, C1,E1		C2, E2 *		D	
	Armée	0		1		0	
	Police	0		0		0	

* AdjT F. FEDERSPIEL

Pendant toute l'année, les instructeurs du Pel IC ont procédé aux initiations des chauffeurs aux véhicules Hummer et Hummer UA. Aux cours de formation pour conducteurs à Colmar-Berg ont participé 98 candidats pour la catégorie « B » (10 cours), 30 candidats pour la catégorie « C » (3 cours) et 10 candidats pour la catégorie D (1 cours).

B. INSTRUCTION.

1. Préparation opérationnelle.

a. Instruction collective.

(1) Le personnel des unités combattantes

En 2006 la préparation opérationnelle des pelotons participants à la "KOSOVO FORCE" (KFOR) et des sections participantes à la "International Security Assistance Force" (ISAF) en Afghanistan était une des missions principales du Centre militaire.

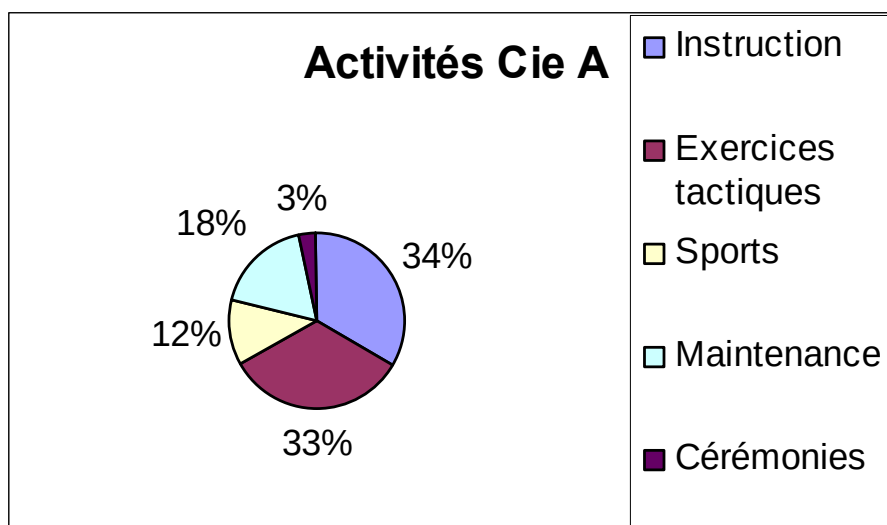
Afin d'assurer la préparation des forces engagées, l'instruction collective s'est concentrée principalement sur la formation de base des nouvelles recrues et sur l'entraînement des unités opérationnelles, les compagnies A et D.

(2) Les matières enseignées

(a) Au sein de la Cie A

Les catégories d'activités organisées au sein de la compagnie A se répartissent comme suit :

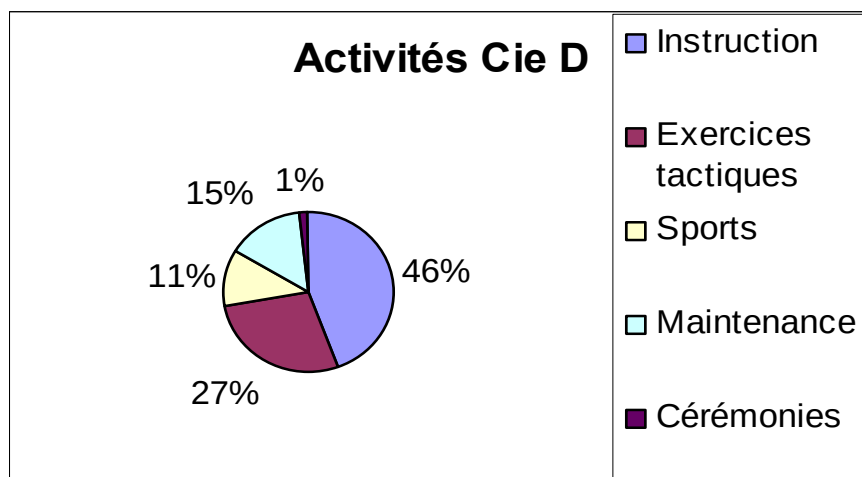
- (i) instruction théorique (tactique, transmissions, lecture des cartes, NBC etc.) (34%) ;
- (ii) exercices tactiques (33%);
- (iii) éducation physique et sportive (12%) ;
- (iv) entretien et maintenance des équipements (18%) ;
- (v) participation à des cérémonies (3%).



(b) Au sein de la Cie D

Les catégories d'activités organisées au sein de la compagnie D se répartissent comme suit :

- (i) instruction théorique (tactique, transmissions, lecture des cartes, NBC etc.) (46%) ;
- (ii) exercices tactiques (27%);
- (iii) éducation physique et sportive (11%);
- (iv) entretien et maintenance des équipements (15%) ;
- (v) participation à des cérémonies (1%).



(c) Au sein des unités KFOR et ISAF.

Avant d'être envoyés en mission, les membres de nos contingents suivent une formation approfondie et spécialisée dans les domaines suivants:

- (i) la tactique des opérations de maintien de la paix (OMP) ;
- (ii) les patrouilles: de reconnaissance, de renseignement, de sécurité, de contact et sociales ;
- (iii) l'armement ;
- (iv) les entraînements de tirs ;
- (v) l'identification de matériel ;
- (vi) les transmissions;
- (vii) les menaces nucléaires, biologiques et chimiques (NBC) ;
- (viii) les menaces des champs de mines ;
- (ix) les 1er soins ;
- (x) briefing et informations sur la zone d'engagement.

Pour chacune de ces matières, l'instruction théorique est complétée par des séances pratiques.

Des exercices tactiques d'une durée de 2 jours sont prévus hebdomadairement pour mettre en œuvre et évaluer les notions enseignées.

(d) NATO Response Force

Le noyau de commandement de la NRF 7 (NATO Response Force) de juillet à décembre 2006 a été fourni par le quartier général du Corps européen. La contribution du Luxembourg à la NRF 7 se composait de deux membres de l'armée en poste au quartier général du Corps européen.

b. Entraînement.

L'entraînement permet aux commandants de faire le point sur la capacité du personnel. A cette fin, le CM en étroite coordination avec l'EMA planifie et coordonne la participation des unités aux exercices interalliés et l'organisation des entraînements nationaux.

c. Exercices et manœuvres.

(1) Cie A.

Du 13 au 24 Mars 2006, la Cie A a participé à un entraînement hivernal à WATTENER LIZUM (AUT) avec un effectif de 80 personnes.

Du 30 Mai au 01 Juin 2006, la compagnie A a organisé 1 tir à la mitrailleuse lourde .50 au camp d'ELSENBORN en Belgique.

Du 17 au 28 Juillet 2006, la Cie A a organisé une période de camp à LAGLAND (BE) pour parfaire les connaissances tactiques, l'entraînement au lancement de grenades à main, l'entraînement de manipulation avec les explosifs et la conduite tout-terrain ainsi que des tirs de combat.

Du 13 au 17 Novembre 2006, la Cie A a organisé une période de camp à LAGLAND (BE) pour parfaire les connaissances tactiques en milieu urbain et pour exécuter des tirs de combat.

Du 27 novembre au 15 décembre 2006, un détachement de 20 personnes a participé à un entraînement commando à GIVET (FR).

(2) Cie D.

Du 29 janvier au 10 février 2006, la Cie D a participé à un entraînement hivernal à ANDERMATT (CH) avec 40 personnes.

Du 15 au 18 Mai 2006, le peloton antichar (ATk), a exécuté un tir TOW à BERGEN-HOHNE en Allemagne.

Du 22 au 24 Mai 2006 la compagnie D a organisé 1 tir à la mitrailleuse lourde .50 au camp d'ELSENBORN en Belgique.

Du 03 au 10 Juillet 2006, la Cie a organisé une période de camp à LAGLAND (BE) pour parfaire les connaissances tactiques sur le terrain et en milieu urbain, l'entraînement au lancement de grenades à main, la conduite tout-terrain ainsi que des tirs de combat.

Du 17 au 21 juillet 06 la Cie D était chargée de l'organisation du Camp de jeunesse au CM pour 21 jeunes de 15-17 ans.

Du 18 au 29 Septembre 2006, la Cie D a participé à l'exercice QUICK RESPONSE en Belgique avec un effectif de 110 personnes.

Du 13 au 24 novembre 2006, une section de la Cie D a participé à l'exercice de renseignement avec le 1/2 Régiment de chasseurs à VALDAHON (FR).

Du 20 au 24 Novembre 2006, la Cie D a organisé une période de camp à LAGLAND (BE) pour parfaire les connaissances tactiques sur le terrain et en milieu urbain, l'entraînement au lancement de grenades à main, la conduite tout-terrain ainsi que des tirs de combat.

(3) Exercices et divers

Ont été organisés également 28 (Cie A : 8 et Cie D :20) exercices tactiques (patrouilles à pied, reconnaissance, réactions aux incidents, postes d'observation) ainsi qu'un exercice de cohésion sur le territoire national.

Du 27 au 28 octobre 2006, le CM, en collaboration avec l'Association des Sous-Officiers de Réserve a organisé l'exercice "IRON HAND 2006", un exercice d'infiltration et de contre-infiltration. L'Armée BE y a participé avec un Pel RADAR.

Du 20 au 24 février 2006 a été organisé une semaine de perfectionnement du drill au profit de tout le personnel de l'Armée par des militaires du Regimental Training Wing, 1st Armored Division de HERFORD (UK).

Afin de familiariser les cadres et caporaux avec les Nouvelles Techniques de Tir, le CM a organisé un premier cours NTTC STEYR au champ de tir du Bleesdall.

Dans le cadre du Plan d'Intervention Opérationnel – Grippe aviaire animale - le CM a instruit tous les cadres jusqu'au grade de SgtCh, ainsi que tous les caporaux de carrière afin de pouvoir exécuter les missions octroyées.

En 2006, le CM a organisé 6 séances de prévention contre l'insécurité routière en collaboration avec la Police Grand-Ducale, le Centre de formation de Colmar-Berg et de l'Administration des Service de Secours pour tout le personnel de l'Armée.

(4) Exercice d'évaluation opérationnelle.

Un exercice d'évaluation opérationnelle des unités combattantes A et D s'est déroulé du 09 au 13 octobre 2006 dans une zone s'étendant du sud-ouest au nord-est du Grand-Duché. Outre l'évaluation opérationnelle des Cies, l'exercice avait pour but de promouvoir l'exercice du commandement et l'esprit d'adaptation par la mise en œuvre de procédés qui n'ont pas été entraînés spécifiquement ainsi que l'interopérabilité BE-FR-LU. Deux unités belges et une unité française y participaient.

(5) Les contingents KFOR

Les pelotons KFOR suivent chacun 17 semaines d'instruction au Luxembourg, en Belgique et en France. Cet entraînement spécifique comprend des séances de tir et des périodes d'entraînement des opérations pour le maintien de la paix (OMP) à LAGLAND.

Dans le cadre des exercices de tir, des entraînements spéciaux sur les Nouvelles Techniques de Tir de Combat (NTTC) ont été organisés à LAGLAND.

Un exercice de cohésion avec les unités belges s'est déroulé en Belgique dans la région de MARCHE-en-FAMENNE.

Un exercice de synthèse s'est déroulé en Belgique dans la région de BOURG-LEOPOLD.

A partir du 10 Sep 06, le Det KFOR 20 a été placé sous le contrôle opérationnel (OPCON) du commandant de l'ISR FR (Intelligence surveillance and reconnaissance).

Suite à cette réorganisation, deux exercices de mise en condition opérationnelle se sont déroulés en France dans la région de SOURDUN.

(6) Les contingents ISAF

Outres les séances de tir et d'entraînement des missions de maintien de la paix en Belgique à LAGLAND, ELSENBORN, BOURG-LEOPOLD, SPA, St HUBERT et KLEINE BROGEL, les sections ISAF ont participé aux exercices de préparation au Luxembourg, aux exercices de cohésion et aux exercices de synthèse dans les régions de FLORENNES et de KLEINE-BROGEL (BEL).

(7) Cie B (Ecole de l'Armée et Défense du territoire)

Dans le cadre du plan particulier d'intervention en cas d'incident ou d'accident à la centrale électronucléaire de CATTENOM, la Cie B avait planifié et exécuté en collaboration avec l'Administration des Services de Secours (ASS) et les sapeurs pompiers, 2 exercices de décontamination dont le premier s'est déroulé le 01 avril 2006 à STEINFORT et le second le 18 novembre à ECHTERNACH.

(8) Participation à des activités à l'étranger.

Du 28 février 2006 au 09 mars 2006, l'Officier Instruction du CM a participé à l'exercice "COALITION" à PARIS (FR), un exercice de niveau stratégique et opératif dans un cadre multinational.

Du 29 mars 2006 au 15 avril 2006, 1 Officier et 1 Sous-Officier ont participé à un stage au Centre d'aguerrissement outre-mer et étranger au GABON.

Du 10 au 30 avril 2006, 1 Officier a participé à l'exercice "JOINT SWORD" à WILDFLECKEN, un exercice sous forme de CAX (Computer aided exercise) dans un cadre multinational.

2. Coopération militaire.

Dans le cadre de la coopération militaire et du **P**artenariat **p**our la **P**aix (PpP), initiative de l'OTAN lancée en 1994 et visant à renforcer la stabilité et la sécurité en Europe, l'Armée luxembourgeoise a organisé un cours de langue anglaise au profit de 9 représentants de la MONGOLIE qui s'est déroulé du 18 septembre au 27 octobre 2006 au Centre militaire

3. Activités sportives militaires.

a. Activités dans le cadre du Conseil International du Sport Militaire (CISM).

Fondé par cinq nations, la Belgique, le Danemark, la France, les Pays-Bas et le Luxembourg, le Conseil International du Sport Militaire (CISM) voyait le jour à Nice le 18 février 1948. Aujourd'hui le CISM est l'une des plus grandes organisations multisportives au monde. Comptant actuellement 128 pays membres, il rassemble désormais autour des terrains de sport toutes les forces armées qui se sont parfois opposées au gré de multiples affrontements politiques et idéologiques. A ce titre, le CISM contribue à l'édification de la paix mondiale. Le sport et la solidarité sont les deux piliers de l'organisation sur lesquels sont bâties les très nombreuses activités mondiales et régionales qui occupent environ 300 jours de l'année. Depuis quelques années, le CISM accentue ses efforts dans le domaine de la solidarité, d'une part par le biais de contacts poussés avec les institutions qui s'en sont fait une spécialité tels la Solidarité olympique, les Nations Unies, la fondation « Le droit de jouer » d'Olav Kossu ou encore le Conseil de l'Europe.

(1) Organisation au Luxembourg.

Intégré dans le Concours de saut international des « Réiser Päerdsdeeg » à Roeser, l'Armée a organisé un championnat régional militaire de sports équestres avec la participation des équipes nationales militaires de l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et le Luxembourg.

(2) Participation à des compétitions sportives et des stages CISM à l'étranger.

Au cours de l'année 2006, des équipes militaires composées de membres de l'Armée et de la Police Grand-Ducale ont participé aux championnats militaires mondiaux ou régionales et stages suivants :

- (a) 52^{ième} Championnat du monde militaire de cross-country organisé du 01 au 05 mars à TUNIS en Tunisie (4 athlètes) ;
- (b) 2^{ème} Match amical de football contre l'équipe nationale militaire des Pays-Bas à ROTTERDAM du 28 au 20 mars. Les Pays-Bas se sont imposés 1 à 0 ;
- (c) Championnat régional de tir au fusil et au pistolet organisé du 24 au 28 avril à PLZEN, République tchèque (3 tireurs) ;

- (d) 41^{ème} Championnat du monde militaire de tir organisé du 21 au 28 juin à RENA, Norvège (5 tireurs) ;
- (e) 13^{ème} Championnat du monde militaire de triathlon du 05 au 10 juillet à SATENAS, Suède. Seul athlète luxembourgeois au départ, Dirk Bockel s'est classé excellent 7ème de 96 participants de l'épreuve olympique ;
- (f) 2^{ème} Championnat régional de course à pied (20 km de PARIS) organisé du 13 au 15 octobre à PARIS, France (4 coureurs) ;
- (g) Stage d'équitation à la Sportschule de la Bundeswehr à WARENDORF en Allemagne. Du 03 au 22 décembre, un soldat volontaire a participé au stage pour d'obtention du brevet C d'instructeur d'équitation.

b. Participation à des compétitions militaires nationales et internationales.

(1) Marches

- (a) 20 participants à la Marche européenne du Souvenir et de l'Amitié à ARLON (BE) ;
- (b) 18 participants à la 47ième Marche Suisse de deux jours à BERNE-BELP (CH) ;
- (c) 192 participants à la Marche de l'Armée à DIEKIRCH (LU) ;
- (d) 9 participants à la Marche Internationale par l'ASORL ;
- (e) 3 participants au « Schnee – Eifel – Pokal » 2006 à BITBOURG (GE).

(2) Cyclisme

L'équipe militaire a participé aux épreuves suivantes

(a) Randonnées cyclistes

- (i) 6 participants à la Randonnée Elsy Jacobs le 01 mai à GARNICH ;
- (ii) 5 participants à la Randonnée Batty Schmitz le 05 juin à KOERICH ;
- (iii) 4 participants à la Randonnée Jang Goldschmit le 18 juin à DOMMELDANGE ;
- (iv) 4 participants à la Randonnée Michel Lucius le 09 juillet à PREIZERDALL ;
- (v) 8 participants à la Randonnée Jempy Schmitz le 06 août à DIEKIRCH ;
- (vi) 6 participants à la Randonnée Jang Ferrari le 12 août à ETTTELBRUCK ;
- (vii) 6 participants à la La 17e Charly Gaul le 17 septembre à STEINSEL.

(b) Courses à pied

- (i) 4 participants à la ING Europe Marathon/semi-marathon le 27 mai au KIRCHBERG ;
- (ii) 2 équipes au 4^{ème} Trail Uewersauer le 19 novembre à HEIDERSCHEID.

(3) Tirs

- (a) Une équipe « Pistolet à air » de la Section de Tir de l'Armée (STA) a participé à 12 rencontres du championnat national et a terminé 3ème du championnat ;
- (b) une équipe « Pistolet gros calibre » de la STA a participé à 12 rencontres et a terminé 2ème du championnat national ;
- (c) une équipe « Fusil à air » a participé à 10 rencontres et a terminé 6ème du championnat national ;
- (d) une équipe « Fusil petit calibre » a participé à 8 rencontres et a terminé 4ème du championnat national ;
- (e) dans le cadre du championnat fédéral une équipe « Fusil militaire gros calibre » a participé à 6 rencontres et a terminé 6^{ème} du championnat ;
- (f) dans le même cadre une équipe « Fusil militaire M1 » a participé à 6 rencontres et a terminé 6^{ème} du championnat ;
- (g) une équipe de la STA a participé au championnat de pistolet « Feu Central » 1^{ère} division du 02 avril au 21 octobre 2006 avec 7 participants ;

- (h) rencontre amicale de tir entre l'EI-Rgt 2Cy et le Centre militaire le 28 septembre 2006 à MARCHE-EN-FAMENNE (BE).
- (4) Champions nationaux et titres internationaux.
Au cours de l'année 2006, 3 militaires ont remporté un titre de champion national :
 - (a) AdjCh Louis Mariutto, tir au pistolet à air comprimé ;
 - (b) 1SdtCh Alain Kohl, natation, plongeon seniors tremplin 3m et 10 m ;
 - (c) SdtCh David Fiegen, athlétisme, 400 m.
 - (d) Le 13 août, David Fiegen a remporté la médaille d'argent du 800m au Championnat d'Europe d'athlétisme à Göteborg. C'est la première fois dans l'histoire de l'athlétisme qu'un luxembourgeois remporte une médaille à un championnat d'Europe.
- (5) La section de sportifs d'élite de l'Armée.
A la fin de l'année 2006, la section de sports d'élite de l'Armée se composait de 10 membres pratiquant les sports suivants :
Athlétisme (2), équitation (2), karaté (1), sport mécanique (1), triathlon (1), voile(1), danse (1), tir à l'arc (1).

C. EDUCATION

La mission principale de l'Ecole de l'Armée (EA) consiste outre la préparation aux différents examens-concours, à offrir aux volontaires ayant à leur actif 24 mois de service purement militaire un complément à leur formation scolaire antérieure à leur entrée à l'Armée par la fréquentation de cours dans des classes reconnues équivalentes par le Ministère de l'Education Nationale.

1. Personnel enseignant

L'EA fonctionne avec le personnel suivant :

- 1 directeur de l'EA
- 6 instituteurs spéciaux du Ministère de la Défense
- des chargés de cours désignés d'un commun accord par le Ministre de la Défense et par le Ministre de l'Education Nationale.

2. Prestations fournies

Comme par le passé, l'EA a activement participé à certaines autres missions (examens, démarches pour placement de volontaires dans des institutions privées ou étatiques, cours d'appui et de révision pour les examens – concours des Etablissements Pénitentiaires, de l'Armée ainsi que pour les examens de promotion pour adjudants, caporaux de carrière et personnel civil).

3. Année scolaire 2005 / 2006

L'EA fonctionnant par semestres scolaires, le rapport couvre l'année scolaire 2005/2006.

Le premier semestre porte sur la période du 15 septembre 2005 au 15 février 2006, le deuxième semestre couvre la période du 17 février 2006 au 15 juillet 2006 .

L'EA a offert aux volontaires ayant posé une candidature une formation à la voie pour laquelle ils se sont inscrits.

4. NOSY (nouveau système) / COPREX (cours de préparation aux examens)

Les volontaires ayant à leur actif au moins 24 mois de service purement militaire se sont inscrits au nouveau système scolaire (NOSY) résultant du Règlement Grand-Ducal du 21 décembre 2001 concernant le fonctionnement de l'Ecole de l'Armée pour compléter leur formation scolaire par la fréquentation et la réussite de classe AA8, AA9, AB9, AA0, AA1 (correspondant aux classes de 8° TE, 9° TE, 9° PO, T0CM, T1CM de l'EST) respectivement pour accéder à une formation professionnelle et artisanale dans les domaines mécanicien d'auto, tailleur, cordonnier, peintre, aboutissant à l'obtention d'un CATP dans les domaines précités.

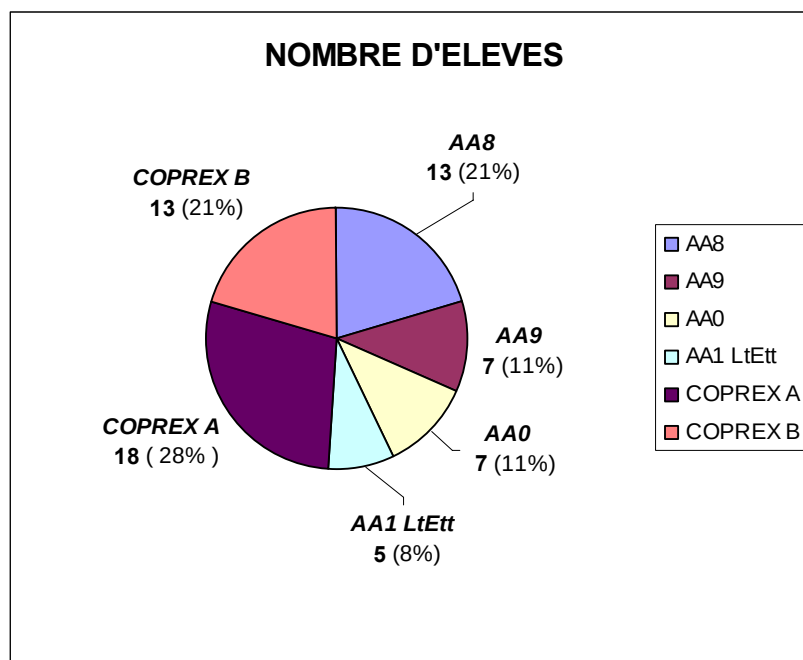
Il est cependant à remarquer que les volontaires inscrits dans les différents niveaux de classe ne participent pas nécessairement aux examens-concours en fin de semestre, mais continuent leur formation scolaire dans l'une ou l'autre classe à niveau différencié, selon leurs capacités et leur motivation, afin de réussir le niveau fixé et déterminé les autorisant à faire valoir leur droit d'accès à l'une ou l'autre administration.

Afin de contrecarrer le nombre trop important d'échecs aux divers examens, des cours particuliers destinés à optimiser la préparation individuelle ont été introduits pour les 2 semestres (COPREX).

Tous les volontaires ayant à leur actif 24 mois de service purement militaire et introduisant une demande de participation à l'un ou l'autre examen sont autorisés à participer à ces cours.

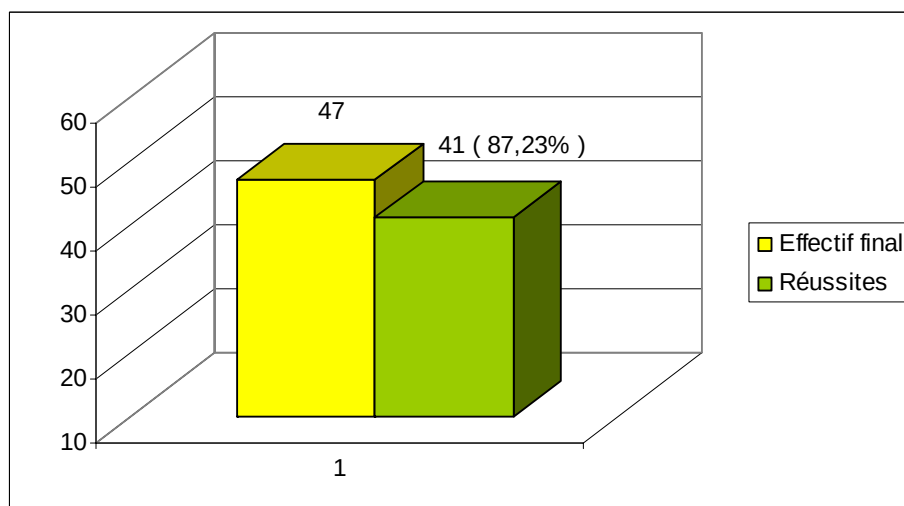
5. 1^{er} semestre 2005/2006

Les effectifs au début du 1^{er} semestre 2005/2006 s'élevaient à **63 unités** réparties sur 6 classes : AA8, AA9, AA0 et AA1(Lycée Technique Ettelbruck) , COPREX A et COPREX B :

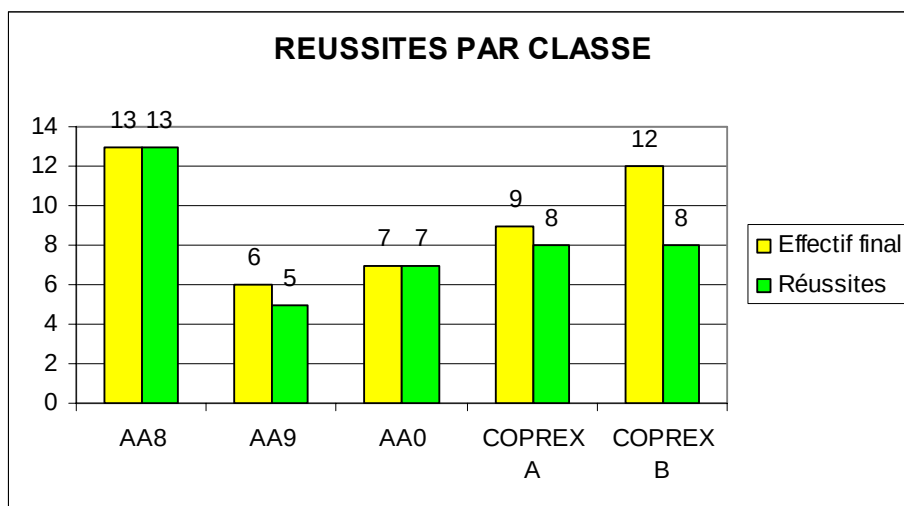
a. Résultats scolaires au 1^{er} semestre 2005/2006

Sur les 63 volontaires mandatés à suivre les cours dans les classes respectives, il y eut 11 arrêts de formation ayant pour raison la réussite à des examens-concours, d'annulations de participation ou de renvoi du cours.

Parmi les 52 volontaires ayant suivi la totalité des cours auxquels il faudra soustraire les 5 volontaires de la classe AA1 au Lycée Technique Ettelbruck vu que leur formation porte sur une année scolaire, 41 volontaires ont réussi, ce qui correspond à un taux de réussite de 87,23%.

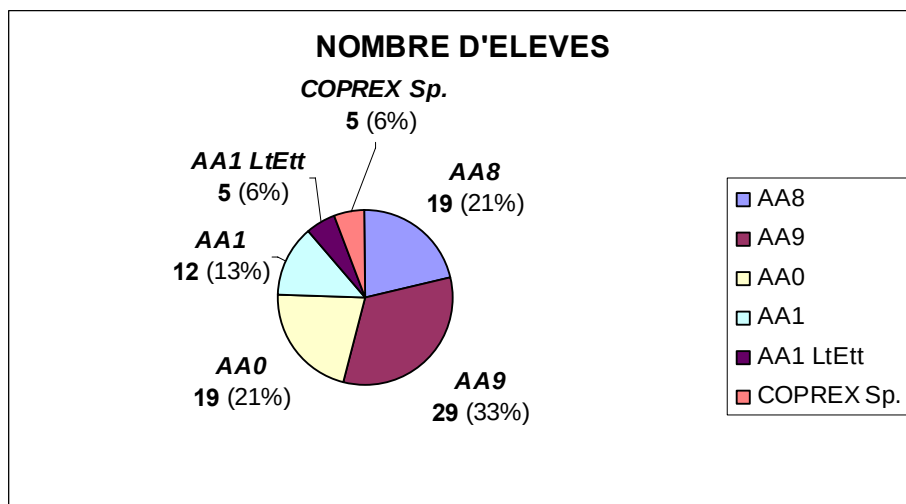


Réussites par classe 1ier semestre 2005/2006



6. 2^{ème} semestre 2005/2006

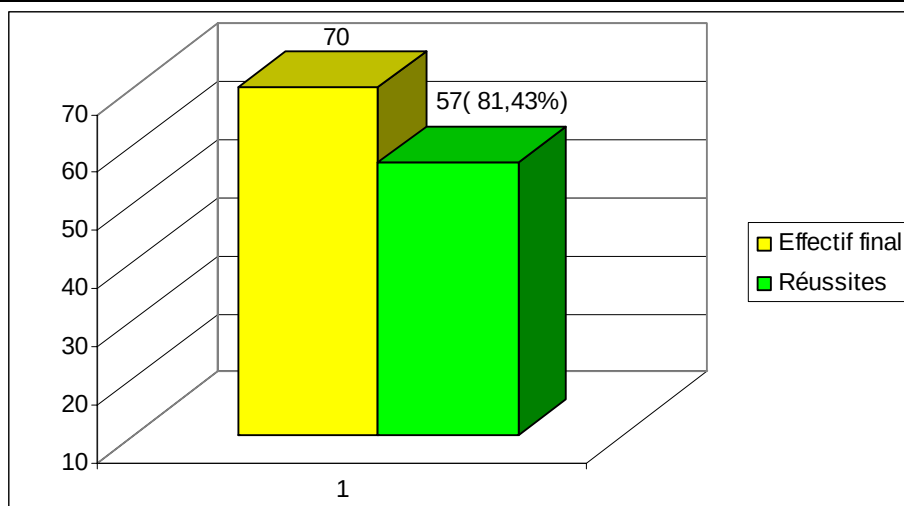
Les effectifs au début du 2^{ème} semestre 2005/2006 s'élevaient à **89 unités**, réparties sur 5 classes : AA8, AA9, AA0, AA1 et AA1 Lycée Technique Ettelbruck auxquelles s'ajoute à partir de mi-avril une classe COPREX spéciale pour les volontaires inscrits aux examens-concours Sous-Officier de l'Armée et Inspecteur de Police :



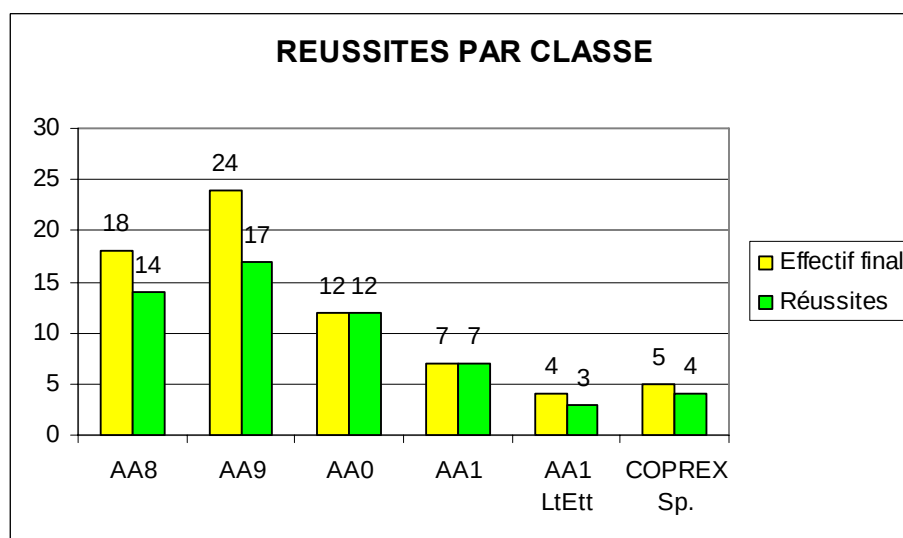
a. Résultats scolaires au 2^{ème} semestre 2005/2006

Sur les 89 volontaires mandatés à suivre les cours dans les classes respectives, il y eut 19 arrêts de formation dus en particulier à un grand nombre de réussites (17) à des examens-concours, à des annulations en cours de formation respectivement à des renvois.

Parmi les 70 volontaires ayant suivi la totalité des cours, 57 volontaires ont réussi, ce qui correspond à un taux de réussite de 81,43 %.



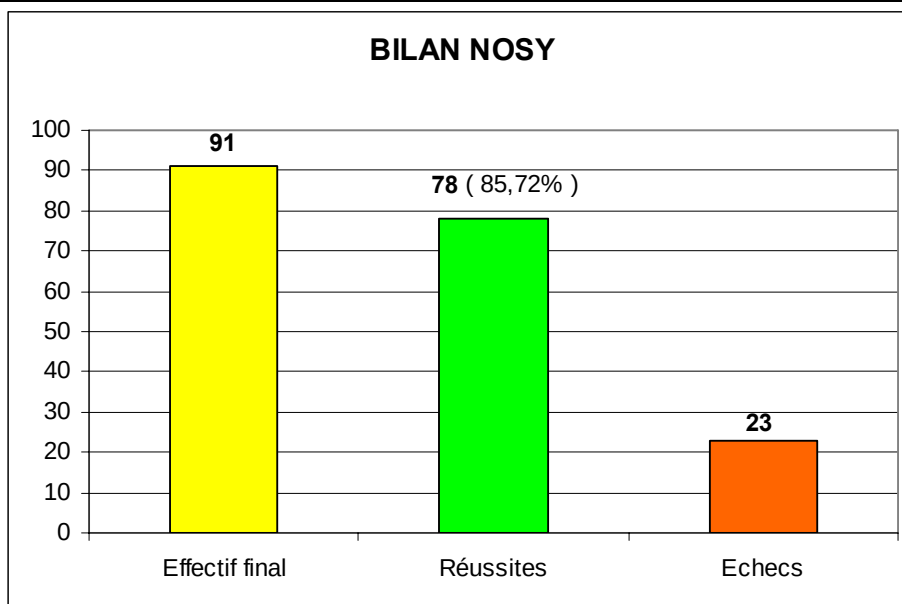
b. Réussites par classe 2^{ième} semestre



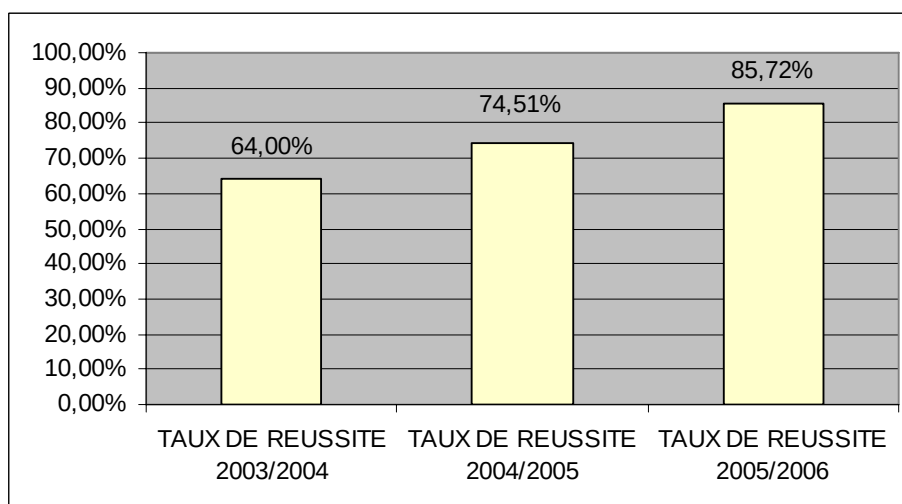
7. Bilan de l'année scolaire 2005/2006

Sur un total de 91 volontaires ayant suivi la totalité des cours NOSY (pour un effectif initial de 126 volontaires), 78 élèves ont réussi les classes respectives et se sont vus décerner par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation professionnelle les certificats d'équivalence correspondant à leur formation scolaire à l'EA.

Pour ce qui est des cours COPREX, sur un total de 26 volontaires ayant suivi la totalité des cours, il y eut 6 échecs.



Par rapport aux années précédentes, les taux de réussite ont sensiblement augmenté.



8. Formation professionnelle et artisanale

Pour l'année scolaire 2005/2006, aucune candidature pour une formation professionnelle et artisanale n'a été introduite.

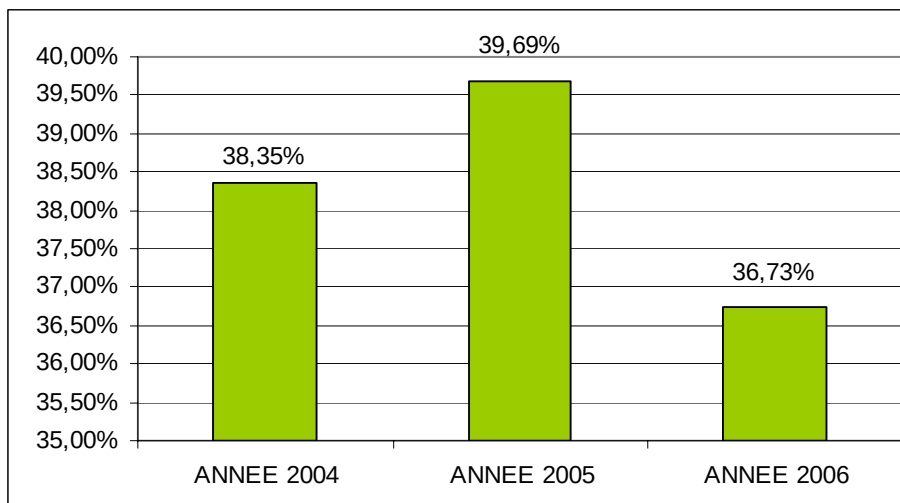
9. Résultats aux différents examens

Pendant l'année scolaire 2005/2006, les diverses administrations et entreprises recrutant leurs candidats par le biais de l'Armée organisaient 11 examens-concours réservés exclusivement aux élèves actuels et anciens ainsi qu'aux volontaires n'ayant jamais suivi une formation à l'EA pour pourvoir à 81 postes vacants.

Le nombre de candidatures présentées s'élevait à 225, mais seulement 177 volontaires ont participé aux examens. Cet écart à priori démesuré s'explique par le fait que beaucoup de candidats se sont inscrits à plusieurs examens respectivement ont annulé leur candidature.

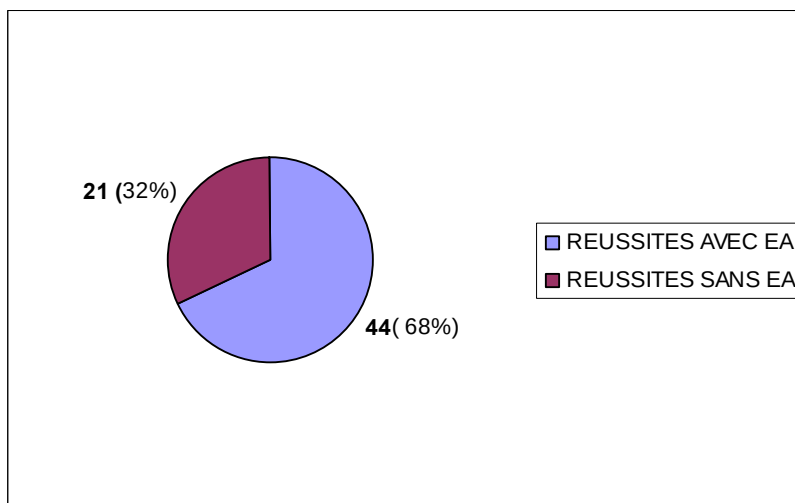
Sur un total de 177 candidats participant aux divers examens, il y a eu 65 réussites (36,73%).

Par comparaison aux années précédentes :



Ce déclin péremptoire peut s'expliquer en partie par le fait que :

- a. des administrations et entreprises continuent à présenter des questionnaires ne correspondant plus aux programmes actuels de l'enseignement en général ;
- b. beaucoup de candidats, en particulier ceux qui n'ont jamais suivi les cours à l'EA, se voient soudainement confrontés à des matières pour lesquelles ils ne ressentent plus aucune affinité après une interruption d'apprentissage scolaire de 2 ans et davantage ;



- c. la tendance générale du principe du moindre effort et de la nonchalance continue à se manifester parmi les volontaires, bien que des mesures préventives aient été démarrées à cet égard. A cela s'ajoute encore un manque de confiance et de responsabilité envers soi-même accompagné d'une constante recherche à dévier les moindres difficultés rencontrées par un retour au plus facile.

10. Conclusion

L'EA a continué à assumer ses responsabilités en assurant aux volontaires désireux une reprise de contact avec le système scolaire par une mise en application des programmes établis ainsi qu'en leur offrant par le biais du nouveau système scolaire un complément à leur formation scolaire antérieure.

SECTION 3.

OPERATIONS - SECURITE MILITAIRE - BUREAU D'ORDRE

A. OPERATIONS.

Au cours de l'année 2006, trois missions supplémentaires se sont ajoutées aux missions KFOR au KOSOVO, ALTHEA en BOSNIE-HERZEGOVINE et ISAF en AFGHANISTAN. Il s'agit des missions EUSEC et EUFOR en RD Congo et de la mission BELUFIL au LIBAN.

1. Participation luxembourgeoise à la KFOR au KOSOVO

a. Situation générale.

La situation sécuritaire au KOSOVO reste précaire et incertaine. Les risques découlent de la fragilité des institutions publiques, de la criminalité organisée, de la corruption, que de la lenteur des progrès économiques et finalement du statut définitif du KOSOVO.

En vue d'améliorer la flexibilité opérationnelle du Comd KFOR, la KFOR a été réorganisée d'une structure de 4 brigades multinationales, les « Multinational Brigade » (MNB) vers une structure de « Multinational Task Forces » (MNTF),

En été 2006, l'unité luxembourgeoise, jusqu'à ce moment intégrée dans une compagnie belge, a été placée à partir du mois de septembre sous commandement français et intégrée dans la compagnie ISR (unité de renseignement, de surveillance et de reconnaissance) française de la MNTF N (Multinational Task Force North).

La zone de responsabilité de la MNTF N n'a pas changé par rapport à celle de la Brigade multinationale Nord. La zone d'opération du détachement luxembourgeois se trouve dans la région Nord-Ouest du KOSOVO. Il s'agit d'une région montagneuse et accidentée où les routes en bon état sont peu nombreuses.

Dans l'exécution de ses missions, le contingent luxembourgeois est placé sous contrôle opérationnel (OPCON) du Commandant de la compagnie ISR, qui lui est sous commandement direct du Commandant de la MNTF N.

(1) Missions des pelotons KFOR.

Pendant leur engagement de 4 mois, les pelotons KFOR exécutent différentes missions qui consistent notamment à effectuer des patrouilles, à occuper des postes d'observation et des « check points » fixes et mobiles, à escorter des convois de matériel et de personnel, à participer au bouclage de village, à effectuer des missions d'appui appelées « Quick Reaction » au profit d'une unité amie.

(2) Evénements importants

Les négociations sur le statut futur du KOSOVO, commencées en fin d'année 2005, et n'ont pas aboutis au cours de l'année 2006.

b. Personnel KFOR engagé en 2006.

Au courant de l'année 2006, 3 officiers, 11 sous-officiers, 4 caporaux et 51 soldats volontaires, soit 69 militaires, ont participé aux opérations de maintien de la paix au sein de la KFOR.

	* KFOR XVIII/20	KFOR XIX/21	** KFOR 20	Total
Offr	1	1	1	3
SOffr	3	4	3	10
Caporaux	1	1	1	3
SdtVol	17	17	17	51

- * le contingent KFOR XVIII/20 a été déployé fin novembre 2005
- ** le retour du contingent KFOR 20 s'est effectué le 20 janvier 2007. La numérotation des contingents double avec chiffres romains/arabes a été changée en numérotation simple avec chiffres arabes.

2. Participation luxembourgeoise à la mission ALTHEA de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine

a. Situation générale.

Le 02 décembre 2004, l'Union européenne a pris la relève de l'opération militaire de maintien de la paix (SFOR) de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine. La force européenne (EUFOR) est constituée de ressortissants de 33 nations. L'effectif se compose de 5950 militaires et de 500 policiers. L'OTAN maintient une présence résiduelle de 200 à 300 hommes sur le terrain.

Depuis le 01 juin 2004, les forces en Bosnie-Herzégovine ont été réorganisées en trois secteurs à savoir, la Multinational Task Force North (MNTF-N), la Multinational Task Force South-East (MNTF-SE) et la Multinational Task Force North-West, (MNTF-NW). Le quartier général de la force européenne se trouve à SARAJEVO.

b. Participation luxembourgeoise à la mission "ALTHEA".

Depuis le 01 novembre 2004 à tour de rôle, un sous-officier luxembourgeois participe à cette mission pour une durée de 4 mois. Il occupe le poste de "Admin Assistant" au sein de la branche CJ4 (Logistique) au quartier général à SARAJEVO.



3. Participation luxembourgeoise à la Force Internationale de Sécurité et d'Assistance (ISAF) en Afghanistan

a. Situation générale.

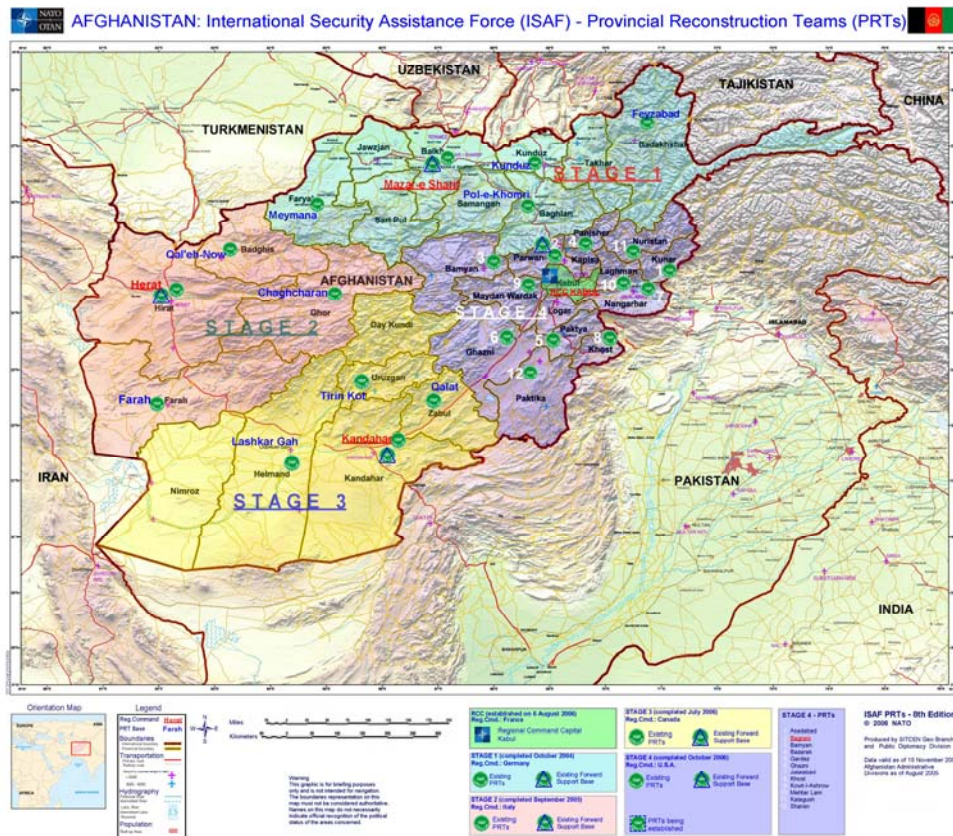
Dans le cadre des accords de Bonn signés le 05 décembre 2001 relatif à l'établissement d'un plan pour la paix et la sécurité en Afghanistan, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a mandaté le déploiement d'une Force Internationale de Sécurité et d'Assistance en Afghanistan.

Cette force multinationale a pour mission:

- (1) d'assister le gouvernement afghan dans le maintien de la sécurité ;
- (2) d'assurer un climat de stabilité et de sécurité à Kaboul et dans la région environnante ;
- (3) de permettre la réintégration de l'Afghanistan, comme membre, dans la communauté internationale.

A partir de 2004, la communauté internationale a déployé des «Provincial Reconstruction Teams» (PRT) dont l'ISAF est responsable pour la composante militaire. Ces équipes PRT qui étaient au début surtout implantées dans les provinces situées au nord du pays et entre-temps également à l'ouest de l'Afghanistan ont comme mission principale le renforcement de l'environnement de sécurité du peuple afghan à travers le dialogue avec les dirigeants locaux. Ils soutiennent et contribuent activement aux programmes du gouvernement afghan pour le développement et la reconstruction du pays.

L'expansion de la zone de responsabilité de l'ISAF d'abord vers la région Sud, puis vers la région Est du pays a entraîné l'implication de l'ISAF dans les combats contre les forces antagonistes. Malgré le succès des élections en 2005, la situation sécuritaire s'est aggravée avec un nombre croissant d'attaques et d'attentats avec la mise en œuvre de « road-side bombs » et incidents au VBIED (Vehicle Borne Improvised Explosive Device). L'activité croissante des talibans, principalement dans les provinces du sud de l'AFGHANISTAN pose de plus en plus de problèmes à l'ISAF.



b. Participation luxembourgeoise.

Depuis 2003, le Luxembourg participe activement à l'ISAF. L'Armée contribue à cette mission avec une section de 9 militaires. Ils sont intégrés dans la compagnie de protection belge qui contribue à la sécurité de l'aéroport international de Kaboul (KAIA). Le Gouvernement luxembourgeois en conseil a pris la décision de prolonger l'engagement du contingent LU jusqu'en février 2008.

(1) Les missions du détachement luxembourgeois.

Les missions générales de notre détachement de protection à l'aéroport international de Kaboul sont les suivantes :

- participer à la sécurité du périmètre intérieur de KABUL International Airport au sein de la Cie belge soutenue par des éléments de sécurité afghans ;
- participer à un engagement en dehors du périmètre en réaction à une menace directe dirigée contre la partie militaire de KAIA à partir d'une position clairement localisée, située à proximité directe (à max 300 mètres) du périmètre de l'aéroport ;
- participer au plan de défense général de KAIA dans le cadre des plans de surveillance et de défense.

(2) Les missions particulières qui découlent des missions générales sont les suivantes :

- assurer le contrôle d'accès à l'aéroport international ;
- en fonction de la menace, assurer la surveillance et/ou la défense de KAIA moyennant des postes d'observation de jour et de nuit, des patrouilles montées et démontées au sein de l'aéroport de Kaboul ;

- (c) effectuer des patrouilles de contact sur l'aéroport de Kaboul en direction de la police afghane dont la mission consiste à assurer la sécurité de l'aéroport civil et des postes d'observation de l'Armée nationale afghane qui a pour mission d'assurer la sécurité immédiate de la zone aéroportuaire et contrôler les accès sur le site de KAIA ;
 - (d) fournir des éléments de Force de Réaction Rapide (QRF) pour appuyer et renforcer le dispositif de surveillance et /ou de défense de l'aéroport ;
 - (e) être prêt à effectuer des missions de maintien de l'ordre pour leur propre protection sur l'aéroport de Kaboul ;
 - (f) assurer l'escorte de personnalités dans la zone de responsabilité de la brigade multinationale Kaboul (KMNB).
 - (g) assurer la sécurité des vols effectués par les aéronefs immatriculés dans les pays de l'OTAN ou de l'UE à destination des aéroports situés en province dont les pistes ne sont pas sécurisées en permanence.
- (3) Afin d'exécuter ces missions de façon efficace et efficiente, d'autres tâches sont exécutées par nos militaires. Il s'agit :
- (a) de l'exécution d'exercices de tir (au champ de tir) destinés à maintenir l'opérationnalité du contingent ;
 - (b) de la récupération de munitions au dépôt de munitions ;
 - (c) du contact du personnel clé avec le QG du Commandement régional Kaboul (Regional Command Capital) situé à 15 km au Nord-Ouest de KAIA, le QG ISAF à Kaboul ainsi qu'avec les autorités afghanes.
- c. Personnel participant à la mission.

Détachement LU de protection KAIA

	* ISAF VIII	ISAF IX	ISAF X	** ISAF XI	Total
Offr	1	1	1	1	4
SOffr	1	1	1	1	4
Caporaux	1	1	1	1	4
SdtVol	6	6	6	6	24

Le détachement « ISAF LU VIII » a relevé le septième détachement en novembre 2005. Le détachement « ISAF-LU-XI » en place à Kaboul début novembre 2006 retournera fin février 2007 au LUXEMBOURG.

4. Participation luxembourgeoise à la mission EUSEC RD Congo en République Démocratique du CONGO

a. Situation générale.

Suite à une demande officielle du gouvernement de la RDC, l'UE a décidé d'établir une mission de conseil et d'assistance de l'UE en matière de réforme du secteur de la sécurité en RDC. Cette mission à caractère civil, vise à apporter un soutien concret au processus d'intégration de l'Armée congolaise et de bonne gouvernance en matière de sécurité, y compris en matière de contrôle et de gestion financière, de statut de la fonction militaire, de formation, de passation de contrats publics, de comptabilité et de suivi financier. En vue de la modernisation du système de gestion du personnel et des finances des FARDC (Forces Armées de la République Démocratique du CONGO), la mission EUSEC RD Congo a élaboré un projet de programme d'assistance technique visant à la modernisation et au contrôle de la chaîne de paiement des militaires congolais dénommé « EUSEC RD Congo – FIN » (Chaîne de paiement).

b. Participation luxembourgeoise.

- (1) Depuis le 04 avril 2006, à tour de rôle et pour une durée de 4 mois, un sous-officier luxembourgeois participe à cette mission.
- (2) Il assure la fonction de Sous-Officier soutien logistique EUSEC FIN, partie chaîne de paiement.

5. Participation luxembourgeoise à la mission EUFOR RD Congo en République Démocratique du CONGO

a. Situation générale.

Sur demande du secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, l'UE a décidé de déployer une force dont la tâche principale serait de soutenir les activités de stabilisation de la MONUC en cas de troubles que l'ONU ne pourrait maîtriser seule.

Un état-major de la force européenne (FHQ) a été déployé à KINSHASA (RDC) tandis que l'état-major de l'opération (OHQ) a été installé à POTSDAM (DEU).

b. Participation luxembourgeoise.

Du 11 juillet au 07 décembre 2006, l'officier a été intégré au FHQ et a assumé la fonction d'officier de liaison auprès de la MONUC.

Du 07 juin au 15 décembre 2006, le sous-officier a été intégré au OHQ et a assuré la fonction de CJ3/45 « JOC Assistant » au centre opérationnel de l'OHQ.

6. Participation luxembourgeoise à la FINUL (Force intérimaire des Nations-Unies au LIBAN)

a. Situation générale.

Suite aux événements de juillet 2006, le cessez-le-feu du 14 Août 06 et la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU, une force internationale d'environ 15000 militaires est déployée au LIBAN pour garantir le cessez-le-feu, le retrait des forces armées israéliennes et des groupes armés et la prise de responsabilités des forces gouvernementales libanaises. La force internationale des Nations Unies appuie l'Armée libanaise mais n'intervient pas dans le désarmement du Hezbollah.

b. Participation luxembourgeoise.

- (1) Depuis le 09 octobre 2006, à tour de rôle, un officier et un sous-officier luxembourgeois participent à cette mission pour une durée de 4 mois. Ils sont intégrés dans une unité belge.
 - (a) L'officier exécute la fonction de chef TOC (Tactical Operation Centre) en application des ordres du Comd du Battle Group BE pour coordonner les mouvements et la mise en œuvre des capacités BE et pour tenir à jour la situation dans la zone de responsabilité.

- (b) Le sous-officier agit, sous les ordres du chef du BIC (Battlefield Intelligence Cell) en tant que spécialiste en matière de déminage et pour gérer les informations sur les explosives et mines
- (2) L'unité belge a pour missions principales de faire fonctionner un hôpital rôle 2 et de participer au déminage et à la reconstruction dans le secteur de la Brigade Ouest.

7. Conclusions

La participation de militaires luxembourgeois à des opérations de maintien de la paix a été la mission opérationnelle principale de l'Armée en 2006. 104 militaires luxembourgeois ont participé aux missions KFOR, ISAF, ALTHEA, EUFOR RDC, EUSEC RDC et FINUL sous les égides de l'OTAN, de l'UE et de l'ONU.

Dans ce contexte, la formation et l'entraînement de nos troupes, l'acquisition de nouveaux matériels s'effectuant en étroite coordination avec nos partenaires constituent un atout par l'Armée luxembourgeois. Toutefois, de nouveaux défis tels le concept NRF de l'OTAN et celui des Groupements Tactiques de l'Union européenne (GT), nous concernent et nécessitent une réévaluation délicate de l'effort principal de défense luxembourgeois au vu du spectre complet des types de missions qu'ils engendrent.

Actuellement les instances compétentes sont occupées à définir le cadre des missions futures de l'armée, afin de permettre au Luxembourg de remplir ses obligations dans le cadre des nouvelles structures que se sont fixées tant l'Union européenne que l'OTAN afin de prévenir ou gérer des crises internationales dans l'intérêt de la stabilité et de la sécurité en Europe et dans le monde.

Il convient de souligner que des militaires luxembourgeois étaient engagés simultanément dans six opérations différentes, le plus grand nombre d'opérations auxquelles l'Armée luxembourgeoise n'a jamais participé.

B. SECURITE MILITAIRE

1. Sécurité des installations militaires

En 2006, l'Armée a introduit des nouvelles cartes d'identité militaire permettant l'exploitation informatisée du nouveau système de surveillance électronique et d'accès de ses installations militaires mis en service en 2005. La garde physique des installations militaires par des gardiens professionnels depuis 2002, s'est avérée efficace. Aucun incident ayant trait à la sécurité des installations militaires n'a été relevé en 2006. Toutefois, au vu de la situation internationale, il convient de maintenir les mesures de vigilance appropriées.

2. Mesures en matière de contre terrorisme

Malgré l'absence d'une menace terroriste directe au courant de l'année 2006 au Luxembourg, les mesures de sécurité mises en place en 2004 ont été maintenues.

C. BUREAU D'ORDRE AUXILIAIRE DE L'ARMEE (BOA) ET LA SALLE DES OPERATIONS.

1. Missions

La mission principale du Bureau d'ordre auxiliaire à l'Etat-major de l'Armée consiste dans la gestion du courrier classifié et de desservir le secrétariat spécial du Ministère de la Défense ainsi que les différents bureaux à l'Etat-major.

En outre, le personnel de ce bureau est appelé à assumer les fonctions suivantes:

- a. assurer la supervision du matériel cryptologique et des moyens de communications sécurisés (Crypto-Custodian);
- b. garantir les transmissions du courrier classifié ;
- c. assurer le suivi des accords de normalisation de l'OTAN (STANAG) et leur ratification et mise en application éventuelle.

2. Moyens de transmissions et de communications sécurisées

Dans le domaine des transmissions et des communications sécurisées, l'Armée luxembourgeoise s'est dotée de nouveaux moyens pour garantir la liaison avec les commandements alliés et les instances politiques concernées.

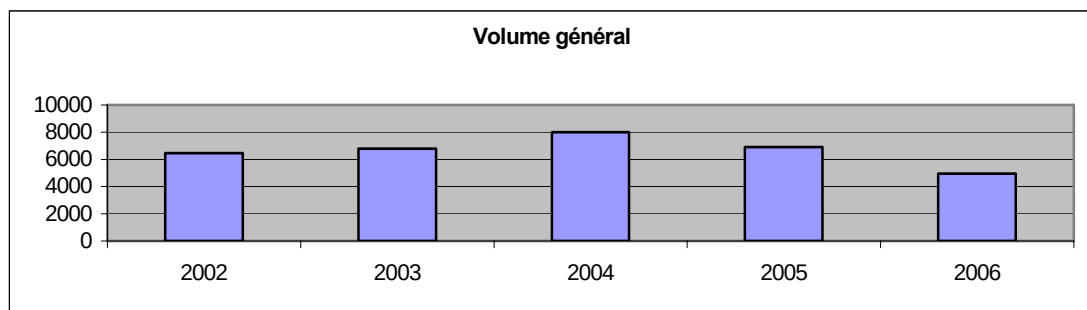
Depuis sa connexion aux réseaux sécurisés "CRONOS" et "LUSECNET" en 2003 et 2004, l'Etat-major de l'Armée peut disposer, en temps réel, des renseignements sur les opérations militaires en cours et recevoir, voir transmettre, les informations classifiées d'importance nationale de et vers les représentations politique et militaire à l'étranger.

Dans une prochaine étape, la connexion des représentations militaires à l'étranger au réseau "LUSECNET" sera réalisée.

3. Volumes des courriers classifiés

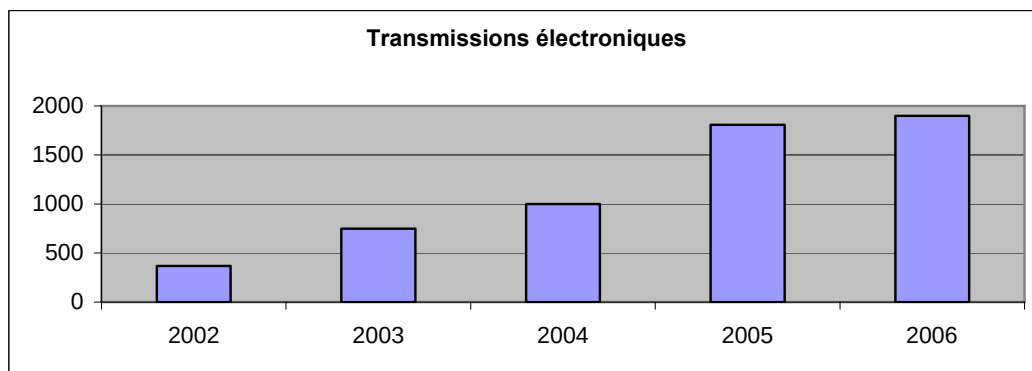
- a. Volume général.

En 2006, nous constatons une diminution générale de quelque 1.200 enregistrements par rapport à l'année 2005. En conclusion, on peut constater que, sur les dernières années, le volume général d'enregistrements s'élève en moyenne à quelque 6.000 unités par an.

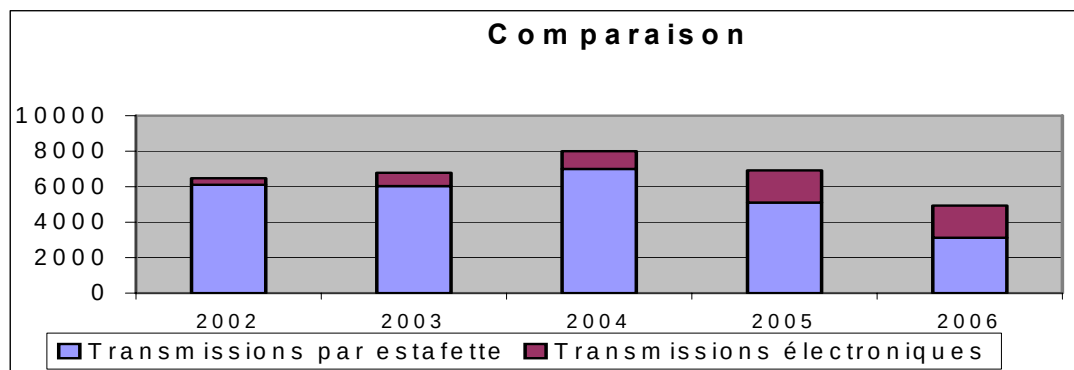


b. Volume du courrier électronique.

Le volume général du courrier électronique en 2006 est resté pratiquement identique par rapport à 2005. Le graphique montre qu'après la période d'adaptation aux systèmes "CRONOS" et "LUSECNET" en 2003 et 2004, l'utilisation des nouvelles technologies a presque doublé.



c. Comparaison entre les transmissions électroniques et envois par estafette

4. Accords de normalisation (STANAG)

Suivant les objectifs politiques globaux de l'OTAN et, en particulier dans le cadre du concept stratégique de l'Alliance, l'Armée luxembourgeoise participe également à l'élaboration, l'adoption et la mise en application d'accords normatifs pour atteindre et préserver le niveau requis de compatibilité et d'interchangeabilité.

Au courant de l'année 2006, l'Armée luxembourgeoise a été saisie de se prononcer sur 47 projets d'accord de normalisation.

17 projets d'accord ont été ratifiés par le Luxembourg, dont 1 sans restrictions, 1 avec réserves nationales et 15 sans mise en application.

A 6 reprises, le Luxembourg ne s'est pas prononcé, soit parce qu'il n'était pas concerné par le sujet de l'accord (p.ex.: normes des forces maritimes et/ou sous-marines), soit qu'il ne disposait pas des capacités nécessaires pour examiner le sujet traité. En 2006, 9 accords ont été mis en application à l'Armée luxembourgeoise.

SECTION 4.

RELATIONS INTERNATIONALES

SECTION 4 . RELATIONS INTERNATIONALES.**1. OTAN.**

Le 07 décembre 2006, le commandant du Grand Quartier Général des Puissances alliées en Europe (SACEUR), le Général JONES, a remis le commandement au général américain, le Général CRADDOCK.

a. Généralités.

Outre la poursuite des travaux ciblant une intégration graduelle de l'Ukraine dans les structures euro-atlantiques, l'intensification de la coopération avec la Russie et le développement de la coopération avec les pays méditerranéens, l'adhésion de la Serbie, du Monténégro et de la Bosnie-Herzégovine au Partenariat pour la Paix, l'année 2006 fut marquée par les points forts suivants :

(1) Les Balkans occidentaux.

- (a) En 2006, les priorités de l'OTAN pour la Bosnie-Herzégovine étaient le maintien d'un quartier général à Sarajevo avec environ 150 militaires pour assister ce pays dans la réforme de défense et pour maintenir des tâches opérationnelles résiduelles, telles que la capture des criminels de guerre.
- (b) L'environnement de sécurité au Kosovo reste fragile dans l'attente de la définition du statut futur. Ainsi, l'OTAN a décidé que la KFOR maintiendrait une présence robuste. Par contre elle a modifié la structure des forces en remplaçant le système des secteurs de brigade par celui des forces opérationnelles (task forces). Un effort concerté des différents acteurs internationaux, présents sur le terrain, devra viser à instaurer une bonne gouvernance et à soutenir les réformes des institutions kosovares.

La KFOR compte actuellement un effectif d'environ 17.000 personnes. Le Luxembourg y participe avec un peloton de 23 militaires stationné aux Nord-ouest du Kosovo. Il s'agit d'une région montagneuse et accidentée où le réseau de communication est en mauvais état. Depuis septembre 2006, un peloton luxembourgeois opère sous commandement français à partir de NOVO SELO. Le contingent fait parti d'un détachement d'Information, de Surveillance et de Reconnaissance (ISR) travaillant au profit de la Multi National Task Force Nord (MNTF (N)).

(2) L'Irak.

Suite aux conclusions du sommet de l'OTAN à Istanbul en juin 2004, l'OTAN a décidé, conformément à la résolution 1546 du Conseil de sécurité des Nations Unies, d'aider le Gouvernement intérimaire irakien à assurer la formation des forces de sécurité irakiennes et à contribuer à l'équipement de celles-ci, l'objectif étant d'assister l'Irak à assumer pleinement la responsabilité de sa propre sécurité le plus tôt possible. Ainsi, l'OTAN a envoyé 165 militaires à Bagdad en vue de former le personnel irakien et de garantir l'appui logistique. Au Sommet de Riga en novembre 2006, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont par ailleurs demandé aux autorités militaires de définir des options concernant la fourniture d'un soutien additionnel aux forces de sécurité irakiennes, sous la forme de formations spécialisées.

A souligner que l'Alliance a également joué un rôle de coordination des offres d'équipement et de formation faites par les pays de l'OTAN et des pays partenaires.

(3) L'Afghanistan.

L'OTAN a pour mandat d'aider et d'encourager le Gouvernement afghan à améliorer la sécurité du peuple afghan et à faire face aux défis que représentent le trafic des stupéfiants, les insurgés et le désarmement de toutes les milices locales. Suite au déploiement de troupes alliées dans la région sud et est de l'Afghanistan, les troupes de l'OTAN étaient impliquées dans de violents combats avec les insurgés, principalement localisés dans ces régions. Afin de pouvoir réagir d'une manière plus souple à ces engagements, les nations ont été invitées à lever les restrictions d'emploi de leurs troupes et de permettre le déplacement d'une région à l'autre du pays. En parallèle, une implication plus accrue des nations dans les efforts de reconstruction devrait permettre de gagner la bataille des cœurs et des esprits, alors que l'assistance à la formation des unités afghanes devrait permettre aux autorités afghanes de prendre en main leur destin.

Le Luxembourg contribue à la FIAS depuis 2003 avec 9 militaires détachés à Kaboul. La mission du détachement militaire luxembourgeois consiste à participer au dispositif mis en place pour assurer la sécurisation de l'aéroport international de Kaboul et celle des vols effectués par les aéronefs militaires à destination des aéroports situés en province dont les pistes ne sont pas sécurisées en permanence.

(4) Darfour.

Dans le cadre du renforcement de la mission de l'Union africaine (UA) au Darfour (AMIS II), l'OTAN continue d'apporter un soutien à la mission menée par l'UA, notamment en assurant le transport aérien de troupes, ainsi que la formation des officiers appelés à travailler au sein de l'état-major de la force de l'UA. A noter que sur demande de l'UA la mission d'appui de l'OTAN a été prolongée jusqu'en juin 2007.

(5) NRF.

L'atteinte de la pleine capacité opérationnelle de la force de réaction de l'OTAN (NRF), déclarée lors du Sommet de Riga, a été un événement d'importance majeure. A cette même occasion, les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont mis d'accord sur le financement en commun du déploiement de cette force dans un délai très court. Cet accord, qui sera valable pendant deux ans, devrait servir à encourager les alliés à faire partie des rotations de la NRF. En parallèle, le Comité militaire s'est chargé d'étudier plus en avant d'autres mesures devant permettre de garantir la génération de force à long terme des troupes et capacités de cette force.

b. Représentant militaire permanent au Comité militaire de l'OTAN (MilRep).

Le Représentant militaire permanent se charge, pour le compte du Chef d'Etat-Major, des activités courantes du Comité militaire.

En 2006, le Comité militaire a traité les sujets suivants :

- L'extension de la mission en Afghanistan dans la région sud et est avec en particulier les modalités de coopération entre la FIAS et les forces de coalition de l'opération Enduring Freedom, (sous contrôle américain) ;
- la formation des forces de sécurité irakiennes et la protection du personnel allié déployé sur place ;
- les mesures permettant de garantir la génération de forces à long terme pour la NRF ;
- les critères capacitaires évolutifs applicables aux troupes de la NRF ;
- la réalisation d'un relevé des aéroports militaires clefs de l'Alliance en Europe ;

- le développement d'un concept pour une capacité en réseau de l'OTAN permettant d'optimiser le partage des informations (NATO Network Enabling Capability) ;
- le lancement d'une initiative de transformation des forces d'opérations spéciales visant à accroître leur aptitude à s'entraîner et opérer ensemble ;
- l'élaboration d'une approche globale au profit des opérations menées par l'Alliance (EBAO – effects based approach to operations) afin de coordonner au mieux les activités civiles et militaires de la communauté internationale ;
- l'activation d'un centre de fusion des données du renseignement ;
- l'armement en personnel de la structure de commandement en vue de la rendre plus légère, efficiente et efficace.

Par ailleurs, le Comité militaire a poursuivi ses travaux pour l'identification de la future base aérienne pour la flotte AGS (système de surveillance terrestre de l'Alliance) et a étudié les améliorations possibles dans le cadre des dispositions de liaison de l'OTAN auprès de l'Etat-major de l'UE.

c. Représentant militaire permanent adjoint au Comité militaire de l'OTAN (RepMilAdjt).

Le nombre important d'opérations et de missions en cours a un impact direct sur les activités du Comité militaire et de ses groupes de travail avec une multiplication de réunions, et ceci afin de garantir une coordination adéquate avec SHAPE et de pouvoir répondre aux questions et soucis d'ordre militaire du Conseil atlantique du Nord. Dans la mesure du possible, il appartient au RepMilAdjt de s'occuper de ces groupes de travail, voire de remplacer le MilRep en son absence au Comité militaire.

Le RepMilAdjt s'est concentré en 2006 sur les dossiers suivants : « Air Policing » et « RENEGADE », processus de la « NRF Long Terme Force Generation », la nouvelle étude quant à la structure de commandement de l'OTAN et les implications y relatives sur le partage du risque et des coûts, l'utilisation militaire de l'aéroport FINDEL, l'oléoduc OTAN au Findel, la revue des besoins militaires.

Dans le cadre du questionnaire de la planification de la défense adressé au Luxembourg le RepMilAdjt a figuré en tant que point de coordination pour les concertations entre l'OTAN avec les autorités luxembourgeoises.

d. Conseiller militaire auprès de la délégation permanente à l'OTAN.

Le Conseiller militaire auprès de la délégation permanente à l'OTAN représente le Luxembourg dans plusieurs comités, notamment le "Defence Review Committee" (DRC), l'"Executive Working Group" (EWG), l'"Executive Working Group - Reinforced" (EWG-R), et le "Defence Group on Proliferation" (DGP).

Le DRC a continué en 2006 à adapter le questionnaire de la planification de la défense pour l'année 2008. Ce travail continuera en 2007.

L'EWG s'est penché en 2006 avant tout sur les capacités OTAN, les relations OTAN-UE dans le contexte du groupe sur les capacités, les opérations OTAN, la logistique multinationale, le support financier de la NRF en cas de déploiement rapide, les engagements en matière de capacités contractés au Sommet de Prague en 2002, les objectifs d'employabilité et la préparation du Sommet de Riga. Suite aux mécanismes de gestion dans le cadre de la Directive Politique Globale, l'EWG a également vu ses compétences élargies afin d'assurer la coordination des autres disciplines de planification.

La défense antimissile et le suivi politico-militaire de l'étude de faisabilité y relative figuraient à l'ordre du jour de l'EWG-R.

Le DGP a traité les questions sur la capacité de recours aux moyens de l'arrière (Reach Back), l'évaluation du bataillon multinational de défense et les opportunités d'entraînement dans le cadre de la défense des armes chimiques, biologiques et nucléaires, la politique relative au stock virtuel de moyens de défense chimiques et biologiques et les dispositifs explosifs de circonstance. Par ailleurs, le DGP a organisé un séminaire au niveau du Conseil de l'Atlantique nord sur les armes de destruction massive et un symposium DGP s'est déroulé à Paris afin de déterminer les avancées des travaux dans le cadre de la prolifération des armes de destruction massive et de la défense des armes chimiques, biologiques et nucléaires.

Par ailleurs, le Conseiller militaire a participé au Sommet de Riga en novembre 2006.

e. Représentant militaire national auprès du SHAPE (RMN).

Le RMN est le représentant du Chef d'Etat-Major de l'Armée au Grand Quartier Général des Puissances Alliées en Europe (SHAPE). En tant que tel, il assiste à toutes les réunions avec SACEUR, avec DSACEUR et, en principe, avec le Chef d'Etat-Major du SHAPE, ainsi qu'aux réunions hebdomadaires des RMN.

Dans le cadre de ses fonctions multiples, le suivi des opérations constitue actuellement la tâche primordiale du RMN, vu l'engagement de personnel luxembourgeois dans ces opérations. Il en découle un nombre accru de réunions et d'échanges d'information entre les autorités du SHAPE et le RMN afin de mieux coordonner à l'amont les problèmes au niveau des opérations et missions. Par ailleurs, le RMN a assisté l'état-major de l'Armée à coordonner la planification des forces 2006 avec le Quartier Général « Transformation » (ACT), situé à Norfolk (US). En outre, il y a participé à la réunion, dorénavant annuelle, des chefs nationaux de la transformation des capacités de défense.

Le RMN a servi de point de contact militaire pour la coordination des modalités du déploiement de l'équipe Luxembourg Air Rescue et de leur hélicoptère au Sommet de Riga.

D'autres sujets suivis par le RMN au SHAPE sont la nouvelle structure de commandement de l'OTAN, les capacités, les restrictions d'emploi de nos forces en opérations et dans une moindre mesure les relations avec les partenaires (Partenariat pour la Paix), la Russie, les pays du Dialogue méditerranéen, les pays de l'Initiative de coopération d'Istanbul.

f. Officier de Liaison – Cellule de Coordination du Partenariat pour la Paix.

A cause de ses multiples fonctions, l'Officier de Liaison auprès de la Cellule de Coordination du Partenariat pour la Paix (PCC) limite, a priori, sa présence aux réunions de la PCC traitant des sujets intéressants pour l'Armée luxembourgeoise comme les exercices et autres activités du Partenariat pour la Paix avec participation luxembourgeoise ou ayant lieu au Luxembourg. Néanmoins, en 2006 le RMN n'a pu participer à aucune de ces réunions vu ses engagements autrement contraignants.

g. L'Etat-major de l'Armée (EMA).

L'EMA s'est concentré en 2006 principalement sur les dossiers suivants :

- la contribution luxembourgeoise dans le cadre de la conférence globale de génération de forces;
- l'évolution des opérations dans les Balkans et en Afghanistan, théâtres d'opérations où des unités luxembourgeoises sont présentes;
- le suivi des autres opérations de l'OTAN (Iraq, Pakistan, etc...);

- le développement de la « NATO Response Force » et les implications pour le Luxembourg;
- le suivi de la NRF7 au 2^e semestre 2006, pendant laquelle le Corps européen était en disponibilité;
- la réponse de l'OTAN face au terrorisme;
- la planification de défense et la réponse luxembourgeoise au questionnaire de l'année 2006;
- les relations entre l'OTAN et l'UE;
- l'armement en personnel de la structure de commandement.

Dans le cadre du Sommet de Riga en novembre 2006, l'EMA a coordonné les modalités du déploiement de l'équipe et de l'hélicoptère de la Luxembourg Air Rescue. Par ailleurs un sous-officier a participé à la cérémonie à l'honneur des militaires de l'OTAN en opération, qui a eu lieu dans le cadre de ce Sommet.

2. Union européenne.

L'ancien chef d'état-major des armées françaises, le Général BENTEGEAT, a repris en novembre 2006, la fonction de président du Comité militaire de l'UE pour une durée d'approximativement 3 ans.

a. Généralités.

L'année 2006 fut marquée par les points forts suivants :

(1) Relations entre l'UE et l'OTAN.

Les réunions conjointes entre le Comité militaire de l'OTAN et celui de l'Union européenne (CMUE) avaient été relancées en 2005 sous Présidence luxembourgeoise afin de coordonner la mise en œuvre de l'opération ALTHEA, opération militaire conduite sous la responsabilité de l'UE en Bosnie-Herzégovine, avec recours aux moyens et capacités collectifs de l'OTAN. Le CMUE est représenté par 23 Etats membres, avec l'exclusion de Chypre et de Malte qui n'ont pas conclu d'accord de sécurité avec l'OTAN. ALTHEA est cependant le seul point sur l'agenda de ces réunions conjointes et malgré de récentes discussions à ouvrir le débat à d'autres sujets, soit de manière formelle, soit de manière informelle, il est peu probable que cela n'aboutisse. Dans ce contexte, l'UE tient à ce que ses 25 Etats membres participent, ce à quoi la Turquie fait opposition.

Dans le cadre des mesures portant sur l'amélioration, la coopération et la transparence entre les deux organisations, les arrangements de liaison permanents ont été réalisés. Une cellule de liaison de l'Etat-major de l'UE a été mise en place au SHAPE (5 Offr, 1 SOffr) et une équipe de liaison permanente de OTAN a été affectée à l'UE (3 Offr, 1 SOffr). L'équipe UE à SHAPE n'est cependant pas complète.

Dans le domaine du développement des capacités, le groupe UE-OTAN sur les capacités a poursuivi l'échange d'informations en cas de recoupement des besoins, conformément au mécanisme de développement des capacités. Il a entre autres débattu des groupements tactiques de l'UE et de la force de réaction rapide de l'OTAN (NRF), ainsi que de certains domaines d'intérêt commun portant sur les capacités spécifiques tels que les engins aériens sans pilotes et le soldat du 21^{ème} siècle. Deux réunions ont été consacrées à des échanges d'informations plus détaillées sur les radios logicielles.

(2) Cellule civilo-militaire.

La cellule civilo-militaire a poursuivi ses travaux conformément à son mandat. Au sein de cette cellule, des travaux complémentaires ont été entrepris en ce qui concerne le développement du centre d'opérations de l'UE en matière d'effectifs, de formation et d'infrastructure, y compris les systèmes d'information et de communication (SIC) et de procédures. Le centre d'opérations est opérationnel depuis la fin 2006.

(3) Opérations militaires de gestion de crises et soutien externe de l'UE.

(a) Opération ALTHEA

L'opération militaire ALTHEA en Bosnie-Herzégovine s'est poursuivie, l'accent étant mis, du point de vue opérationnel, sur le maintien d'un environnement sûr, sur la lutte contre la criminalité organisée et sur la réduction des armes et des munitions excédentaires dans le pays.

Le Conseil a adopté en décembre 2006 la décision de principe de réduire l'empreinte d'ALTHEA de 6000 à 2500 hommes, et ceci sous réserve d'une décision définitive fin février 2007.

22 Etats membres de l'UE et 12 Etats tiers participent à ALTHEA. Le Luxembourg y est représenté par un sous-officier qui occupe un poste dans la branche logistique du quartier général de la force à Sarajevo.

(b) Opération EUFOR RD Congo.

L'opération militaire de l'UE en RDC, l'EUFOR RD Congo, avait atteint sa capacité opérationnelle totale le 30 juillet 2006, date du premier tour des élections. L'opération a été menée dans le cadre de la résolution 1671 du Conseil de sécurité des Nations Unies et réalisée en accord complet avec les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) et en étroite coordination avec la Mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo (MONUC). Le déploiement de la force, composée de troupes originaires de vingt Etats membres et de deux Etats tiers (Turquie et Suisse), s'est déroulé rapidement et sans heurts.

En liaison avec toute une série d'initiatives de l'UE, l'EUFOR RD Congo a montré que l'UE était pleinement résolue à veiller au bon déroulement du processus électoral en RDC; elle a contribué à assurer la sécurité et la stabilité au cours de ce processus. La force a joué un rôle positif à l'appui de la MONUC, entre autres par son intervention déterminante et efficace durant les incidents du mois d'août. Après la réussite de cette opération qui s'est achevée le 30 novembre 2006, l'UE continuera de soutenir l'effort constant en faveur du développement de la RDC.

Le Luxembourg a participé à l'opération avec un officier déployé au quartier général des forces à Kinshasa, ainsi qu'avec un sous-officier déployé au quartier général des opérations à Potsdam.

(c) Opération EUSEC RD Congo.

La mission EUSEC RD Congo a continué d'accomplir son mandat dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité et a contribué à l'intégration de deux nouvelles brigades dans la nouvelle armée congolaise, ce qui porte le nombre total de brigades intégrées à quatorze. Dans le cadre de la poursuite de l'établissement de relations effectives avec les institutions de la RDC, la mission EUSEC RD Congo jouera un rôle encore plus important pour ce qui est de conseiller dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité le nouveau gouvernement démocratiquement élu en novembre 2006. Le projet d'assistance technique actuellement mené en vue d'améliorer la chaîne de paiement au sein du ministère de la défense de la RDC ouvre également la voie à la modernisation de l'administration de ce ministère et contribue à ce que les salaires des militaires leur soient réellement versés. Ce soutien devra se poursuivre en 2007. Avec la fin de la période de transition, des possibilités de développer davantage le potentiel de la mission s'offriront.

EUSEC RD Congo comporte environ 35 personnes. Le Luxembourg y participe avec un sous-officier depuis mars 2006 avec des représentants de 7 autres nations.

(d) Soutien de l'UE aux capacités africaines de maintien de la paix.

L'UE a poursuivi son action de soutien civilo-militaire à la mission de l'Union africaine (AMIS) dans la région soudanaise du Darfour. Outre un appui financier à la mission dans le cadre de la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique (242 millions d'euros au total), l'UE fournit une assistance militaire sous la forme d'un appui et de compétence techniques à tous les niveaux de la structure de commandement de l'AMIS. Un appui financier et logistique a également été fourni, notamment en matière de transport aérien stratégique, par les Etats membres de l'UE.

(4) Progrès accomplis dans le domaine du développement des capacités militaires.

- (a) Dans le cadre du processus relatif à l'objectif global 2010 et conformément à la feuille de route pour l'élaboration du catalogue des progrès, il a été procédé à la mise au point du catalogue des forces 2006 qui présente les forces et les capacités fournies par les Etats membres par rapport aux capacités requises telles qu'elles sont définies dans le catalogue des besoins 2005. La Bulgarie et la Roumanie ont été intégrées dans le même processus de communication des offres que celui destiné aux Etats membres. Par ailleurs les contributions des pays européens membres de l'OTAN qui ne font pas partie de l'UE et des autres pays qui sont candidats à l'adhésion à l'UE sont présentées dans le supplément du catalogue des forces 2006.

La méthode et les procédures permettant d'analyser la totalité des contributions des Etats membres pour l'année 2010 et de recenser les lacunes en termes qualitatifs et quantitatifs ont été élaborées dans le manuel de mesure. La méthode pour l'évaluation des conséquences potentielles de ces lacunes sur le plan opérationnel est en cours d'élaboration. Ces processus de mesure et d'évaluation représentent les prochaines étapes nécessaires en vue de l'établissement du catalogue des progrès 2007.

L'étude relative au soutien du processus de planification des capacités militaires de l'UE à l'aide d'outils et de techniques d'analyse opérationnelle, ainsi que de l'instrument de collecte d'informations, se poursuit avec la participation de l'Agence européenne de défense (AED).

- (b) Depuis le 1^{er} janvier 2007, l'UE dispose de la capacité opérationnelle totale pour entreprendre deux opérations de réaction rapide mettant en œuvre des forces de la taille d'un groupement tactique (battlegroup), ainsi que de la capacité de lancer deux opérations de ce type presque simultanément.

Le Luxembourg contribuera à cette initiative au deuxième semestre 2008 au sein d'un groupement tactique multinational composé des cinq nations du Corps européen, à savoir l'Allemagne, la Belgique, la France, le Luxembourg et l'Espagne.

- (c) Le concept de réception, de regroupement, d'acheminement vers l'avant et d'intégration a été mis au point, et l'ensemble des principaux volets des travaux de suivi de l'approche globale de la déployabilité (qui visent à définir les besoins en matière de coordination, l'interaction, les rôles et les responsabilités pour ce qui est des éléments de transport) sont désormais achevés. Les travaux se sont poursuivis en ce qui concerne l'activation du centre de coordination multinationale pour l'Europe (MCC-E) de Eindhoven et du centre de coordination multinationale du transport maritime d'Athènes (AMSCC) qui permettraient à l'UE de suivre une approche coordonnée en matière de transport stratégique. Les travaux se poursuivent en vue de rendre les capacités et les processus également applicables à la force de réaction de l'UE en cas de catastrophe.
- (d) L'Agence européenne de défense a commencé en 2006, sa deuxième année d'activité et à enregistrer des résultats importants. Est concerné le marché européen des équipements de défense avec l'élaboration d'une première vision à long terme pour les capacités et besoins en capacités de l'Europe en matière de défense et la recherche et la technologie (R&T) dans le domaine de la défense.

Pour ce qui est du marché européen des équipements de défense, l'Agence a mis en œuvre le nouveau régime convenu pour la passation des marchés de défense et la mise en place, sur son site Internet d'un panneau d'affichage électronique pour la publication des appels d'offres. Par ailleurs, les Etats membres participants ont approuvé un code de bonnes pratiques dans la chaîne d'approvisionnement.

Une première vision à long terme pour les capacités et besoins en capacités de l'Europe en matière de défense, élaborée en étroite collaboration avec le Comité militaire et l'Institut d'études de sécurité de l'UE, a été élaboré par l'Agence. Ce document jette des bases raisonnables pour la suite des travaux dans le domaine des futures capacités militaires, sur la base d'un éventuel "profil des capacités futures" et des capacités industrielles et technologiques nécessaires au soutien de la PESD.

En novembre 2006, le comité directeur de l'Agence a lancé le premier "programme conjoint d'investissement" en matière de recherche et développement dans le domaine de la protection des forces (participation de 18 Etats membres et de la Norvège).

Parmi les autres projets en cours au sein de l'Agence figurent l'élaboration d'une approche européenne collective concernant la radio logicielle, l'exploitation sur le théâtre d'images destinées aux groupements tactiques, l'élaboration d'un important programme de surveillance maritime, le lancement des deux premières études de faisabilité concernant les technologies essentielles pour les futurs véhicules blindés de combat, l'instauration d'un processus de coopération en matière d'armement, etc...

(5) Exercices

Un exercice d'évacuation a eu lieu en avril 2006. Il s'est déroulé sans déploiement de troupes et était principalement axé sur la planification et la conduite d'une opération d'évacuation avec des moyens militaires.

En novembre 2006, l'UE a organisé un séminaire axé sur l'accélération des processus de décision et de planification pour les opérations de réaction rapide de l'UE. Cette « étude théorique 2006 » a porté sur des questions relatives au renforcement de la capacité de l'UE de lancer des opérations PESD mettant en œuvre des éléments civils et militaires dans un contexte de réaction rapide. Elle a remplacé le « Crisis Management Exercise 2006 », qui avait dû être annulé à cause de la non disponibilité du quartier général allemand pour raison d'engagement réel.

b. Représentation militaire du Luxembourg auprès de l'Union européenne.

Il convient de constater l'absence du représentant militaire pendant plusieurs mois en 2006, vu sa participation à l'opération EUFOR RD Congo de juillet à décembre 2006.

La représentation militaire a participé à toutes les réunions du Comité militaire de l'UE, ainsi qu'à la plupart des réunions du groupe de travail et de celui de la « Headline Goal Task Force ». Elle a participé à titre occasionnel aux réunions des ministres de la Défense, du comité politique et de sécurité, du groupe politico-militaire et des comités de l'Agence européenne de défense.

c. L'Etat-major de l'Armée (EMA).

L'année 2006 a été marquée par la contribution luxembourgeoise aux deux nouvelles missions militaires de l'UE en République Démocratique du Congo (RDC).

Ainsi le Luxembourg participe avec un sous-officier depuis avril 2006 à la mission civile de conseil et d'assistance en matière de réforme du secteur militaire, EUSEC RDC. L'opération se poursuivant en 2007, l'Armée luxembourgeoise continuera à déployer un sous-officier sur le théâtre d'opérations.

D'un autre côté le Luxembourg a décidé en 2006 de participer à l'opération EUFOR RD Congo, débuté en juillet 2006 avec comme objectif de soutenir la mission des Nations Unies en RDC (MONUC) pendant le processus électoral. Ainsi un officier a été déployé au quartier général des forces à Kinshasa et un sous-officier au quartier général des opérations à Potsdam. L'opération s'est terminée le 30 novembre 2006.

En 2006, l'EMA s'est également concentré sur les dossiers suivants :

- l'évolution de la mission ALTHEA en Bosnie-Herzégovine, à laquelle le Luxembourg participe ;
- le suivi des autres missions de l'UE, ainsi que la mise en œuvre du plan d'action pour un soutien de la PESD à la paix et la sécurité en Afrique ;
- le développement des capacités militaires, et particulièrement les implications pour le Luxembourg, dont la contribution aux groupements tactiques ;
- la définition de la réponse luxembourgeoise au « headline goal questionnaire » et le suivi de la mise au point du catalogue des forces 2006 ;
- les relations entre l'OTAN et l'UE ;
- les travaux de l'Agence européenne de la défense.

d. Conclusion.

L'année 2006 a vu avec EUFOR RD Congo la première opération autonome PESD à moyenne échelle en République démocratique du Congo (RDC). Elle s'est terminée avec succès, après une durée du mandat de quatre mois, hors périodes de déploiement et de redéploiement. Les deux autres missions de l'UE en RDC, à savoir EUSEC et la mission de police EUPOL, ont également eu des résultats très positifs et continueront en 2007. En Afrique, l'UE s'est engagée davantage en soutenant l'Union Africaine sur plusieurs plans. Ces travaux continuent et n'ont malheureusement pas encore amené les succès espérés.

L'année 2006 a vu également l'aboutissement du catalogue des forces, étape importante pour l'objectif global (Headline Goal) 2010. Des progrès ont été réalisés dans le domaine des capacités opérationnelles. Il convient de noter que depuis le 1^{er} janvier 2007, date de pleine capacité opérationnelle des groupements tactiques, l'UE a deux groupements tactiques en permanence à sa disposition.

L'Agence européenne de la Défense n'a toujours pas vu son budget tri annuel accepté, à cause de fortes réticences d'outre manche sur des questions de principe. Elle a mis en œuvre un nouveau régime concernant le marché européen des équipements de défense et elle a développé une première ébauche d'une vision à long terme de l'Union européenne, cherchant à définir le profil des capacités militaires futures au-delà de 2010.

3. Corps européen.

a. NATO Response Force (NRF)

En 2006, le Quartier Général du Corps européen (QG CE) s'est essentiellement concentré sur la préparation et la disponibilité pour la NRF 7 (1^{er} juillet 2006 – 10 janvier 2007).

Le QG EC a formellement entamé le 1^{er} janvier 2006 la phase de préparation NRF 7, et ceci pendant 6 mois. En mai 2006, l'ensemble des forces terrestres NRF 7 a été certifié. Les comptes-rendus d'aptitude ont été poursuivis pendant toute l'année 2006. De plus, le QG EC a certifié le QG de la Brigade Franco-Allemande (BFA) dans le cadre de son rôle de « poste de commandement (PC) de brigade NRF », ceci étant une tâche additionnelle que lui avaient confiée les nations cadres.

Les événements principaux de la phase de préparation NRF ont été :

- l'exercice « Brilliant Ledger 06 » (10-28 février 2006) à Bitche en France mené en tant qu'exercice réel suivi par un exercice « poste de commandement » comprenant des postes de commandement jusqu'au niveau des unités ;
- l'exercice « Steadfast Jackpot 06 » (25 avril-10 mai 2006) mené par le Commandement de Force Interarmées à Brunssum (Pays-Bas) en coopération avec le quartier général du Groupe de Forces Interarmées Projétables à Stavanger (Norvège) pendant que le poste de commandement du CE était déployé à l'aéroport de Strasbourg ;
- bien qu'il ne soit pas officiellement intégré dans la phase préparatoire, l'exercice « Steadfast Jaguar 06 » a représenté le point culminant de cette phase. Il a consisté à déployer une force terrestre NRF adaptée à sa mission au Cap Vert pour une période allant, du 15 au 28 juin 2006 mais débutant le 24 mai et se terminant le 16 juillet en y intégrant le déploiement et le redéploiement.

Pendant les 6 mois de la période de disponibilité, le QG CE n'a pas vu d'engagement NRF. Il a toutefois, hormis le fait de tester le système de rappel, entrepris les activités suivantes :

- organisation de l'exercice « Common Tenacity 06 » (16-25 octobre 2006), qui fut un exercice de poste de commandement et un exercice sur cartes. Il n'impliquait que le poste de commandement du CE afin de maintenir le niveau de compétence obtenu pendant la phase de préparation ;
- poursuite des visites des entraînements d'unités terrestres NRF.

La participation luxembourgeoise à la NRF se limitait à l'officier et au sous-officier luxembourgeois intégrés en permanence dans le QG CE. Ils ont participé à toutes les activités du QG CE lors des phases de préparation et de disponibilité pour la NRF 7. En particulier, lors des exercices l'officier luxembourgeois occupait la fonction de l'assistant militaire du chef d'état-major du poste de commandement du CE et le sous-officier luxembourgeois une fonction dans la gestion de l'information. Dans le cas d'un engagement de la NRF 7 ils auraient été déployés dans ces fonctions respectives au sein de ce poste de commandement.

Dans le cadre de l'exercice « Steadfast Jaguar » le Luxembourg a financé le transport de fret d'équipements informatiques du CE de Strasbourg vers le Cap Vert par la CARGOLUX. Par ailleurs, les autorités luxembourgeoises ont donné leur accord pour participer au financement du déploiement du QG CE en cas d'un engagement réel de la NRF7 (qui n'a pas eu lieu).

b. Généralités

- (1) Pendant la phase de disponibilité NRF 7, le QG CE a soutenu le Corps de Réaction Rapide de Lille dans sa préparation à la certification comme quartier général « High Readiness Forces » de l'OTAN.
- (2) L'année 2006 a été l'année où le Plan d'Acquisition s'est concrétisé sous forme de grosses livraisons de matériel. Ont été livrés : 86 shelters (versions bureau standard, vidéo-conférence, électrogène et sanitaire), 101 tentes gonflables, 107 systèmes de chauffage des tentes, 107 systèmes de climatisation des tentes et 10 groupes électrogènes. Les 101 tentes gonflables permettent de mettre en place le poste de commandement sans la zone d'hébergement. Ces tentes ont été largement utilisées durant la phase de préparation NRF dans un environnement particulièrement austère et ont donné satisfaction en climat tant chaud que froid.
- (3) Le QG CE est actuellement à 94,8% du total des effectifs prévus dans le nouvel organigramme temps de paix mis en place en 2005. La situation en 2006 concernant les postes attribués aux nations contributrices, non membre du CE, est la suivante :

Nation	Postes	Occupé	Remarques
Autriche	2	1	
Canada	2	1	
Grèce	3	2	
Pologne	3	3	
Turquie	3	3	
	1	0	Non-attribué
TOTAL	14	10	71%

c. Le Représentant National du Luxembourg auprès du CE (RepNatLU).

Le RepNatLU est d'un côté le représentant luxembourgeois auprès du CE et d'un autre côté il remplit la fonction d'assistant militaire du Chef d'Etat-Major du CE (MA COS). En tant que représentant national, il est le représentant de l'Armée luxembourgeoise auprès du Quartier Général du Corps européen et le conseiller du Général commandant le Corps européen sur les positions luxembourgeoises.

Un sous-officier archiviste-secrétaire luxembourgeois assiste le RepNatLU dans l'exécution des tâches administratives nationales, ce qui permet au RepNatLU de se consacrer plus à sa fonction d'assistant militaire, fonction dont l'exécution reflète également l'image que le Luxembourg veut se donner auprès de ses partenaires du Corps européen. A côté de sa fonction nationale, le sous-officier effectue également des tâches administratives au niveau du bureau du Chef d'Etat-Major du Corps européen ainsi que des tâches dans le domaine de la gestion de l'information (information management) au niveau du Directeur de l'Etat-Major du Corps européen.

L'année 2006 a été marquée pour le RepNatLU et le sous-officier archiviste-secrétaire par leur participation aux phases de préparation et de disponibilité pour la NRF 7.

d. L'Etat-Major de l'Armée.

L'EMA a participé activement au travail multinational du Corps européen, et ceci au niveau du Comité commun, des groupes politico-militaire et militaire, ainsi que des groupes de travail. Les travaux de ces comités et groupes se concentraient entre autres sur :

- le suivi de la préparation et la disponibilité du quartier général du Corps européen en vue de la NRF 7. L'EMA a entre autres coordonné la contribution luxembourgeoise en matière de transport stratégique pour la NRF 7 ;
- les relations avec les nations tierces et l'élargissement de la multinationalité au sein du QG CE ;
- les possibilités pour un engagement du QG CE dans les années à venir ;
- les enseignements tirés de l'engagement du QG CE en Afghanistan ;
- le suivi de la contribution du CE dans le cadre de la PESD, et en particulier la mise sur pied du groupement tactique multinational se composant des 5 nations du CE ;
- le suivi de la ratification du Traité relatif au Corps européen et au statut de son quartier général. Ce traité dote le quartier général du Corps européen d'une personnalité juridique. En mars 2006, le Luxembourg l'a ratifié, comme premier pays des 5 nations membres du CE ;
- la restructuration des instances décisionnelles du CE. L'objectif de cet exercice était de rendre ces instances plus efficaces et de doter le CE d'un organe décisionnel orienté vers l'« opérationnel » comprenant toutefois une représentation politico-militaire ;
- la rédaction du nouveau « concept de troupes » du CE qui comprend entre autres la compagnie luxembourgeoise affectée au CE.

e. Conclusion

L'année 2006 fut marquée pour le Corps européen par la préparation et la disponibilité pour la NRF 7. Le premier semestre a connu un rythme soutenu d'exercices majeurs qui ont été une occasion unique d'entraînement et de préparation à tous les aspects d'une opération expéditionnaire, tandis que la période de disponibilité au deuxième semestre n'a vu aucun engagement réel du Corps européen dans une opération NRF.

4. Finabel.

Finabel est un forum multinational, ayant pour but de promouvoir l'interopérabilité et la coopération des composantes terrestres de ses membres en recherchant l'harmonisation des concepts, des doctrines et des procédures. En 2006, la Pologne et la Slovaquie ont rejoint ce comité, qui se compose maintenant de 12 pays membres (France, Italie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, Grèce, Portugal, Pologne et Slovaquie).

L'EMA a suivi les travaux de Finabel en 2006 et a entamé la préparation de la présidence luxembourgeoise de ce comité (mars 2007 à mars 2008).

5. Relations bilatérales.

L'Armée luxembourgeoise entretient des relations avec une cinquantaine d'attachés de défense accrédités au Luxembourg. A ce titre, elle organise régulièrement une « journée des ambassadeurs et attachés de défense » à la caserne Grand-Duc Jean à Diekirch. Par ailleurs les attachés militaires sont invités à participer aux cérémonies de la Fête nationale le 23 juin.

Dans le cadre des relations bilatérales, il convient de citer les activités de l'année 2006 suivantes :

03 février	Remise du Grand Officier de l'Ordre de Mérite du Grand-Duché de Luxembourg au Général August VAN DAELE, Chef de la Défense belge.
08 février	Réunion bilatérale d'état-major avec une délégation de l'Armée belge (Luxembourg).
24 février	Réunion bilatérale d'état-major avec une délégation de l'Armée française (Luxembourg).
24 mai	Remise du Commandeur de l'Ordre de Mérite du Grand-Duché de Luxembourg au Colonel Patrick DESJARDINS, ancien attaché de Défense près l'Ambassade de France au Luxembourg et au Colonel Jean-Luc AYASSE, actuel attaché.
30 juin	Réunion bilatérale d'état-major avec une délégation de l'Armée suisse (Luxembourg).
10 juillet	Signature d'un protocole de coopération transfrontalière entre le chef d'Etat-Major luxembourgeois et le Général commandant la 2e Région militaire allemande (Wehrbereich II) lors de catastrophes et d'accidents graves (Mayence).
22 juillet	Remise du Grand Officier de l'Ordre de Mérite du Grand-Duché de Luxembourg au Général d'Armée Bernard THORETTE, Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre française.
22 juillet	Remise du Commandeur de l'Ordre Grand-Ducal de la Couronne de Chêne au Général de Corps d'Armée Jean-Louis PY, ancien général commandant le Corps européen
22 septembre	Remise du Grand Officier de l'Ordre de Mérite du Grand-Duché de Luxembourg au Général d'Armée Henri BENTEGEAT, Chef d'Etat-Major des Armées françaises.
septembre/octobre	Cours de langue anglaise pour des membres de l'armée mongole au centre militaire à Diekirch.

- | | |
|-------------|---|
| 24 octobre | Signature du plan de coopération Défense 2007 entre l'Armée suisse et l'Armée luxembourgeoise (Paris). |
| 25 octobre | Réunion de coordination Euroquad entre les états-majors d'armée belge, français, allemand et luxembourgeois (Paris). |
| 09 novembre | Remise du Commandeur de l'Ordre de Mérite du Grand-Duché de Luxembourg au Colonel Pol FONTAINE, Commandant de l'Ecole d'Infanterie à Arlon. |

Section 5.

LOGISTIQUE

SECTION 5. LOGISTIQUE**1. Objectifs à atteindre**

La logistique englobe les activités militaires qui traitent des points suivants :

- a. étude, mise au point, acquisition, conservation, transport, distribution, maintenance, évacuation et réforme des matériels ;
- b. transport de personnel ;
- c. acquisition ou construction, entretien, mise en œuvre et déclasséement d'installations ;
- d. acquisition ou prestations de services ;
- e. soutien aux services médicaux et sanitaires.

Le personnel en charge de la logistique à l'Armée s'occupe :

- a. de l'achat, de la réception, de l'entreposage, de la maintenance, des mouvements, de la comptabilité, de l'évacuation et de la liquidation des approvisionnements ;
- b. de la couverture des besoins en installations fixes ;
- c. de l'évacuation et de l'hospitalisation de personnel blessé ou malade ;
- d. des transports et
- e. d'autres services.

L'Armée exécute en outre des missions de soutien et d'appui au secteur civil.

Pour ce qui est de la logistique nationale, il convient de distinguer entre deux aspects de la logistique :

- la logistique de production qui concerne la recherche, la conception, le développement, la fabrication et la réception de matériels ;
- la logistique de consommation qui a trait à la réception du produit initial, au stockage, au transport, à la maintenance, à l'utilisation et au déclasséement de matériels.

Pour ce qui est de la logistique internationale, deux autres aspects ont trait à la manière d'exécuter les fonctions logistiques :

- la logistique en coopération désigne la totalité des dispositions bilatérales et multilatérales relatives à la logistique de consommation et à la logistique de production, dans le but d'optimiser de façon coordonnée et rationalisée le soutien logistique apporté à des forces multinationales (ex. NAMSA) ;
- la logistique multinationale doit fonctionner dans les opérations multinationales en tant qu'élément efficace multiplicateur de forces. Le terme de logistique multinationale désigne le fait d'apporter un soutien logistique aux opérations qui n'ont pas un caractère purement national, par exemple le soutien logistique intégré multinational, le soutien à la spécialisation des rôles et le soutien du pays chef de file.

Finalement bien que le soutien fourni par le pays hôte (HNS) et celui fourni dans le cadre des plans civils d'urgence (PCU) ne soient pas des fonctions logistiques, ils entretiennent des liens étroits avec la logistique et se répercutent sur sa planification. La disponibilité du HNS permet de compenser les besoins en matière de soutien militaire et réduit en conséquence la taille et la diversité des éléments de soutien des forces au combat qui doivent être affectés à une opération. Il en va de même dans une certaine mesure pour les PCU qui facilitent également la réalisation de la mission en mettant des ressources du secteur civil à la disposition des militaires. Les déploiements constituent le cas de figure le plus fréquent.

2. Logistique nationale.**a. Infrastructure.**

Les travaux majeurs réalisés en 2006 ont été les suivants :

(1) par l'Administration des Ponts et Chaussées :**(a) au Centre militaire (CM):**

- aménagement du parking derrière l'infirmierie ;
- aménagement d'emplacements pour véhicules devant les Pav 06, 07, 08, 10, 11 et 12 ;
- échange de la rigole près du poste d'entrée du CM.

(b) dans la Cité résidentielle à DIEKIRCH :

- néant

(c) au stand de tir Bleesdall :

- fin des travaux de réparation de la voirie existante ;
- aménagement d'une aire de manœuvre pour véhicules à la sortie du tunnel.

(2) par l'Administration des Bâtiments Publics :**(a) à l'Etat-Major de l'Armée :**

- acquisition de mobilier et de chaises de bureau.

(b) au SHAPE à Mons :

- renouvellement de deux bureaux.

(c) au Centre militaire :

- continuation du programme de rénovation de trois pavillons « logement » (22, 23, 09) ;
- suite des travaux de rénovation du circuit d'alimentation en eau froide du CM (puits, bassins, conduites, système de traitement et de distribution de l'eau) ;
- réfection des plafonds dans les combles des pavillons 2, 3, 4, 5, 13, 14, 18, 19, 20 et 21 ;
- raccordement du nouveau bâtiment à utilisation mixte Police/Armée au chauffage urbain ;
- installation d'un moteur sur la porte du hangar « Superdreckskescht » ;
- travaux au Pav 01 :
 - Fin des travaux de renouvellement du couloir : électricité, peinture, détection incendie, faux plafonds ;
 - Renouvellement du circuit électrique dans la cave et dans la chambre forte ;
 - Installation de la détection incendie et de l'éclairage de secours dans tout le pavillon.
- installation de vannes thermostatiques aux Pav 03, 07, 08 et 11 ;
- compartimentages par grillage d'une cave au Pav 06 ;
- remise en peinture des sanitaires du Pav 08 ;
- modernisation de l'éclairage et du câblage dans les cages d'escaliers et couloirs des Pav 08, 11, 13, 20, 21 ;
- renouvellement des tuyauteries des eaux usées, eau chaude et froide des installations sanitaires dans les Pav 20 et 21 ;

- divers travaux de rénovation au Pav 27 :
 - Renouvellement de l'atelier véhicule 5ème échelon : peinture, électricité et éclairage de secours ;
 - Adaptation des rails des fosses de l'atelier véhicule du 5ème échelon aux normes de sécurité en vigueur.
- installation d'un système d'aspiration des gaz d'échappement à l'atelier véhicule.
- divers travaux de modernisation au préau (Pav 29) :
 - Renouvellement de l'échangeur de chaleur et de la production d'eau chaude ;
 - Renouvellement de la ventilation et du chauffage ;
 - Branchement de la ventilation et du chauffage au système de surveillance à distance.
- remplacement d'une douche dans l'infirmerie ;
- début des travaux de construction d'un hangar pour les ambulances du SvMed ;
- réalisation d'une séparation (débaras et salle TV) de la salle au 1ère étage du Mess SOffr ;
- renouvellement du tableau de distribution électrique dans la cave du Mess Offr et installation d'un point de distribution électrique près du parking du Mess Offr ;
- modernisation des chambres au 1ier étage du Mess Offr (électricité, couverture du sol, peinture et montage de nouveaux lavabos ;
- fin des travaux de mise en conformité des réservoirs à mazout ;
- remplacement d'une pompe à essence de la station-service ;
- acquisition de divers mobiliers pour le réfectoire du personnel civil ;
- acquisition de divers mobiliers de bureau.

(d) dans la Cité résidentielle à DIEKIRCH:

- remise en conformité de l'électricité de 3 appartements ;
- remise en peinture de la cage d'escalier du bâtiment 09 ;
- échange de 3 chaudières vétustes.

(e) au champ de tir BLEESDALL :

- néant

(f) au dépôt de munitions WALDHOF :

- aménagement de l'accès au parking pour les soldats ;
- réparation des toitures de 5 hangars ;
- aménagement du bureau du SOffr rénovateur de munition.

(3) par l'Armée moyennant le recours au budget ordinaire de l'Armée :

(a) à l'Etat-major de l'Armée :

- acquisition et installation d'un rayonnage mobile pour le local archives.

(b) au Centre militaire :

1. acquisition de différents systèmes de rayonnage pour les services logistique, médical et informatique ;
2. remise en peinture de 21 chambres troupes, 5 WC et un couloir.

3. Transport.

L'effectif moyen du peloton transport pour l'année 2006 se composait de 22 personnes, à savoir 1 SOffr, 17 SdtVol et 4 Civ. La diminution de l'effectif de trois SdtVol par rapport à l'année 2005 provient du fait qu'en cette année-là la SecTpt a été renforcée en chauffeurs dans le cadre de la présidence luxembourgeoise afin de pouvoir faire face aux missions supplémentaires. Les missions du Pel sont les suivantes :

- a. effectuer les missions de transport journalières autorisées par demande de voiture ;
- b. acheminer les livraisons hebdomadaires ISAF, ALTHEA, FINUL vers le centre de distribution à BERLAAR (BE). Depuis le rattachement du Det KFOR fin 2006 à une unité pilote française, le réapprovisionnement du contingent KFOR transite par le centre de tri à METZ (FR);
- c. assurer les estafettes de courrier entre le CM, l'ASP Waldhof et l'EMA ;
- d. assurer le transport des différents détachements dans le cadre d'un exercice du Corps européen (CE) ainsi que des missions OMP ;
- e. assurer le déplacement des unités dans le cadre des cérémonies et du programme d'instruction (piscine, champ de tir, etc...) ;
- f. mettre à disposition des chauffeurs et des véhicules au profit de tiers ;
- g. mettre à disposition des chauffeurs et des véhicules au profit du secteur public ;
- h. assurer l'instruction spécifique des soldats volontaires affectés au peloton transport ;
- i. assurer la maintenance de son charroi organique ;
- j. à partir de septembre 2006, la SecTpt a mis une équipe de chauffeurs à la disposition de la WSA pour prêter assistance au personnel de cette agence lors du déménagement du site de Sanem vers celui de Dudelange. Le transfert de l'équipement d'un site à l'autre sera prévisiblement achevé fin janvier 2007.

Les activités du peloton transport pour l'année 2006 sont les suivantes :

Pel Tpt	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
Sorties	401	355	430	398	461	538	
Distances (km)	53 259	44 220	65 452	54 221	65 388	64 426	

Pel Tpt	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2006
Sorties	431	329	425	552	419	393	5 132
Distances (km)	44 314	29 997	53 558	77 844	73 727	58 482	684 888

Tableau comparatif (PelTpt)

Pel Tpt	Total 2004	Total 2005	Total 2006	Evolution 2005/2006
Sorties	5 359	5 402	5 132	-5,00%
Distances (km)	742 155	711 520	684 888	-3,74%

4. Cuisine.

Le peloton cuisine était composé en moyenne de 36 personnes à savoir 3 SOffr, 1 Cpl, 20 SdtVol et 12 Civ. Les effectifs sont sensiblement restés les mêmes par rapport à l'année précédente. Reste à noter que pendant la période de mars à novembre 2006 l'effectif des sous-officiers spécialistes « cuisinier » est temporairement descendu à deux, vu qu'un sous-officier spécialiste a participé en tant que chef de section d'une unité combattante à la phase d'entraînement et à la mission ISAF.

Les missions du Pel sont les suivantes:

- préparer et distribuer les repas dans les différents mess et réfectoires;
- préparer et distribuer des repas améliorés dans le cadre de festivités militaires (fête nationale, fête St. Martin, promesses solennelles) et de visites officielles;
- participer avec la cuisine de campagne à des exercices et périodes de camp;
- exécuter les demandes d'appui au profit de tiers;
- se préparer et participer à des compétitions culinaires. Une équipe de la section mess et cuisine a notamment participé avec succès à l'EXPOGAST 2006 qui s'est déroulée en novembre au Luxembourg ;
- assurer l'instruction spécifique des soldats volontaires affectés au peloton cuisine.

Les activités du peloton cuisine pour l'année 2006 sont les suivantes :

Pel Cuis	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
Petit-déjeuners	3 241	3 456	3 622	3 005	3 603	4 441	
Déjeuners	8 001	7 320	8 383	6 920	7 686	8 246	
Soupers	2 910	3 017	3 141	2 870	3 462	5 386	
Pel Cuis	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2006
Petit-déjeuners	3 514	2 558	3 971	6 399	5 083	3 929	46 822
Déjeuners	7 806	5 235	8 347	10 999	9 385	8 209	96 537
Soupers	3 363	2 185	3 635	5 582	4 782	3 494	43 827

Tableau comparatif (PelCuis)

Pel Cuis	Total 2003	Total 2004	Total 2005	Total 2006	Evolution 2005/2006
Petit-déjeuners	56 520	59 526	50 967	46 822	-8,1%
Déjeuners	102 177	111 085	102 667	96 537	-6,0%
Soupers	52 842	57 233	45 363	43 827	-3,4%
Total :	211 539	227 844	198 997	187 186	-5,9%

La décroissance générale au niveau de la consommation des repas est due à la situation suivante :

L'effectif de nouvelles recrues incorporées est passé de 215 volontaires stagiaires en 2004, 153 en 2005 à 120 en 2006, ce qui représente une diminution de 21 %. En raison des contraintes imposées par le programme d'instruction, les jeunes recrues sont obligées de prendre les trois repas au réfectoire ce qui n'est plus le cas pour les autres soldats. Par conséquent une diminution de l'effectif des volontaires stagiaires entraîne forcément une baisse au niveau du nombre de rations consommées.

5. Maintenance.

Le peloton maintenance était composé en moyenne de 42 personnes à savoir 6 SOffr, 4 Cpx, 13 SdtVol et 19 Civ. L'effectif du peloton est donc resté constant par rapport à l'année précédente.

Les missions du Pel sont les suivantes :

- effectuer la maintenance périodique du charroi tactique et civil en dotation à l'Armée ;
- assurer les dépannages;
- participer avec une équipe de maintenance aux différents exercices, périodes de camp et à la mission KFOR ;

- d. assurer l'instruction spécifique des soldats volontaires affectés au peloton maintenance ;
- e. dispenser une formation avancée aux mécaniciens français et belges et aides-mécaniciens des contingents KFOR ;
- f. dispenser des cours aux soldats volontaires des unités dans le domaine de la mécanique ;
- g. re-conditionner les véhicules accidentés ou devenus désuets ;
- h. effectuer des modifications ainsi que des fabrications d'outillage et de pièces de rechange.

Les activités du peloton maintenance pour l'année 2006 sont les suivantes :

Pel Maint	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Réparations	381	353	369	281	392	366
Inspections	45	41	46	26	36	30

Pel Maint	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2006
Réparations	381	220	301	443	262	215	3 964
Inspections	29	12	14	42	13	11	345

Tableau comparatif (PelMaint)

Pel Maint	Total 2003	Total 2004	Total 2005	Total 2006	Evolution
Réparations	3,489	4,625	4,649	3,964	-14.7%
Inspections	595	481	428	345	-19.4%

Répartition des 3.964 réparations de l'an 2006 par type de charroi et évolution:

Type de véhicule	Nombre de réparations en 2003	Nombre de réparations en 2004	Nombre de réparations en 2005	Nombre de réparations en 2006	Evolution 2005/2006
HMMWV banalisé	1,237	1,801	1,806	1,635	-9.5%
HMMWV blindé	787	1144	1263	997	-21.1%
Jeep MB	453	382	347	156	-55.0%
Camion MAN	457	707	762	755	-0.9%
Charroi civil	375	416	236	275	16.5%
Réparations diverses	180	175	235	146	-37.9%

En outre 299 fiches d'entretien ont été exécutées à la station de graissage et 95 dépannages ont été effectués par le PelMaint.

(1) Réparations :

La charge de travail pour les véhicules tout terrain HMMWV banalisés a légèrement baissé vu que ces véhicules ont parcouru moins de kilomètres par rapport à l'année précédente.

Le nombre d'interventions mécaniques aux véhicules du type HMMWV blindés n'était plus aussi important qu'en 2005, vu que les échanges de véhicules du détachement KFOR se limitaient à un seul véhicule. S'y ajoute que pendant la période de février à septembre 2006 une équipe d'aide-mécaniciens a été détachée en tant que renforcement aux ateliers WSA. Les travaux réalisés surtout aux véhicules HMMWV blindés par ce personnel sont comptabilisés dans le bilan de la WSA et n'apparaissent donc pas dans la statistique ci-dessus.

La diminution du nombre des réparations effectuées sur les véhicules Jeep MB se poursuit. En effet, une partie de ces véhicules ont été remplacé par de nouvelles acquisitions (véhicule d'écologie et déminage (EOD)). Au total 22 véhicules sur 37 véhicules de ce type ont été retirés entre temps de la circulation en raison de leur mauvais état technique.

Les activités concernant la maintenance des camions MAN sont pratiquement restées inchangées.

L'augmentation de 16,5 % du nombre de réparations du charroi civil incombe en grande partie aux réparations de grande envergure notamment des travaux de carrosserie entamés aux bus ayant atteint 13 ans de service.

La diminution considérable de presque 38% au niveau des réparations diverses était engendrée par l'absence simultanée et de longue durée du personnel clé dans les ateliers moteurs, ponts et boîtes. En conséquence les réparations spécifiques dans ce domaine n'ont pas pu être effectuées et étaient compensées en appliquant la procédure d'échange direct.

(2) Inspections techniques :

La décroissance de presque 20 % des inspections effectuées en 2006 trouve son origine en partie dans l'amélioration de la coordination des entretiens périodiques et des inspections techniques du charroi.

Remarque générale :

La tendance dégressive au niveau du nombre des réparations au sein des ateliers du Centre militaire dérive d'un remaniement de la chaîne de maintenance suite aux moyens supplémentaires de la WSA dont peut profiter l'Armée depuis octobre 2006.

(3) Kilométrage total du charroi tactique et civil :

Reste à signaler que le charroi tactique de l'Armée a parcouru en l'an 2006 une distance totale de 656.386 km. Ajoutée à celle parcourue par le peloton transport (684.888 km), le kilométrage total effectué par le charroi de l'Armée en 2006 s'élève à 1.341.274 kilomètres [1.459.606 km en 2005].

6. Recollement et dépôt de munitions.

La section SEDAL (Service de Déminage de l'Armée) et DepMun (Dépôt de Munitions), composée actuellement de 7 sous-officiers, est en charge des missions suivantes :

a. SEDAL (6 sous-officiers opérateur EOD (Explosif Ordnance Disposal))

- (1) effectuer le recollement et la destruction des munitions de guerre trouvées sur le territoire national ;
- (2) assurer la destruction des munitions devenues obsolètes ;
- (3) dispenser des cours aux militaires des différentes unités, en particulier aux membres des contingents KFOR et ISAF, relatifs au danger des mines et des explosifs ;
- (4) depuis le mois d'octobre, un sous-officier opérateur EOD participe à la mission FINUL au Liban. Il est intégré comme conseiller en matière de déminage EOD au sein de la cellule BIC (Battlefield Intelligence Cell) du Battle Group belge.

b. DepMun (un sous-officier rénovateur munitions)

- (1) trier et palettiser les munitions en vue de leur transfert vers un autre dépôt de munitions ;
- (2) reconditionner les munitions en vue de leur utilisation ;
- (3) gérer et inspecter le stock des munitions détenues aux dépôts de WALDHOF et de BERTRIX ;
- (4) assurer le suivi du développement des munitions disponibles sur le marché.

Les activités de la section SEDAL et DepMun pour l'année 2006 sont les suivantes :

Sec Recol et Dep Mun	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Destructions (kg)	1,14	0,10	17 462	4,00	8 241	0,00
Recollements (kg)	3 594	150	1 448	181	84	400
Nombre d'interventions	9	9	28	31	18	19

Sec Recol et Dep Mun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2006
Destructions (kg)	0,88	0,22	2 353	6 011	0,00	3 693	37 766
Recollements (kg)	214	104	1 454	91	293	63	8 075
Nombre d'interventions	26	14	26	20	17	9	226

Tableau comparatif (Sec Recol et Dep Mun)

Sec Recol et Dep Mun	Total 2004	Total 2005	Total 2006	Evolution 2005/2006
Destructions (kg)	9 395,62	17 646,30	37 766,00	114%
Recollements (kg)	2 226,93	2 178,10	8 075,00	271%

Les hausses considérables tant au niveau de la destruction que du recollement sont dues aux facteurs suivants :

1. Le SEDAL a pu profiter de 5 semaines de période de destruction en 2006 contre seulement 3 semaines en 2005 ;
2. Parmi les munitions détruites se trouvaient une bombe d'avion de 1000 lbs, des munitions à petit calibre et des articles de mise à feu confectionnés en métal et donc à grand poids ;
3. L'accroissement de la masse des munitions recollées est dû d'une part à une grande quantité de munitions perquisitionnées et d'autre part à la découverte de deux bombes d'avion.

Finalement il importe de signaler qu'à la fin de l'année 2006 deux opérateurs EOD ont commencé une formation spécifique pour obtenir le brevet B1 afin de répondre aux exigences des engagements futurs de l'Armée dans le cadre des capacités spécialisées du domaine EOD au sein des GT (Groupements Tactiques) et de la NRF (Nato Response Force).

7. Host Nation Support (HNS).

En 2003, la Sec HNS a été transférée du service logistique à la Cie B. Elle est composée d'un sous-officier (fonction cumulée avec celle du SORav Cie B) et de deux SdtVol. Elle est en charge des missions suivantes :

- a. en tant que nation hôte, mettre à la disposition des troupes alliées en transit l'appui logistique requis ;
- b. mettre en œuvre l'équipement de campement lors des différentes activités militaires de l'Armée ;
- c. mettre en œuvre l'équipement de campement au profit de tiers.

8. Missions de soutien et d'appui.

Une mission d'appui ou de soutien comprend soit une seule, soit le cumul de plusieurs des prestations suivantes :

- fourniture de repas ;
- mise à disposition d'infrastructures ;
- mise à disposition d'équipement ;
- mise à disposition de moyens de transport ;
- mise à disposition de personnel ;
- fourniture d'aide humanitaire.

Au total 125 missions d'appui et de soutien ont été exécutées en 2006 au profit des administrations et organisations suivantes:

- des missions de soutien au profit de la Police Grand-Ducale ;
- des missions de soutien au profit d'administrations étatiques et communales ;
- des missions de soutien au profit d'organisations civiles ;
- des missions d'appui au profit d'organisations militaires et paramilitaires (Section de Marche de l'Armée (SMA), Section d'Histoire de l'Armée / Musée National d'Histoire Militaire (SHA / MNHM), Section de Tir de l'Armée (STA), Association des Sous-Officiers de Réserve Luxembourgeois (ASORL), Musée National d'Histoire Militaire (MNHM) à Diekirch.

a. Fourniture de repas.

Des repas ont été fournis entre autres à l'occasion de missions ou d'entraînements de la Police Grand-Ducale, lors des journées d'information post-primaires, lors de visites ou lors de manifestations civiles (fêtes de Noël, etc), à l'occasion de la Marche de l'Armée, à l'occasion de visites, cours et exercices d'armées étrangères et dans le contexte de la journée des Portes Ouvertes.

b. Mise à disposition d'infrastructures.

Des infrastructures ont été mises à la disposition essentiellement à des fins d'hébergement, entre autres à l'Ecole de la Police Grand-Ducale et au profit des détachements d'armées étrangères.

Suite à la continuation des travaux de rénovation de 3 pavillons de la caserne Grand-Duc Jean, la capacité de logement du CM affiche toujours une souffrance de 60 unités, de sorte que des demandes d'hébergement ont dû être réduites ou refusées au courant de l'année 2006.

c. Mise à disposition d'équipement.

De l'équipement a été mis à la disposition de la Police Grand-Ducale (sacs de couchage, casque balistique), d'administrations de l'Etat (tentes, expositions), d'organisations civiles (tentes, lits de camp, sacs de couchage), d'organisations paramilitaires (tentes, lits de camp, sacs de couchage) et d'unités d'armées étrangères (expositions de matériel, tentes).

d. Mise à disposition de moyens de transport.

Des bus, camions et autres moyens de transport ont été mis à la disposition de la Cour Grand-Ducale, de la Police Grand-Ducale, d'administrations de l'Etat, d'organisations civiles, d'organisations paramilitaires et au profit d'armées étrangères.

e. Mise à disposition de personnel.

En 2006, du personnel a été mis à disposition de la Cour Grand-Ducale, de la Police Grand-Ducale (montage de tentes), d'administrations de l'Etat (chauffeurs, personnel de montage), d'organisations civiles (chauffeurs de bus et de camions, personnel de montage), au profit d'organisations paramilitaires (hommes de corvées) et au profit d'armées étrangères (chauffeurs, serveurs, cuisiniers, personnel de montage).

f. Détail des appuis fournis.

	Police	Admin. de l'Etat	Org. civ.	Org. para-militaires	Org. militaires	Total
Nbre petits-déjeuners	3642 *	52	341	1845	803	6683
Nbre déjeuners	3392 *	3143	534	1600	966	9635
Nbre soupers	3516 *	98	550	1360	776	6300
Denrées alimentaires **	0	12	243	0	844	1099
Equipement	5	4	16	5	18	48
Transport	0	7	7	4	3	21
Personnel	1	8	16	8	10	53
Nbre nuitées	3604 *	61	0	0	707	4372
Total des appuis 2006	11	27	35	8	44	125

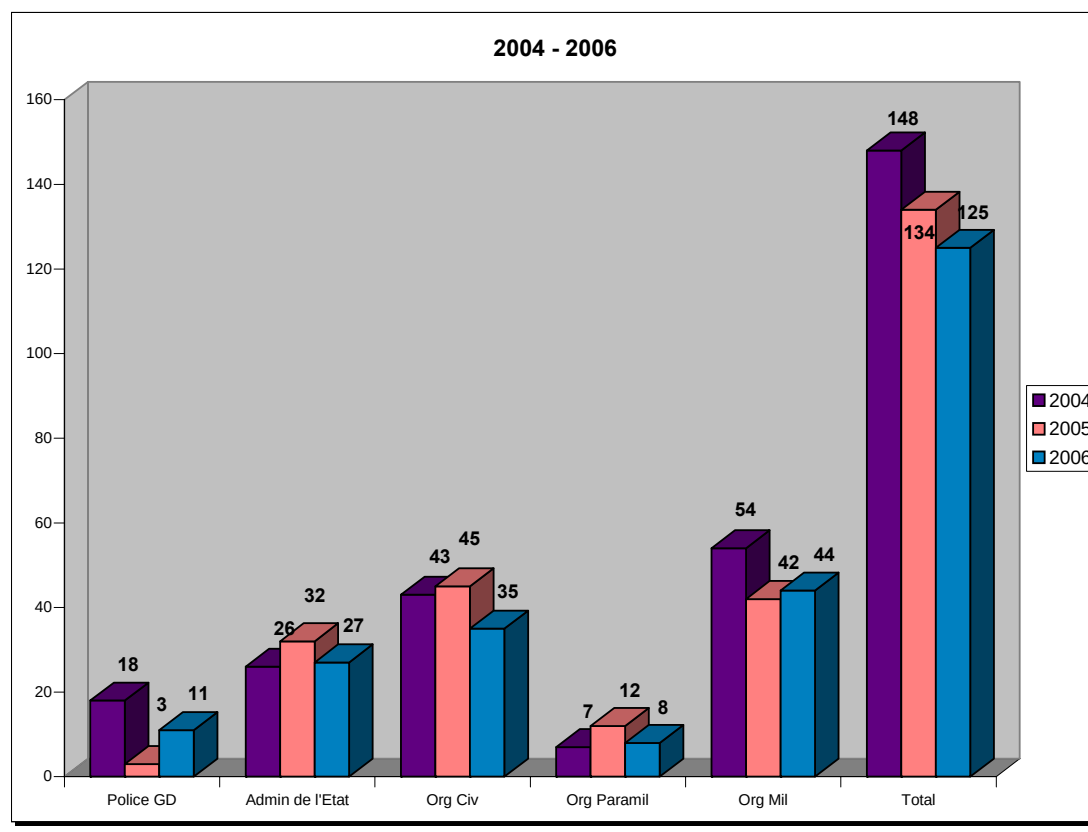
* nombre élevé en raison de la présence au Centre militaire de Diekirch des stagiaires de l'Ecole de la Police Grand-Ducale.

** nombre de personnes pour lesquelles des denrées alimentaires ont été utilisées et préparées p.ex. amuse-bouche, comptabilisées pour la première fois sous cette forme en l'an 2001.

Tableau comparatif (appuis en général):

	Total 2004	Total 2005	Total 2006	Evolution 2005/2006
Nbre petits-déjeuners	6.204	7.080	6683	-5,60 %
Nbre déjeuners	11.783	11.769	9635	-18,13 %
Nbre soupers	8.104	6.721	6300	-6,26 %
Denrées alimentaires *	3.213	5.125	1099	-78,55 %
Equipement	57	53	48	-9,43 %
Transport	84	31	21	-32,25 %
Personnel	80	50	53	6,00 %
Nbre nuitées	4.700	5.579	4372	-21,63 %
Total des appuis	148	134	125	-6,71 %

g. Résumé des appuis fournis. (Tableau 2004 – 2006)



9. Logistique internationale.

Les travaux préparatifs d'adhésion des nouveaux membres de l'Union européenne (UE) et des nouveaux partenaires de l'OTAN ont fortement influencés les activités relatives à la logistique internationale. L'augmentation du nombre des membres de l'UE et des partenaires de l'OTAN entraînera à partir de 2007 une adaptation des procédures et directives communes dans tous les domaines de la logistique internationale. Le personnel de la branche logistique de l'Etat-Major de l'Armée a suivi en 2006 et continuera à suivre l'évolution des différentes initiatives lancées dans ce contexte d'élargissement afin de déceler celles jugées opportunes ou nécessaires pour y participer.

a. MOUVEMENTS & TRANSPORTS.

L'année 2006 s'est caractérisée surtout par les actions et démarches suivantes entreprises dans le domaine du transport stratégique aérien à savoir :

- passage à la phase d'exécution de l'initiative SALIS (Strategic Airlift Interim Solution) ;
- signature de l'arrangement technique bilatéral « Shared Use of Air Transport for ISAF Mission in Afghanistan » entre l'Armée luxembourgeoise et le Joint Force Command Headquarters BRUNSSUM ;
- entrevue avec les responsables de l'EAC (European Airlift Centre) en vue d'une adhésion éventuelle à l'EATC (European Air Transport Command), commandement multinational qui succèdera à l'EAC (début des activités au courant de l'année 2008) ;

- participation en tant qu'observateur aux réunions du MCCE IT (Movement Coordination Centre, Europe Implementation Team) en vue d'une adhésion éventuelle au MCCE. Ce centre de coordination multinational et multimodal naîtra de la fusion des activités de l'EAC et du SCC (Sealift Coordination Centre). Les activités du MCCE débiteront aux alentours du 01 juillet 2007.

A noter que le Luxembourg va signer l'accord technique ATARES (Air Transport, Air to Air Refueling and other Exchanges of Services) en 2007. Cet accord est utilisé par l'EAC pour régulariser les services aériens fournis ou reçus entre nations signataires.

b. HNS.

Dans le cadre de la planification du HNS (Host Nation Support) au sein de l'Alliance, SHAPE a contacté les nations de l'OTAN pour leur proposer des négociations aux fins de conclure un "Standing Host Nation Support Memorandum of Understanding between NATO Nations and Supreme Headquarters Allied Powers Europe and Headquarters Supreme Allied Commander Transformation regarding the provision of Host Nation Support for the Execution of NATO Operations/Exercices" (SHAPE COS HNS MOU). En attendant l'obtention de l'accord de principe pour engager des pourparlers visant une éventuelle participation à cette initiative, l'analyse de ce document (MOU) est toujours en cours.

Par ailleurs le personnel du bureau HNS a commencé une révision de tous les accords bi- et multilatéraux HNS en place pour déterminer la nécessité de leur adaptation à la situation actuelle.

c. NTC FORUM.

Le NTC (National Territorial Commanders) forum créé en 1988 a comme but l'échange d'informations et la consultation à propos des problèmes d'ordre multinational se posant aux responsables des lignes de communication.

L'année 2006 a été marquée par les faits suivants :

- participation à la création d'un site Internet. Après la phase de test lancée en novembre 2006, il est prévu que le site sera opérationnel au courant de l'année 2007 ;
- réalisation d'une analyse de faisabilité et détermination des mesures de mise en œuvre d'un secrétariat permanent au profit du comité du NTC à partir de l'année 2008 ;
- participation à la rédaction et mise en application des "NTC Host Nation Support Transportation Guidelines".

10. Conclusions.

- a. Comme pour les années précédentes, la logistique s'est principalement concentrée sur le soutien des contributions luxembourgeoises dans le cadre des opérations pour le maintien de la paix au KOSOVO, en AFGANISTAN, en BOSNIE-HERZEGOVINE, à la République Démocratique du CONGO et au LIBAN. Bien entendu, elle ne s'est pas soustraite au niveau national pour assurer l'approvisionnement essentiel des membres de l'Armée et à effectuer la maintenance des multiples matériels en service.
- b. Le projet relatif au programme de construction visant l'adaptation, la modernisation et l'agrandissement des infrastructures de la caserne Grand-Duc Jean qui n'avait pas progressé au courant de l'année 2005 a connu une relance en 2006. En effet plusieurs réunions en présence du Ministre des Travaux Publics et du Ministre de la Défense ont eu lieu à partir de la 2^e moitié de 2006, à savoir :

Date	Sujets abordés	Décisions/Actions
13.07.	• point de situation concernant l'état d'avancement des différents sous-projets en infrastructure ; • inventaire des travaux de grande envergure à réaliser d'urgence	• étude préliminaire à réaliser par l'ABP
25.09.	• présentation par l'ABP d'une étude préliminaire de la réhabilitation des infrastructures existantes de la caserne Grand-Duc Jean à DIEKIRCH	• Fixation des priorités des travaux d'infrastructure : 1. Renouvellement des réseaux enterrés ; 2. Hall logistique ; 3. Projet de rénovation de la caserne ; 4. Champ de tir Bleesdall ; 5. Dépôt de munitions Diekirch. • Réexamen des besoins en infrastructure à faire par l'Armée
09.11.	• Présentation par l'Armée du réexamen des besoins en infrastructure : réductions possibles !	• Début des travaux de renouvellement des réseaux enterrés en 2007 ; • Appel de candidature d'architecte pour le projet « hall logistique » à lancer par ABP en décembre 2006.

Les travaux visant la modernisation de trois pavillons logement ont progressé comme prévu et selon les dernières estimations, les 3 pavillons en question seront achevés en même temps pour la fin de l'année 2007.

A noter que les travaux pour la construction d'un bâtiment préfabriqué à utilisation commune par la Police et l'Armée ont débuté en mai 2006. La durée des travaux a été fixée à 18 mois de sorte que l'inauguration de cet édifice est prévue pour le mois d'octobre 2007 !

- c. Afin d'être en mesure d'assurer la maintenance des véhicules déployés en mission à l'étranger, la formation régulière de sous-officiers dans le domaine de la mécanique est indispensable dans le but de créer un réservoir de mécaniciens. Malgré les efforts entrepris, l'Armée s'est vue et se verra contrainte à recourir à du renfort auprès des armées belge et française pour pouvoir garantir la continuité dans le tour de rôle des mécaniciens militaires des détachements KFOR.
- d. A partir d'octobre 2006, l'armée US s'est définitivement retirée de la WSA à Dudelange. Dans le cadre du plan social déclenché dans la suite de cet événement, l'Armée luxembourgeoise a adapté son contrat avec la WSA et a engagé 40 personnes supplémentaires (13 auparavant). Sous la direction de la WSA, ces 53 personnes assureront, à côté du personnel de l'Armée, le stockage, l'entretien et la réparation de véhicules et d'autres équipements appartenant à l'Armée luxembourgeoise. Ainsi l'Armée voit sa capacité de travail au sein des ateliers et dépôts augmentée permettant surtout de relancer les programmes de reconditionnement des véhicules, d'organiser la gestion du charroi de façon plus rationnelle et par conséquent d'augmenter le taux de disponibilité opérationnelle de son équipement majeur.

SECTION 6.

**ETUDES
&
PLANIFICATION**

SECTION 6. ETUDES & PLANIFICATION.**1. Introduction.**

L'actuel officier «études&planification» (G5) a pris ses fonctions en janvier suite au détachement de son prédécesseur au Haut commissariat à la protection nationale. Le transfert de fonctions a également conduit à une nouvelle répartition des tâches au sein de l'EMA. Le bureau G5 a ainsi été déchargé de son rôle de pilote dans le cadre de la planification de défense. Par ailleurs le service informatique de l'Armée est désormais une entité autonome ne relevant plus du G5 dont les activités ont été recentrées sur la mise en œuvre de projets d'acquisition, ainsi que sur le suivi des mesures légales et réglementaires, dans le cadre du processus de transformation de l'Armée.

Le but technique de la transformation est de passer d'un cadre de structures rigides à un concept d'emploi fondé sur une approche modulaire des capacités de l'Armée. La nouvelle approche permettra d'envisager la participation à des missions de forces de réaction rapide, telles la force de réaction de l'OTAN (NATO Response Force - NRF) et les groupements tactiques de l'UE. Le but est également d'augmenter la proportion des capacités déployables et d'améliorer la qualité des matériels et la compétence des personnels. Finalement, la transformation prévoit la création de capacités spécialisées qui compléteront la panoplie de moyens permettant à l'Armée de contribuer aux opérations dans un contexte multinational, conformément au niveau d'ambition exprimé par le Gouvernement. Le bureau études et planification est impliqué dans la définition des nouvelles structures, notamment dans le cadre du nouveau tableau d'organisation général de l'Armée (TOGA), dans les grands projets d'acquisition, tels que le véhicule de reconnaissance, et les mesures législatives à prendre en vue de la réorganisation, notamment une nouvelle loi d'organisation militaire.

Les objectifs de la transformation ont été discutés avec le commandement allié pour la transformation (ACT - Allied Command Transformation) situé à NORFOLK aux Etats-Unis. Le but ultime de la transformation est de valoriser la partie de l'effort de défense réalisée par l'Armée, tant dans le cadre de l'OTAN que de l'UE.

2. Activités.**a. Acquisition de véhicules de reconnaissance.**

Ce dossier en gestation depuis sept années a progressé de manière notable dans deux domaines essentiels:

- la procédure d'acquisition
- la définition du cahier des charges

(2) But / objectifs à atteindre.

L'objectif final est de permettre d'envisager l'engagement d'un peloton de reconnaissance équipé du nouveau véhicule à partir du second semestre 2010. A partir de cette hypothèse de planification les objectifs intermédiaires pour 2006 étaient:

- l'identification de la procédure d'acquisition, des mesures législatives d'autorisation et d'une structure possible du marché;
- la finalisation du cahier des charges et la publication d'un appel d'offres.

Les paramètres essentiels retenus pour la procédure sont la limitation des risques juridiques et la recherche du meilleur contrôle possible des délais par une gestion de projet efficiente. Le recours à des modèles éprouvés a ainsi été identifié comme étant la meilleure voie à suivre, notamment en raison de l'envergure et de la complexité du projet.

(3) Descriptif des activités.

Pour déterminer la procédure la plus appropriée le ministère et l'EMA ont approché notamment la direction du contrôle financier ainsi que la commission des soumissions. Suite à la comparaison des options possibles il a été estimé que le recours à la NAMSA offrait le plus de garanties quant au respect des délais et quant à la maîtrise de la complexité du processus, grâce à l'expérience de cette agence de l'OTAN en matière de marchés militaires.

Un accord de prestation de services a été conclu entre le ministère de la défense et la NAMSA. L'accord charge la NAMSA d'entreprendre les travaux nécessaires en vue de l'acquisition, notamment la rédaction d'un cahier des charges, la soumission d'un appel d'offres et l'élaboration d'un plan de soutien logistique.

L'Armée a par ailleurs émis une proposition quant aux textes législatifs à soumettre à la Chambre des députés afin que le recours aux fonds d'équipement militaire soit autorisé pour l'acquisition.

La collecte d'informations en vue de préciser l'expression des besoins opérationnels a nécessité de nombreux contacts avec l'industrie (23) ainsi que plusieurs voyages de service (12). Les travaux rédactionnels sur le cahier des charges et l'accord de prestations de services ont nécessité plusieurs réunions avec la NAMSA.

(4) Comparaison entre buts et résultats.

L'objectif de définir la procédure d'acquisition a été atteint.

L'accord de prestation de services n'ayant été signé que fin novembre, l'objectif de finaliser le cahier des charges en 2006 n'a pas pu être tenu. Des progrès considérables ont toutefois pu être réalisés jusqu'à la fin de l'année, de sorte qu'il est permis d'espérer de pouvoir lancer un appel d'offres en mars 2007.

Un retard de plus de six mois a été accumulé jusqu'à présent dans la procédure. Il faut éviter toutefois que ne surgissent de nouveaux délais. Tout retard supplémentaire compromettrait le respect de nos engagements opérationnels prévus avec ces équipements.

(5) Conclusions.

Il est primordial que les prochaines échéances soient tenues. Un risque certain subsiste en ce qui concerne les mesures législatives à prendre avant qu'un marché ne puisse être attribué.

b. Structures de l'Armée (TOGA)

Un projet de TOGA a été transmis à Monsieur le Ministre de la Défense. Les effectifs proposés sont en cours d'examen quant à leur justification. Les chiffres définitifs seront transcrits dans la loi d'organisation militaire. Un prochain objectif se dessine dès lors avec la révision du projet de TOGA en fonction des effectifs accordés et la proposition d'une structure fonctionnelle sur cette base, y inclus une analyse de la capacité opérationnelle de cette structure.

c. Projet de loi modifiant la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire.

Un projet de texte a été élaboré par un groupe de travail composé de l'officier du personnel de l'EMA, de l'officier études&planification, ainsi que de représentants de la Direction de la Défense. Ce texte sera soumis à l'aval des autorités politiques et législatives nationales. Il constitue la clef de voûte du processus de transformation.

d. Projets divers.

Le bureau études&planification a été impliqué dans plusieurs autres projets, notamment:

- l'adaptation d'une tourelle offrant une protection balistique améliorée sur les véhicules HMMWV destinés au contingent de la KFOR;
- une étude en vue de la contribution éventuelle à des projets dans le cadre de la coopération civilo-militaire au sein de la FIAS;
- des projets d'acquisition de moyens de télécommunication et d'équipements optroniques;
- la contribution à une planification budgétaire pluriannuelle concernant l'engagement des moyens prévus au fond d'équipement militaire.

Ces projets ont tous conduit à des réalisations concrètes, sauf le deuxième pour lequel l'opportunité de poursuivre les études n'est plus avérée.

3. Conclusion générale et prévisions.

On peut affirmer que le bilan de l'état d'avancement des projets est positif. Les objectifs majeurs pour 2007 sont:

- l'attribution du marché pour le véhicule de reconnaissance;
- la finalisation des travaux sur le cadre légal de la transformation de l'Armée et la poursuite des travaux sur l'organisation;
- la mise en place d'une structure de gestion des projets destinée à alimenter la planification budgétaire pluriannuelle.

SECTION 7.

BUDGET ET FINANCES

SECTION 7. BUDGET ET FINANCES

1. Le bureau du Budget et des Finances

Le Bureau du Budget et des Finances est en charge de la gestion du budget de l'Armée. Son personnel joue un rôle essentiel tout au long du cycle budgétaire car il s'implique activement dans l'élaboration des propositions budgétaires et cela dès le début du processus. Par la suite, et tout au long de l'exercice budgétaire, le personnel du bureau du Budget et des Finances veille à la bonne exécution du budget en engageant les fonds disponibles, en gérant les crédits, en validant les commandes, en ordonnant les paiements des factures et en suivant de près l'exécution des grands marchés qu'ils soient passés par soumission publique ou par le biais de marchés négociés.

Tout ce travail se fait en étroite collaboration avec la Direction du Budget et des Finances du Ministère des Affaires Etrangères et de l'Immigration.

2. Evolution générale des crédits de l'armée entre 2002 et 2006

La mise en parallèle des crédits liés aux dépenses pour le personnel, le fonctionnement et les acquisitions, montre clairement que les coûts liés aux dépenses pour le personnel constituent le facteur principal de l'augmentation du budget global de l'Armée. Comme environ les trois quarts des dépenses courantes du budget de l'Armée (76,52 % en 2006) sont directement liées, par le biais de l'échelle mobile des salaires, à l'évolution de l'indice des prix à la consommation, il en découle que les frais de fonctionnement (18,41 % en 2006) et le budget disponible pour les nouvelles acquisitions (5,07 % en 2006) stagnent depuis des années.

	Personnel		Fonctionnement		Acquisitions		Total
Budget	Montant (EUR)	%	Montant (EUR)	%	Montant (EUR)	%	Montant (EUR)
2002	35 798 544 €	69,43	10 946 074 €	21,23	4 814 619 €	9,34	51 559 237 €
2003	39 904 576 €	74,28	10 715 726 €	19,95	3 104 118 €	5,78	53 724 420 €
2004	41 923 481 €	73,69	12 094 125 €	21,26	2 871 818 €	5,05	56 889 424 €
2005	43 003 461 €	76,72	10 500 573 €	18,73	2 545 585 €	4,54	56 049 619 €
2006	46 075 662 €	76,52	11 088 115 €	18,41	3 053 738 €	5,07	60 217 515 €

3. Evolution des crédits pour le PERSONNEL de l'Armée entre 2002 et 2006

Les crédits pour le personnel de l'Armée peuvent être subdivisés en quatre grandes catégories.

Une première reprend les traitements des fonctionnaires, les salaires des ouvriers occupés à titre permanent et temporaire, la rémunération des volontaires ainsi que les indemnités spéciales des deux catégories d'employés.

Une deuxième englobe les frais médicaux divers ainsi que les accidents de service de toute nature.

Une troisième reprend la totalité des indemnités versées au personnel.

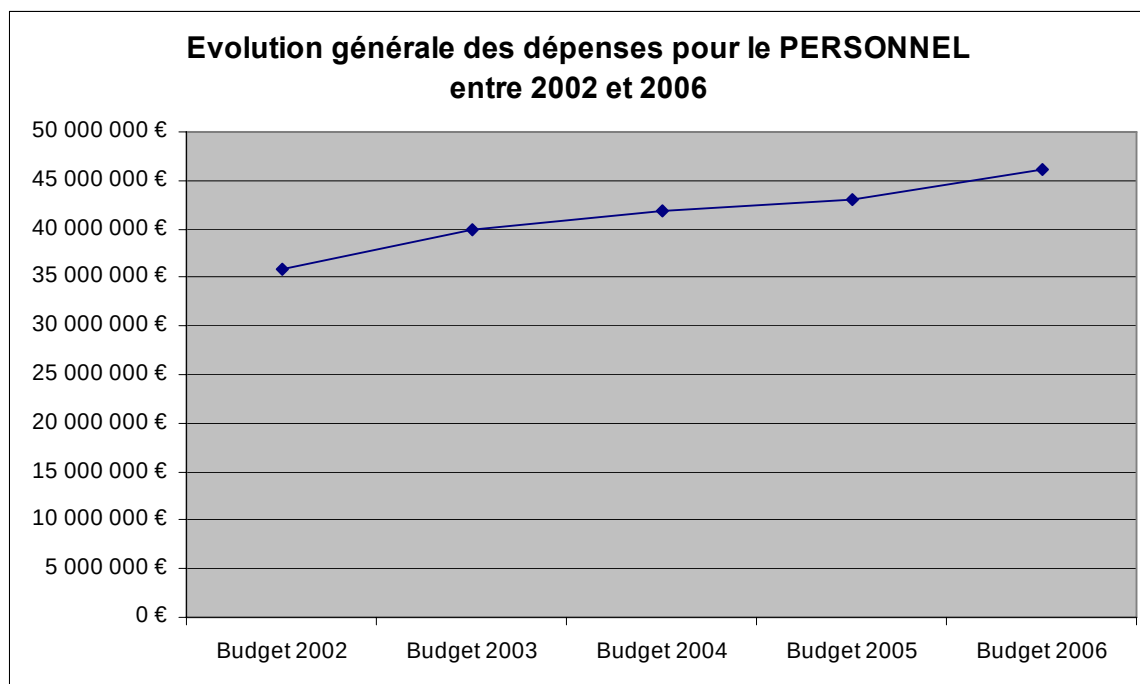
Et enfin, la quatrième concerne les primes spéciales allouées aux membres de l'Armée engagés dans des opérations pour le maintien de la paix (OMP).

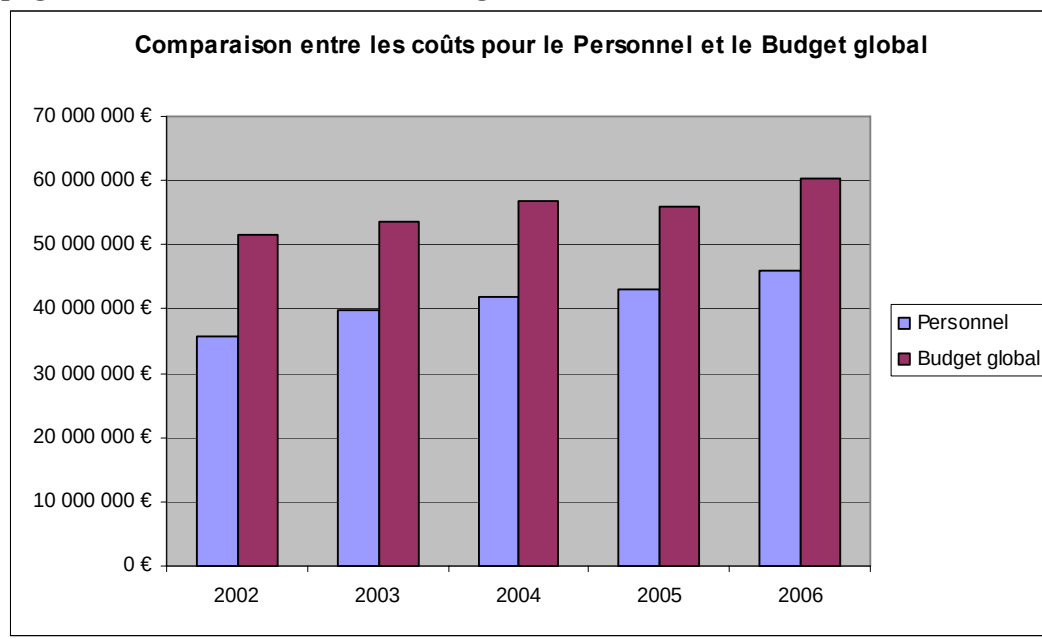
Le tableau détaillé ci-dessous démontre clairement que l'essentiel de l'augmentation du budget de l'Armée trouve ses origines dans les dépenses pour le personnel. Entre 2005 et 2006, cette augmentation se chiffrait à 3 072 201 €, soit 7,14 %. A noter qu'entre 2004 et 2005, cette évolution était encore de 2,58 % et représentait 1 079 980 €.

Article budgétaire	Budget 2002	Budget 2003	Budget 2004	Budget 2005	Budget 2006	Variation 2005-2006	%
01.6.11.000	19 375 324 €	21 461 586 €	22 458 845 €	23 747 398 €	25 579 668 €	1 832 270 €	7,72
01.6.11.010	868 952 €	986 543 €	903 588 €	878 381 €	911 216 €	32 835 €	3,74
01.6.11.020	610 €	0 €	100 €	100 €	100 €	0 €	0,00
01.6.11.030	1 162 166 €	1 361 671 €	1 724 037 €	1 545 959 €	1 702 616 €	156 657 €	10,13
01.6.11.040	43 860 €	0 €	100 €	100 €	100 €	0 €	0,00

01.6.11.060	15 000 €	45 000 €	5 000 €	2 000 €	100 €	-1 900 €	-95,00
01.6.11.070	13 367 877 €	14 800 000 €	15 564 790 €	15 551 799 €	16 443 070 €	891 271 €	5,73
Total Salaires	34 833 789 €	38 654 800 €	40 656 460 €	41 725 737 €	44 636 870 €	2 911 133 €	6,98
01.6.11.080	47 000 €	47 000 €	55 000 €	55 000 €	60 000 €	5 000 €	9,09
01.6.11.081	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	100 €	-11 900 €	-99,17
Frais médicaux	59 000 €	59 000 €	67 000 €	67 000 €	60 100 €	-6 900 €	-10,30
01.6.11.090	419 550 €	476 618 €	461 763 €	458 848 €	560 178 €	101 330 €	22,08
01.6.11.100	126 115 €	132 800 €	143 856 €	142 885 €	223 923 €	81 038 €	56,72
01.6.11.110	185 €	185 €	185 €	185 €	185 €	0 €	0,00
01.6.11.120	28 200 €	24 361 €	25 423 €	24 954 €	28 662 €	3 708 €	14,86
01.6.11.130	29 400 €	24 430 €	30 562 €	27 063 €	33 106 €	6 043 €	22,33
01.6.11.131	34 649 €	29 138 €	37 178 €	37 951 €	32 808 €	-5 143 €	-13,55
01.6.11.140	55 600 €	59 600 €	59 600 €	59 600 €	65 200 €	5 600 €	9,40
01.6.11.150	65 000 €	122 000 €	185 650 €	194 266 €	204 700 €	10 434 €	5,37
Indemnités	758 699 €	869 132 €	944 217 €	945 752 €	1 148 762 €	203 010 €	21,47
01.6.11.300	140 000 €	216 475 €	255 804 €	264 972 €	229 930 €	-35 042 €	-13,22
Primes OMP	140 000 €	216 475 €	255 804 €	264 972 €	229 930 €	-35 042 €	-13,22
RESTANT	7 056 €	105 169 €	0 €	0 €			
TOTAL	35 798 544 €	39 904 576 €	41 923 481 €	43 003 461 €	46 075 662 €	3 072 201 €	7,14

Il y a lieu de noter que le compte provisoire (dépenses réelles) de l'année 2005 pour les primes OMP se s'élevait à 215 518 € par rapport à un budget voté de 264 972 €. Cette différence provient du fait que deux caporaux, dont l'un était prévu pour l'Afghanistan et l'autre pour le Kosovo, avaient été inscrits au budget alors qu'ils n'ont finalement pas participé aux missions. La proposition budgétaire 2006 a donc été adaptée en conséquence (229 930 €) pour correspondre au plus près à la réalité.





Si l'on compare l'évolution du budget global ordinaire de l'Armée entre 2002 et 2006, en augmentation de 8 658 278 €, à l'évolution des crédits pour le personnel, dont l'augmentation se chiffre à 10 277 118 € sur la même période, force est de constater que l'augmentation du budget global « hors coûts pour le personnel de l'Armée » est devenue négative et correspond à – 1 618 840 €.

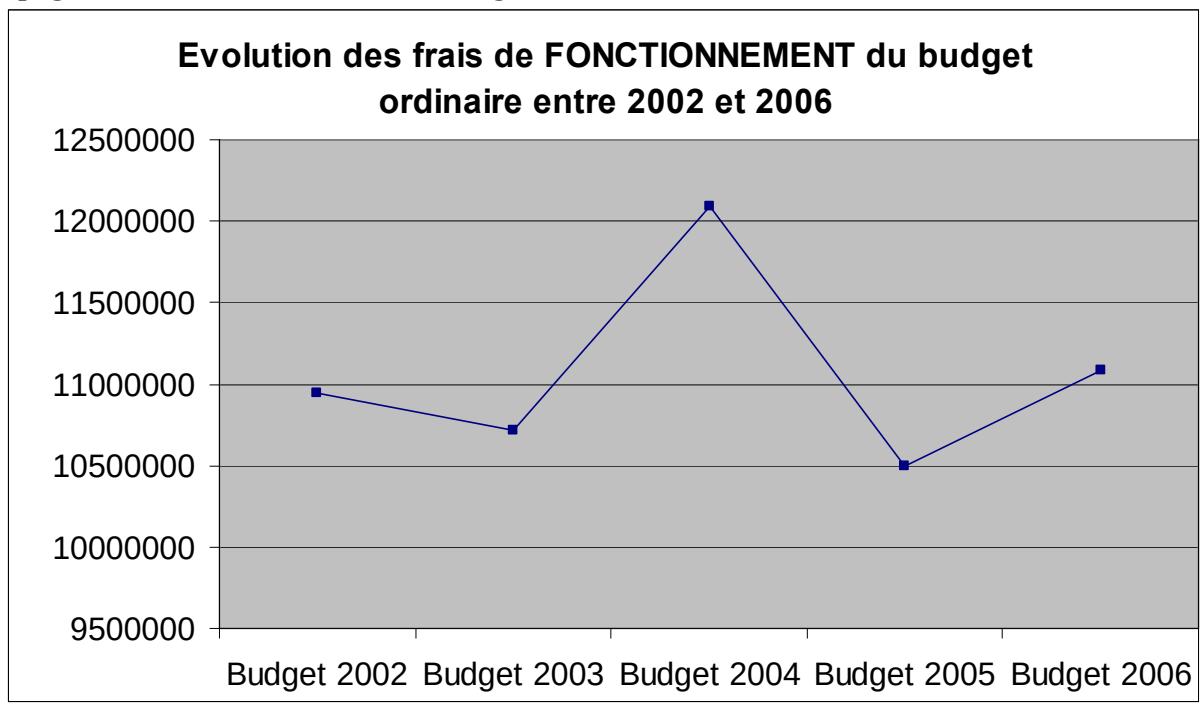
4. Evolution des crédits pour le FONCTIONNEMENT de l'Armée entre 2002 et 2006

Le tableau ci-dessous montre une légère hausse de 587 542 € (5,6 %) du budget de fonctionnement 2006 par rapport à l'année 2005. Cette augmentation provient essentiellement des articles 01.6.12.070 « Location et entretien des équipements informatiques » (+ 95 000 €), 01.6.12.080 « Bâtiment : exploitation et entretien (SDE) » (+ 91 938 €), 01.6.12.190 « Frais de stage à l'étranger, frais de cours ; dépenses diverses (SDE et non susceptibles de transfert à d'autres articles) » (+ 107 500 €) et 01.6.12.302 « Frais en relation avec le partenariat pour la paix et la coopération militaire : dépenses diverses » (+ 84 144 €).

Malgré une augmentation de 91 938 € (11,99 %) par rapport à l'année 2005, de l'article **01.6.12.080 « Bâtiments : exploitation et entretien (SDE) »**, ce dernier pose toutefois problème depuis plusieurs années. Il faut savoir que le prix du gaz a augmenté de quelque 15,45% (prix net moyen réel : 0.7735 € contre 0.67 € prévu par la note budgétaire 2006) alors que celui du gasoil de chauffage a connu une augmentation de 44% (prix net moyen réel : 0.5103 € contre 0.3543 € prévu par la note budgétaire 2006). En 2005, le budget proposé par l'Armée a été réduit de près de 56 000 € et en 2006 de quelque 16 000 € lors des réunions avec l'IGF. A cela il faut ajouter qu'en 2004 et 2005 l'Armée a dû effectuer des transferts de 28 200 € respectivement 80 400 € sur cet article. Quand on sait que le gaz et le gasoil de chauffage représentent approximativement 50% du total de l'article budgétaire, le déficit s'explique aisément. Un transfert de 120 000 € a déjà été effectué fin 2006 pour pouvoir subvenir aux besoins mais les estimations prédisent que des transferts additionnels devront encore être exécutés.

Suite à une décision du Gouvernement en conseil, un dépassement de **950 000 €** a été demandé pour l'article **01.6.12.304 « Prestations dans l'intérêt de l'entreposage et de la maintenance de matériel (CNL) »** afin de pouvoir régler les traitements de 40 personnes de la WSA engagées par l'Armée à partir du 1^{er} octobre 2006.

Article de budget	Budget 2002	Budget 2003	Budget 2004	Budget 2005	Budget 2006	Variation 2005 -2006	Variation en %
01.6.11.141	830 000 €	824 000 €	926 000 €	870 900 €	945 000 €	74 100 €	8,51
01.6.12.000	108 984 €	120 000 €	170 000 €	192 491 €	194 452 €	1 961 €	1,02
01.6.12.010	120 644 €	165 000 €	140 000 €	125 000 €	180 000 €	55 000 €	44,00
01.6.12.012	175 000 €	165 000 €	165 000 €	205 000 €	150 000 €	-55 000 €	-26,83
01.6.12.020	174 400 €	172 000 €	154 890 €	160 000 €	162 000 €	2 000 €	1,25
01.6.12.021	187 528 €	197 120 €	273 969 €	168 556 €	220 000 €	51 444 €	30,52
01.6.12.022	1 784 900 €	1 377 935 €	1 240 961 €	1 149 100 €	1 054 540 €	-94 560 €	-8,23
01.6.12.040	115 000 €	85 000 €	87 000 €	87 000 €	91 000 €	4 000 €	4,60
01.6.12.050	120 000 €	120 000 €	120 000 €	115 000 €	122 000 €	7 000 €	6,09
01.6.12.070	250 000 €	104 000 €	149 000 €	120 000 €	215 000 €	95 000 €	79,17
01.6.12.080	675 000 €	700 000 €	748 000 €	766 954 €	858 892 €	91 938 €	11,99
01.6.12.090	101 723 €	89 668 €	89 674 €	89 684 €	89 742 €	58 €	0,06
01.6.12.100	517 192 €	555 022 €	555 126 €	555 131 €	600 831 €	45 700 €	8,23
01.6.12.140	450 000 €	400 000 €	400 000 €	315 000 €	315 000 €	0 €	0,00
01.6.12.150	0 €	22 770 €	25 000 €	20 000 €	20 000 €	0 €	0,00
01.6.12.160	168 590 €	176 000 €	200 000 €	220 000 €	220 000 €	0 €	0,00
01.6.12.180	9 800 €	9 800 €	11 000 €	11 000 €	9 300 €	-1 700 €	-15,45
01.6.12.190	660 000 €	686 000 €	600 000 €	500 000 €	607 500 €	107 500 €	21,50
01.6.12.191	10 400 €	10 500 €	16 281 €	18 400 €	19 800 €	1 400 €	7,61
01.6.12.200	14 526 €	12 462 €	12 515 €	13 030 €	14 299 €	1 269 €	9,74
01.6.12.300	1 013 000 €	1 105 000 €	1 026 000 €	986 000 €	1 010 000 €	24 000 €	2,43
01.6.12.301	32 017 €	106 000 €	40 000 €	43 000 €	45 000 €	2 000 €	4,65
01.6.12.302	20 482 €	25 000 €	26 000 €	40 500 €	124 644 €	84 144 €	207,76
01.6.12.303	753 000 €	645 000 €	1 678 134 €	791 687 €	844 858 €	53 171 €	6,72
01.6.12.304	704 020 €	741 000 €	765 560 €	800 000 €	841 500 €	41 500 €	5,19
01.6.12.310	69 000 €	50 000 €	55 000 €	58 700 €	62 000 €	3 300 €	5,62
01.6.12.320	45 000 €	35 850 €	54 350 €	49 700 €	50 000 €	300 €	0,60
01.6.12.330	1 250 €	1 250 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00
01.6.12.340	254 000 €	325 000 €	670 376 €	331 100 €	281 400 €	-49 700 €	-15,01
01.6.12.350	748 523 €	747 000 €	749 900 €	750 000 €	749 100 €	-900 €	-0,12
01.6.12.351	190 549 €	270 000 €	209 000 €	193 000 €	200 000 €	7 000 €	3,63
01.6.12.352	105 353 €	63 200 €	108 100 €	150 000 €	150 000 €	0 €	0,00
01.6.12.353	21 100 €	83 000 €	177 500 €	100 000 €	100 000 €	0 €	0,00
01.6.12.360	310 000 €	355 000 €	305 000 €	348 000 €	349 000 €	1 000 €	0,29
01.6.12.370	22 550 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €	16 500 €	500 €	3,13
01.6.12.380	22 000 €	25 500 €	24 000 €	24 000 €	20 000 €	-4 000 €	-16,67
01.6.12.381	100 000 €	80 000 €	91 000 €	90 000 €	92 000 €	2 000 €	2,22
01.6.12.390	0 €	250 €	5 000 €	18 000 €	52 500 €	34 500 €	191,67
24.000	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00
35 030	7 518 €	8 198 €	8 590 €	8 640 €	8 744 €	104 €	1,20
RESTANT	53 025 €	41 201 €	199 €	0 €	1 513 €	1 513 €	0,00
TOTAL	10 946 074 €	10 715 726 €	12 094 125 €	10 500 573 €	11 088 115 €	587 542 €	5,60



5. Evolution des crédits d'ACQUISITION de l'Armée entre 2002 et 2006

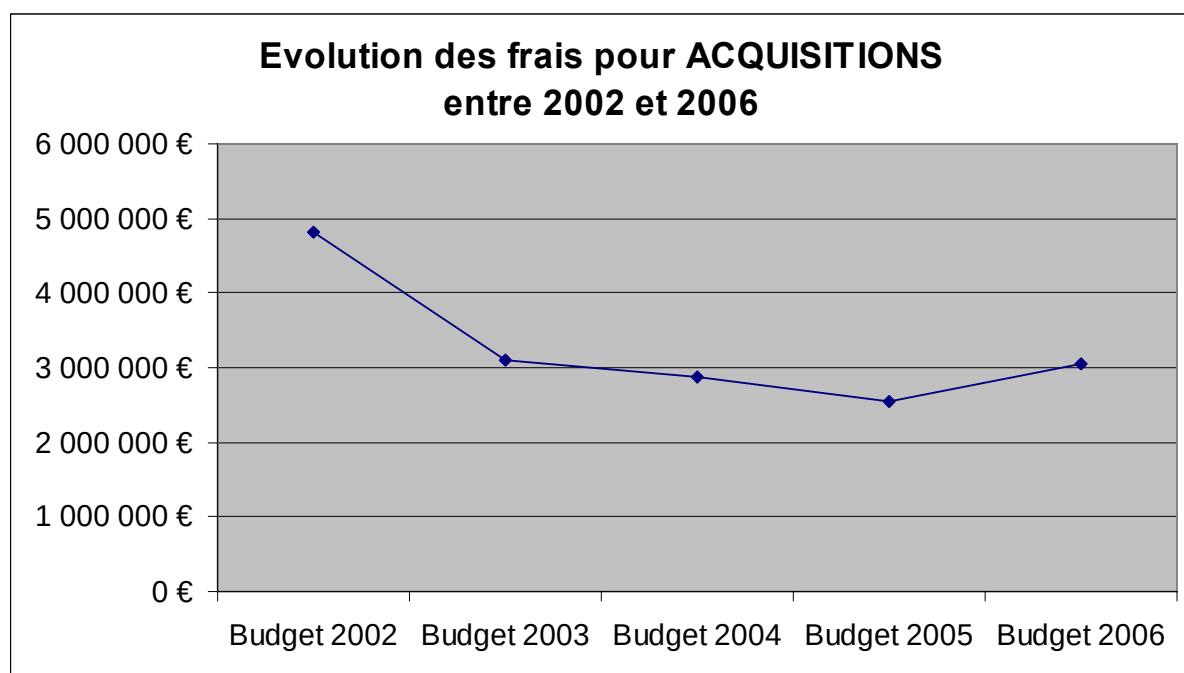
L'article budgétaire 31.6.74.000 « Acquisition de véhicules automoteurs (SDE) » dont le budget voté 2006 se chiffrait à 247 808 € a été doté par la suite d'un transfert de 97 000 € pour permettre l'acquisition d'une voiture de direction, d'un minibus, d'un fourgon et de deux systèmes de navigation PAJERO. En 2006 l'Armée a également procédé à l'acquisition des cinq derniers véhicules d'écologie. L'acquisition d'une ambulance a été reportée.

L'article budgétaire 31.6.74.040 « Acquisition d'équipements spéciaux » a été réduit à 50 300 € suite à l'annulation de l'achat d'une tour d'escalade.

L'article budgétaire 31.6.74.300 « Acquisition de matériel de transmission, de détection et de contrôle ; acquisition d'installations téléphoniques » a connu une augmentation substantielle de 422 200 € afin de pouvoir procéder à l'achat de radios des familles PR4G 9100, PR4G 9200 et PR4G 9300 au profit de la compagnie D.

Signalons enfin que l'importante augmentation de l'article budgétaire 31.6.74.310 « Acquisition d'armement et d'équipements connexes (SDE) » s'explique principalement par l'achat de mitrailleuses lourdes et d'affûts pour ces dernières pour approximativement 202 000 €.

Article de Budget	Budget 2002	Budget 2003	Budget 2004	Budget 2005	Budget 2006	Variation 2005 - 2006	Variation en %
31.6.72.000	563 330 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00
31.6.74.000	276 509 €	847 550 €	641 700 €	318 500 €	247 808 €	-70 692 €	-22,20
31.6.74.010	59 797 €	37 450 €	10 000 €	10 000 €	15 000 €	5 000 €	50,00
31.6.74.020	0 €	2 000 €	2 000 €	4 000 €	4 000 €	0 €	0,00
31.6.74.030	172 118 €	196 000 €	205 000 €	101 000 €	81 500 €	-19 500 €	-19,31
31.6.74.040	206 644 €	153 500 €	69 100 €	186 125 €	50 300 €	-135 825 €	-72,98
31.6.74.050	51 738 €	73 000 €	116 000 €	93 900 €	95 000 €	1 100 €	1,17
31.6.74.060	146 601 €	473 000 €	600 000 €	600 000 €	600 000 €	0 €	0,00
31.6.74.080	24 704 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	0 €	0,00
31.6.74.250	138 042 €	36 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00
31.6.74.300	237 101 €	259 000 €	40 000 €	224 500 €	646 700 €	422 200 €	188,06
31.6.74.310	1 054 658 €	344 000 €	29 500 €	73 600 €	432 000 €	358 400 €	486,96
31.6.74.320	121 000 €	504 000 €	308 800 €	515 900 €	410 000 €	-105 900 €	-20,53
31.6.74.330	25 989 €	149 000 €	68 100 €	360 760 €	441 600 €	80 840 €	22,41
31.6.74.340	31 157 €	24 618 €	24 618 €	24 300 €	24 730 €	430 €	1,77
31.6.74.390	0 €	0 €	752 000 €	28 000 €	100 €	-27 900 €	-99,64
31.6.93.000	1 500 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00
RESTANT	205 231 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00
TOTAL	4 814 619 €	3 104 118 €	2 871 818 €	2 545 585 €	3 053 738 €	508 153 €	19,96



6. Le Fonds d'équipement militaire

Un programme d'acquisition de matériel militaire d'importance majeure avait été mis en place par la loi relative à la programmation financière militaire du 16 décembre 1997. Ce fonds d'équipement militaire a ensuite été réactivé par la loi du 19 décembre 2003. Dans le cadre d'un premier programme pluriannuel d'acquisition de matériel militaire d'importance majeure, l'Armée a transmis au Ministère de la Défense, fin novembre 2006, une ébauche d'un texte de loi l'autorisant à acquérir ces équipements à concurrence de 150 000 000 € entre le 01 janvier 2007 et le 31 décembre 2011. Afin de permettre à l'Armée de respecter toutes les importantes échéances opérationnelles futures, échéances jouissant d'ailleurs de l'aval politique, ce texte devrait être voté début 2007.

Dans cet esprit et afin de pouvoir envisager avec plus de sérénité les échéances budgétaires futures, l'Officier du Budget et des Finances a préparé, dès 2006, une planification budgétaire pluriannuelle qu'il présentera aux autorités en même temps que le projet de budget 2008.

7. Conclusions

L'analyse qui précède nous montre que le budget de l'Armée pour l'exercice 2006 a augmenté dans sa globalité de 4 167 896 €, soit d'environ 7,4 % par rapport à celui de l'exercice 2005. Il faut toutefois relativiser ces chiffres quand on sait que les crédits prévus pour le personnel de l'Armée ont augmenté de 3 072 201 € en 2006, ce qui représente environ 7,14 %, par rapport à ceux de l'exercice 2005. Les crédits de fonctionnement ont augmenté de 587 542 €, ce qui représente environ 5,6 % par rapport au budget de fonctionnement de l'exercice 2005. Quant aux crédits réservés aux acquisitions nous constatons une augmentation de 508 153 € par rapport à ceux de l'exercice 2005, augmentation qui, au vu du budget global, peut être considérée comme minime.

Conformément au programme gouvernemental en matière de défense et aux objectifs fixés par la transformation de l'Armée, la planification budgétaire pluriannuelle qui a été élaborée en 2006, constitue une approche structurée et permettra de garantir une planification sérieuse, efficace et précise des investissements en se basant sur une vision à plus long terme de l'évolution des capacités de l'Armée par programmes et projets.

Finalement, il faut dire que les chiffres repris dans le présent rapport d'activité ne sont pas encore finalisés vu que la clôture du budget 2006 ne se fera que fin mars 2007 de sorte que des changements mineurs pourront encore intervenir d'ici-là.

SECTION 8.

INFORMATIQUE

SECTION 8. INFORMATIQUE

1. Personnel.

Le service informatique se compose d'un ingénieur, de deux ingénieur-techniciens et de deux sous-officiers. Des consultants externes ont exécuté des missions ponctuelles pour le compte du service.

2. Missions exécutées.

Les différentes missions exécutées par le service informatique se laissent regrouper comme suit :

a. Projets métier.

(1) Système de gestion intégré.

(a) Architecture applicative.

L'architecture applicative a connu une évolution par la mise à jour de certaines composantes techniques et par l'ajout et l'amélioration de composantes logicielles notamment pour étendre les possibilités d'interactions de l'interface graphique. Les performances de l'infrastructure architecturale ont également été optimisées.

(b) Domaine fonctionnel.

La dernière partie du domaine logistique a été mise en production vers milieu de l'année 2006. L'informatisation du domaine personnel, entamée fin 2005, a été poursuivie en 2006.

(2) Marche de l'Armée

L'application existante de la marche de l'Armée, obsolète car se basant sur DOS, a été remplacée fin 2006 par une application reposant sur l'architecture applicative utilisée par le système de gestion intégré.

(3) Gestion de données cartographiques.

Une opération de mise à jour d'Arcview incluant l'acquisition de modules supplémentaires a été réalisée pour offrir une gestion plus flexible des cartes mais également pour faciliter leur partage.

b. Projets système.

(1) Archivage de données.

La politique et l'infrastructure de sauvegarde des données ont été étendues en 2006, tant point de vue matériel que point de vue logiciel.

(2) Gestion horaire mobile

Un procédé d'interfaçage pour l'alimentation automatique du système de gestion horaire mobile via une base de données contenant des données du Personnel a été mis en place.

(3) Gestion réseau

Des techniques nécessaires à une extension du réseau informatique actuel, démarrées en 2005, ont été poursuivies en 2006 afin de tenir compte du parc informatique croissant de l'Armée.

La solution de télémaintenance pour les stations de travail, étudiée en 2005, a été entamée en 2006 en étroite collaboration avec le Centre Informatique de l'Etat. L'outil choisi propose, outre la télémaintenance classique, des facilités de déploiement de logiciels, de correctifs de logiciels et de pilotes ainsi que la gestion d'inventaire de logiciels et de matériel installés.

(4) Virtualisation de serveurs

La virtualisation de serveurs a été poursuivie en 2006 afin de rationaliser l'acquisition de serveurs physiques essentiellement suite à des demandes de mise à disposition d'environnements de test pour des applications en cours de développement ou pour quelques environnements de production spécifiques.

c. Infrastructure matérielle.

Les équipements informatiques ont évolué en fonction des besoins croissants d'informatisation de l'Armée.

(1) Serveurs et stations de travail

De nouvelles stations de travail fixes et mobiles ont été acquises ainsi qu'un nouveau serveur Linux. Un serveur de fichiers et une unité de sauvegarde supplémentaires ont également été achetés.

(3) Connectivité informatique.

L'infrastructure réseau de l'Armée a évolué en terme de qualité des lignes de transmission, en terme de quantité des connexions et en terme de diversification des types de connexions.

(4) Matériel renforcé pour missions opérationnelles.

En 2006, le service informatique a acquis des ordinateurs portables renforcés supplémentaires pour améliorer l'utilisation de l'informatique dans le cadre de missions opérationnelles.

(5) Gestion de stocks.

Des périphériques facilitant la gestion de stock ont été mis en service. Ces périphériques agissent dans le contexte du système de gestion intégré pour le domaine fonctionnel Logistique.

d. Infrastructure logicielle.

Similairement à l'infrastructure matérielle, l'infrastructure logicielle de l'Armée a également progressé.

(1) Migration, optimisation et acquisition de logiciels système.

Une nouvelle version du système d'exploitation Novell a été mise en production avec le nouveau serveur de fichiers. La configuration et le paramétrage de certaines machines virtuelles ont été optimisées afin d'améliorer les performances.

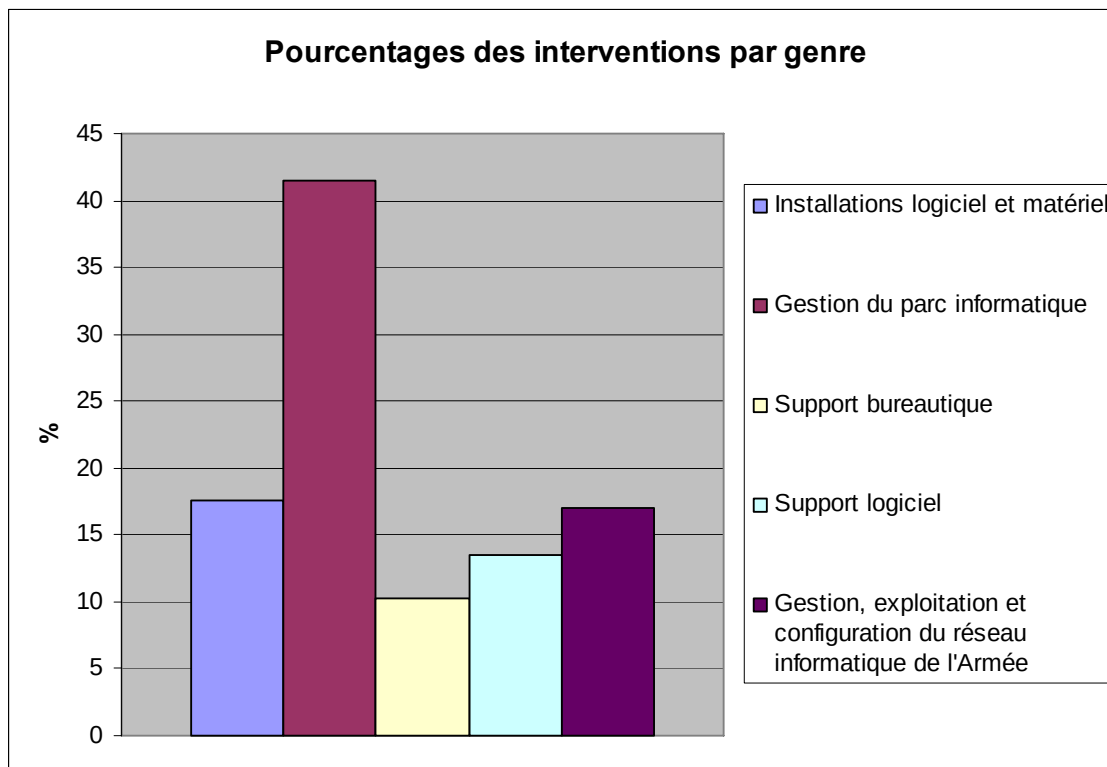
Des outils facilitant l'administration et l'exploitation des bases de données pour le système de gestion intégré ont été acquis.

(2) Outils open source.

Dans la mesure du possible, l'éventail des outils éprouvés de nature open source a été étendu.

e. Support utilisateur.

Le service informatique a assuré le support utilisateur pour des problèmes d'applications bureautiques, de matériel informatique et d'applications métier. L'éventail des interventions est vaste. Cela va de l'assistance à l'utilisateur dans l'emploi de certaines fonctionnalités de Word p.ex., de la résolution des problèmes de connexion ou d'utilisation de périphériques divers, en passant par la résolution de problèmes d'installation, de configuration et de paramétrage de logiciels et ordinateurs, pour aboutir à des opérations de conseil, de débogage de logiciel et de réparation de matériel informatique.



Ce graphique montre la répartition en pourcentages des différentes activités imputables à l'activité de support utilisateur. Cette activité comptabilise à elle seule 54% de l'activité générale du service informatique. Quelques informations clés pour cette activité sont :

- Configuration et distribution de 86 ordinateurs neufs
- Remise en état de marche et réintégration dans le circuit de 41 ordinateurs
- 394 interventions techniques auprès des utilisateurs
- gestion d'un parc informatique de ~400 machines

f. Consultance interne.

Le service informatique est également approché par des utilisateurs pour fournir de l'aide à la prise de décision notamment pour le développement d'applications métier, la sélection/mise en place d'infrastructures matérielles/logicielles et le support en phase de démarrage (p.ex. horaire mobile, système d'accès). En 2006, ce fût le cas essentiellement pour le véhicule de reconnaissance prévu par l'Armée.

g. Formation donnée.

Dans le cadre d'applications métier ou de la méthodologie informatique pour des experts métier, le service informatique offre également des formations utilisateur.

3. Formation.

Afin d'offrir un service de qualité, certains membres du service informatique ont participé à des séminaires auprès de constructeurs informatiques, de fournisseurs de logiciels et de groupements d'intérêts.

4. Réunions.

De nombreuses réunions internes ont été effectuées. Ce sont, pour la plupart, des réunions de travail concernant la coordination et la planification des activités du service, des réunions de travail et de comité de pilotage entre les responsables du projet du système de gestion intégré et le maître d'œuvre ainsi que des réunions de travail avec des consultants externes.

Un membre du service informatique a participé aux réunions du groupe « Special Workgroup Communication and Information Systems » du Corps européen ainsi qu'à une réunion à propos de SDR (Software Defined Radio) du Nato-EU Capability Group.

Des réunions interadministration ont également été réalisées. Elles concernent essentiellement la présentation de projets eLuxembourg ou bien ce sont des réunions de travail à propos de SAP dans le domaine de la gestion du personnel.

5. Conclusions et prévisions.

En 2006, la mise en production de la dernière partie du domaine logistique du système de gestion intégré de l'Armée luxembourgeoise ainsi que la mise en production de la marche de l'Armée ont constitué des événements majeurs pour le service informatique. La réussite de ces événements est due à la bonne coopération entre les différents acteurs que sont le Centre Informatique de l'Etat, les collaborateurs externes, les responsables du métier logistique, les utilisateurs clés et le service informatique de l'Armée.

Les investissements dans l'informatisation du domaine logistique ont abouti à une meilleure efficience du métier logistique. Des efforts similaires pour le domaine personnel couplés aux efforts déployés pour des projets système et ce en collaboration avec des partenaires comme le Centre Informatique de l'Etat ou d'autres administrations, résulteront en une offre de service plus profitable pour le personnel de l'Armée.

L'activité de support du service informatique est une activité non négligeable et consomme des ressources qui pourraient être mieux mises à profit pour des activités de projet. Une ressource de type technicien en informatique additionnelle permettrait au service informatique d'améliorer son efficience et de subvenir à des besoins de projet qui en souffrent actuellement.

SECTION 9.

**GROUPE INSPECTIONS,
VERIFICATIONS &
OBSERVATIONS. (GIVO).**

SECTION 9. GROUPE INSPECTIONS, VERIFICATIONS & OBSERVATIONS. (GIVO)

1. Introduction

Les instruments de contrôle du désarmement ont largement contribué à l'établissement d'un climat de confiance et de sécurité et implicitement de stabilité en Europe.

La maîtrise des armements fait partie de la politique étrangère et de défense du Grand-Duché de Luxembourg. L'Armée constitue l'échelon d'implémentation des régimes d'inspection liés aux différents traités signés et ratifiés par l'échelon politique.

2. Composition et organisation du GIVO

L'articulation du personnel GIVO en 2006 était la suivante :

	Officiers	Sous-officiers	<i>Personnel civil</i>
Personnel à temps plein	1	0	1
Inspecteurs à temps partiel	9	15	0
Total	10	15	1

La dernière liste d'inspecteurs, transmise aux pays membres de l'OSCE le 15 décembre 2006, comprend 10 officiers, 16 sous-officiers et 1 civil.

Suite à une nouvelle restructuration interne de l'Etat-Major, le GIVO est subordonné directement au Chef d'Etat-Major de l'Armée.

3. Missions exécutées

a. Traité sur les Forces armées conventionnelles en Europe (FCE)

(1) Inspections de vérification nationales

En onzième année de la période résiduelle, le LUXEMBOURG a mené deux inspections actives conformément au nombre de quotas attribués aux pays de l'OTAN suivant une clé de répartition précise.

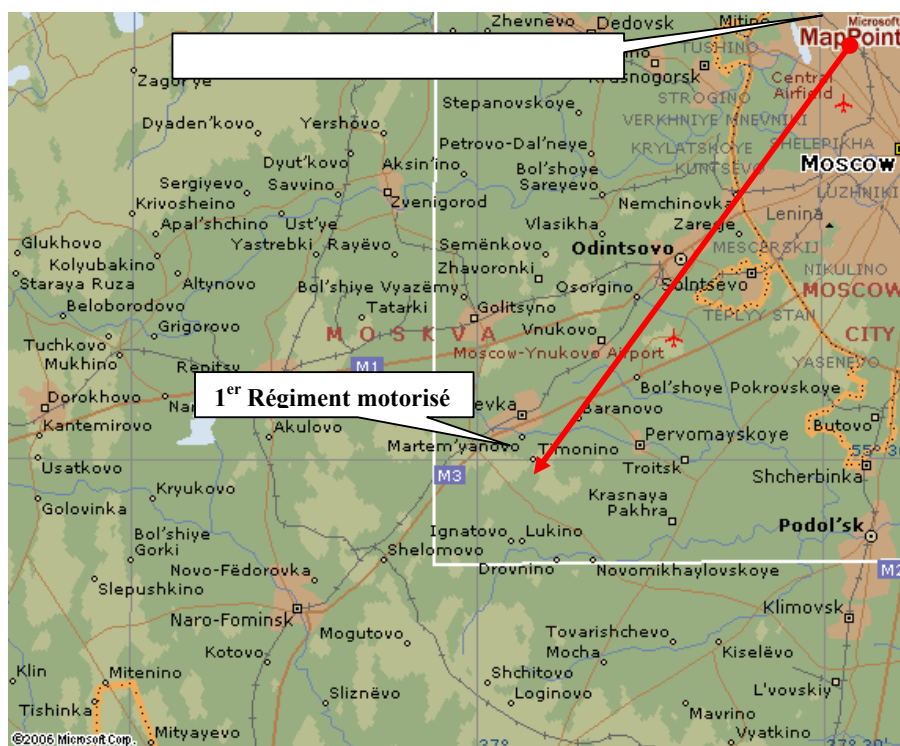
- (a) La première inspection de site déclaré fut conduite en BIELORUSSIE du 24 au 27 avril 2006. L'équipe d'inspection multinationale se composait d'un inspecteur luxembourgeois et de huit inspecteurs des pays alliés suivants : BELGIQUE (2x), BULGARIE, ETATS-UNIS D'AMERIQUE, FRANCE, NORVEGE et PAYS-BAS (1 inspecteur + 1 interprète).

L'objet de vérification était le 51^e Bataillon d'artillerie composé du groupe d'artillerie stationné à OSIPOVICHY, situé à 100 km sud-est du point d'entrée (aéroport) à MINSK.



- (b) La deuxième inspection de site déclaré fut conduite en FEDERATION DE RUSSIE du 27 au 30 novembre 2006. L'équipe d'inspection se composait de deux inspecteurs luxembourgeois (chef d'équipe) et de sept inspecteurs alliés venant d'ALLEMAGNE , de la BELGIQUE (2x), de le REPUBLIQUE TCHEQUE, des ETATS-UNIS D'AMERIQUE et des PAYS-BAS (1 inspecteur + 1 interprète).

L'objet de vérification était le 1^{er} Régiment motorisé situé à KALININETS dans la région moscovite.



- (2) Inspections de vérification (passives) à l'encontre du LUXEMBOURG / Missions d'escorte

Aucune inspection FCE proprement dite n'a été conduite sur le territoire luxembourgeois en 2006.

- (3) Inspections alliées

Des inspecteurs du GIVO ont participé à dix inspections au sein d'équipes multinationales, à savoir :

CRENEAU	PAYS INSPECTANT	PAYS INSPECTE
27 mars – 02 avril	FRANCE	FEDERATION DE RUSSIE
10 avril – 16 avril	ROUMANIE	FEDERATION DE RUSSIE
01 mai – 07 mai	FRANCE	AZERBAIJAN
15 mai – 21 mai	BULGARIE	KAZAKHSTAN
22 mai – 28 mai	ITALIE	ARMENIE
31 juillet – 06 août	ETATS-UNIS	FEDERATION DE RUSSIE
14 août – 20 août	PAYS-BAS	UKRAINE
22 septembre – 29 septembre	NORVEGE	FEDERATION DE RUSSIE
20 novembre – 26 novembre	BELGIQUE	UKRAINE
20 novembre – 26 novembre	ALLEMAGNE	FEDERATION DE RUSSIE

Les offres de participation à deux autres missions d'inspection ont dû être déclinées pour indisponibilité de personnel qualifié .

(4) Inspections d'entraînement

- (a) Le 31 mai 2006, deux membres du GIVO, intégrés dans une équipe d'escorte américaine, ont participé en tant qu'observateurs à la dernière mission d'entraînement organisée par l'unité de vérification américaine DTRA-OSE et l'Armée américaine (USAREUR) sur le site de la WSA à BETTEMBOURG avant sa fermeture définitive en septembre.
- (b) Un membre du GIVO a participé en tant que membre d'une équipe d'escorte à une inspection d'entraînement Section VIII du Traité FCE en SLOVAQUIE du 03 au 07 décembre 2006.
- (c) Un membre du GIVO a participé en tant que membre d'une équipe d'escorte à une inspection d'entraînement Section VII du Traité FCE en BELGIQUE du 04 au 07 décembre 2006.

b. Traité sur le régime CIEL OUVERT (OS)

(1) Missions actives

La participation aux trois vols d'observation actives BENELUX prévues n'a pu se faire pour des raisons d'indisponibilité de personnel qualifié.

(2) Missions passives

Il n'y avait pas de vol d'observation au-dessus du territoire luxembourgeois en 2006.

(3) Missions d'entraînements

Aucun vol d'observation dans le cadre d'une mission d'entraînement n'a été effectué.

c. Mesures de confiance et de sécurité (MDCS)

(1) Missions actives (inspections, évaluations)

Le GIVO n'a pas effectué de mission nationale dans le cadre du DOCUMENT DE VIENNE 99 en 2006 et n'a pas participé non plus en tant que pays invité à une telle mission.

(2) Missions passives (inspections, évaluations)

Aucune mission dans le cadre du DOCUMENT DE VIENNE 99 n'a été conduite sur le territoire luxembourgeois en 2006.

(3) Visites d'installation militaire / Démonstration d'équipement militaire / Contacts

Des membres du GIVO et de la Représentation permanente du LUXEMBOURG auprès de l'OSCE ont participé à la visite d'installations militaires et aux démonstrations d'armements et d'équipements majeurs relevées ci-après :

- (a) en FEDERATION DE RUSSIE du 04 au 09 septembre 2006 (participants issus de 32 Etats membres de l'OSCE) :

Base aérienne de LIPETSK (vols de démonstration d'avions Mig 29, Mig 31, SU24 et SU27);

2^e Division motorisée « Tamanskaya » de KALININETS (démonstration du véhicule BMD-4).

- (b) en UKRAINE du 12 au 15 septembre 2006 (participants issus de 29 Etats membres de l'OSCE) :

95^e Brigade aéromobile à ZHITOMIR (démonstrations dynamiques d'une Cie aéromobile sur véhicules BTR-80) ;

9^e Brigade d'aviation à OZERNOYE (vols de démonstration d'avions Mig 29).

- (c) en BELGIQUE du 23 au 26 octobre 2006 (participants issus de 26 Etats membres de l'OSCE) :

Base aérienne (escadron 2^e Tactical wing) de FLORENNES (démonstration d'avion F-16, missiles infra-rouge, air-air et sol-air, matériel de vision nocturne) ;

Centre d'entraînement commando de MARCHE-LES-DAMES.

- d. Accords de DAYTON Art. IV (DPA- « Dayton Peace Agreement »)

L'offre de participation de la part de l'OSCE d'un membre du GIVO en tant qu'assistant à une inspection menée dans les cadre des Accords de Paix DAYTON a dû être déclinée pour indisponibilité de personnel qualifié.

- e. Autres

Le GIVO a escorté deux équipes d'inspection biélorusses et russes à travers le territoire luxembourgeois allant du point frontière de WASSERBILLIG jusqu'au point frontière de RODANGE le 15 mai 2006 et en sens inverse le 19 mai 2006. Ces équipes ont effectué des missions d'inspection en FRANCE, en BELGIQUE et aux PAYS-BAS.

- f. Tableau récapitulatif des missions du GIVO de 1992 à 2006 :

Activité (catégorie)	Cadre	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Inspections de vérification nationales	CFE	3	2	2	2	3	2	1	2	2	1	2	2	2	2	2
Inspections de vérification alliées	CFE	6	13	13	12	14	4	4	9	7	8	4	6	5	5	10
Inspections d'entraînement	CFE	5	0	0	0	0	0	2	1	1	1	1	1	1	1	3
Missions d'escorte	CFE	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Inspections de réduction alliées	CFE	8	27	12	8											
Visite d'une installation militaire	VD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	4	1	0	3
Organisation d'une visite d'installation militaire	VD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Inspections / Evaluations alliées	VD	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	1	1
Missions d'escorte	VD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Inspections Art. II et Art. IV	DPA					3	1	1	0	1	2	2	2	1	0	0
Vols actifs BENELUX	OS				0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2	0
Vols d'entraînements BENELUX	OS				2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0
Vols passifs BENELUX	OS				0	0	0	0	0	0	0	3	2	1	0	0
Vols de collecte de données / certification	OS				0	0	0	1	0	1	2	0	0	0	0	0
T O T A U X		22	43	28	25	20	7	9	13	14	18	14	19	11	11	19

4. Echanges annuels d'informations militaires

Le GIVO a compilé, mis en forme standardisée et échangé les données militaires requises par l'ONU (registre armement), l'OTAN (traité FCE – Forces Conventionnelles en Europe) et l'OSCE (SALW – « Small Arms and Light Weapons », OS – « Open Skies » et VD 99 – « Vienna Document 99 »).

Les échanges furent aussi bien acheminés par les réseaux de communications afférents de l'OTAN et de l'OSCE, que par la remise des dossiers officiels lors des réunions organisées à ces fins à BRUXELLES (pour l'échange FCE - janvier) et à VIENNE (pour l'échange GEMI – « Global Exchange of Military Information » - avril et la Planification de Défense – novembre ; pour les échanges FCE et VD99 – décembre) .

5. Cours de formation

Quatre membres du GIVO ont participé aux cours de formation suivants :

- un membre au cours d'initiation sur les différents traités de contrôle des armements à l'Ecole de l'OTAN à OBERAMMERGAU (DE) – mars 2006 ;
- un membre au cours de formation d'inspecteur / escorte FCE à l'Ecole de l'OTAN à OBERAMMERGAU (DE) – août/septembre 2006 ;
- un membre au cours d'initiation sur les différents traités de contrôle des armements à l'Ecole de l'OTAN à OBERAMMERGAU (DE) – octobre 2006 ;
- un membre au cours de formation d'inspecteur / escorte FCE à l'Ecole de l'OTAN à OBERAMMERGAU (DE) – novembre 2006.

6. Réunions

a. OTAN / CCV (Comité de coordination de la vérification)

Le GIVO a participé à six réunions du CCV (janvier – avril – juillet – septembre – novembre – décembre).

b. OTAN / DMEG (Data Management Experts Group)

Le GIVO a participé à quatre réunions du groupe de travail sur la gestion des bases de données OTAN en matière de contrôle des armements (janvier – mars – juin – septembre).

c. OSCE / Configuration Control Board (OSCE CCB); Communications Group (OSCE CG).

Le GIVO a participé à deux réunions des groupes de travail en charge de la communication informatique entre les pays membres de l'OSCE dans le domaine des échanges de données militaires et des notifications requises par le traité FCE, le traité OS et le Document de VIENNE 99 (avril et décembre).

d. OSCE / Annual Implementation Assessment Meeting (AIAM)

Le GIVO a participé à la réunion annuelle d'évaluation des activités dans le domaine du contrôle des armements conventionnels qui s'est tenue à Vienne du 07 au 08 mars.

e. BENELUX

Le GIVO a participé à la réunion annuelle de coordination BENELUX des activités dans le domaine du contrôle des armements conventionnels qui s'est tenue à BRUXELLES (BE) le 10 juillet.

Le GIVO a participé à la réunion annuelle d'évaluation BENELUX des activités dans le domaine du contrôle des armements conventionnels qui s'est tenue à la LA HAYE (NL) le 22 décembre.

f. « Open Skies » BENELUX (OS BX)

Le GIVO a participé à trois réunions de coordination des activités dans le cadre du traité OS des pays du BENELUX (février – juin – novembre). Les réunions de février et juin ont été organisées au LUXEMBOURG.

g. « Open Skies » Groupe POD (OS POD GROUP)

Le GIVO a organisé la 29^e réunion du forum de coordination des 10 pays utilisant la nacelle d'observation POD pour la mise en œuvre du régime « Open Skies » au LUXEMBOURG du 27 au 31 mars.

Le GIVO a participé à la 30^e réunion annuelle du forum de coordination qui s'est tenue en octobre en BELGIQUE.

Le GIVO a participé à la 23^e réunion du sous-groupe de travail « Configuration Control Board » du groupe POD en octobre au PORTUGAL.

7. Communications

L'échange d'information fait parti des obligations des Etats participants aux différents traités. Dans le cadre de l'OSCE, l'installation et l'utilisation d'un nouveau logiciel de messagerie nommé « Integrated Notification Application » (INA) s'est poursuivi tout au long de l'année écoulée ainsi que la mise en place du réseau « Virtual Private Network (VPN) ». Ce réseau fonctionne de façon indépendante du réseau INTERNET compte tenu du degré de classification des informations transmises. L'opérant et le gérant du VPN au LUXEMBOURG est le Centre de Communications du Gouvernement (CCG) à SENNINGEN.

8. Coopération BENELUX

Dans le souci de poursuivre sa mission d'implémentation des différents régimes d'inspection malgré les restrictions au niveau de son effectif, le GIVO a cherché à renforcer ses liens de coopération avec les autres pays BENELUX au travers l'adaptation de l'arrangement technique du 20 décembre 02. Initialement élaboré pour fixer les modalités d'exécution d'une mission d'inspection nationale dans un cadre purement BENELUX, cet arrangement fut modifié de façon à garantir au GIVO l'assistance alternativement de l'un des deux pays partenaires dans la planification, la préparation et l'exécution des deux missions d'inspection nationales annuelles. En revanche, l'exécution de ces missions d'inspection ne se fera pas dans un cadre exclusivement BENELUX, mais prévoit la participation d'inspecteurs invités d'autres pays partenaires de l'OTAN.

9. Activités diverses

La subordination du Bureau GIVO au CEMA a des implications en termes de gestion de dossiers. En effet, le GIVO est notamment chargé des questions liées au programme de coopération militaire entre le Grand-Duché du Luxembourg et la République du Bénin.

10. Conclusions et prévisions

Malgré des ressources limitées, la coopération de plus en plus étroite avec les pays partenaires permet au GIVO de persister dans sa mission de vérification dans le cadre des régimes d'inspection instaurés par le biais de traités internationaux.

La formalisation de ces rapports de coopération était envisagée dans un cadre BENELUX par l'intermédiaire de la signature d'un accord technique. Or, les expériences non seulement positives des inspections menées en 2006 conformément à l'ébauche d'accord existante et le souci du CGIVO de réduire l'ampleur des activités de désarmement en 2007, entraînaient l'exploration d'autres voies de coopération.

En effet, l'impact des activités de coopération militaire sur l'agenda du GIVO et l'accumulation des activités liées au désarmement (organisation du cours « BENELUX CFE recognition » et de la 24^e réunion « Open Skies POD Group – Configuration Control Board » au LUXEMBOURG) doivent logiquement être contrebalancés par la diminution d'activités dans d'autres champs d'application du GIVO. Ainsi, le GIVO exécutera ses 2 quotas d'inspection FCE en 2007 suivant la procédure d'une inspection séquentielle.

Par ailleurs, le remplacement du CGIVO ayant été annoncé pour 2007, le souci du CGIVO actuel est la mise à niveau de l'ACGIVO dans tous les aspects opérationnels du GIVO en vue d'une éventuelle remise/reprise.

SECTION 10.

MUSIQUE MILITAIRE.

SECTION 10. MUSIQUE MILITAIRE

1. Les différents ensembles musicaux de la Musique Militaire sont les suivants :

- 1 orchestre d'harmonie (tous les musiciens)
- 1 orchestre de chambre (25 musiciens)
- 1 ensemble de cuivres (12 musiciens)
- 1 ensemble instrumental (25 musiciens)
- 1 orchestre Big Band
- 1 orchestre pour l'encadrement des réceptions (8 à 9 mus./orch.)
- 2 quatuors à cordes
- des groupes de clairons et de tambours
- 2 quintettes à vents
- 2 quintettes de cuivres
- 1 orchestre dixie (6 musiciens)
- 1 quatuor de clarinettes
- 1 ensemble de saxophones de saxophones avec contrebasse à cordes et percussion (7 musiciens)
- 1 combo de 2 musiciens pour l'encadrement de réceptions
- 2 pianistes pour l'encadrement de réceptions
- 1 organiste pour l'encadrement des services religieux ou autres

2. Nombre et genres de prestations exécutées.

- a. La Musique militaire a exécuté 206 répétitions et 217 prestations musicales, dont 96 ont été effectuées par le grand orchestre d'harmonie et 121 par les autres ensembles musicaux.

- b. Genres de prestations.

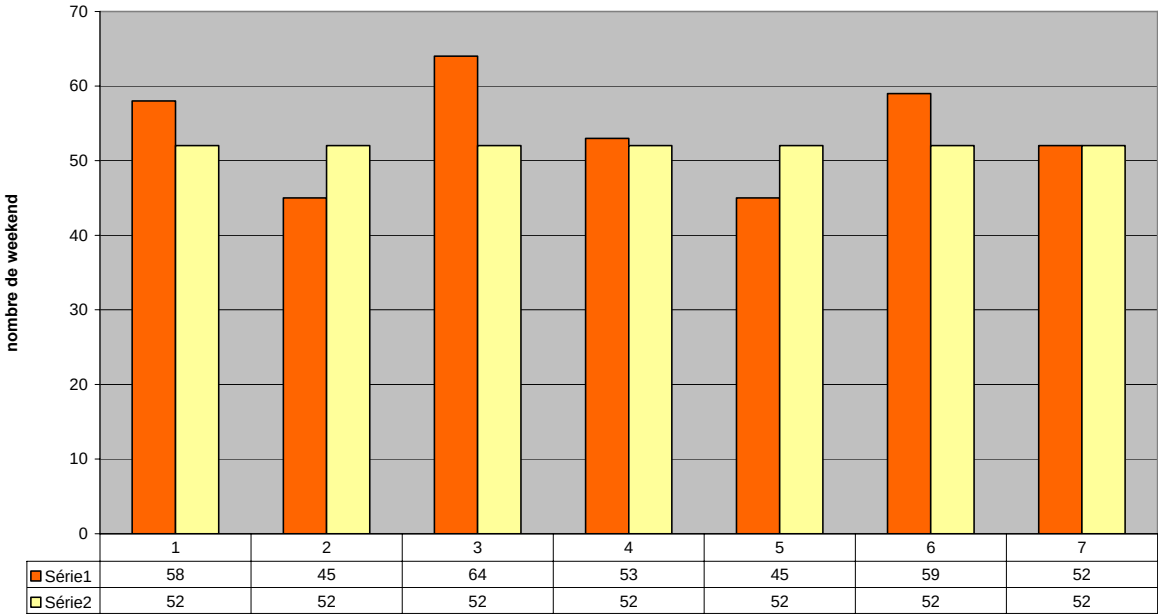
L'orchestre de harmonie de la musique militaire a donné au total 49 concerts dont 24 à Luxembourg-Ville, 20 dans d'autres localités du pays et 5 concerts à l'étranger. Les prestations se répartissent comme suit :

- 62 prestations militaires ;
- 25 prestations lors de cérémonies patriotiques ;
- 12 prestations pour la Maison Grand-Ducale ;
- 6 prestations pour le Gouvernement Luxembourgeois ;
- 12 concerts éducatifs et
- 51 prestations diverses comme des séances académiques, des encadrements musicaux à l'occasion de réceptions, de commissions musicales, d'enregistrements, de travaux avec chorales et autres.

- c. Remarques

- 52 prestations ont été effectuées les samedis, dimanches et jours fériés (toutes formations confondues).
 - Il est à noter que suite à une invitation de l'Armée tchèque l'orchestre d'harmonie LU a participé du 31 août au 04 septembre 2006 au Festival International pour Musiques Militaires à Kromeritz et Olomouc. Au côté du Grand-Duché de Luxembourg étaient également représentés l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la Finlande, la Pologne, la Lettonie et la République Tchèque.
-

5. Relation entre nombre de Weekend et services effectués le Weekend 2000-2006



SECTION 11.

SERVICE MEDICAL

Section 11. SERVICE MEDICAL

1. Service médical

A la fin de l'année 2006, le Service médical était composé de 6 officiers dont deux médecins, 4 sous-officiers, 1 caporal et 14 soldats volontaires. Parmi les 6 officiers, un officier, à savoir l'infirmier gradué, bénéficie d'un congé sans traitement depuis juin 2006. Les cinq postes d'officiers restants se répartissent en un emploi à temps plein et quatre emplois à temps partiel.

Les missions du Service médical sont les suivantes :

- a. assurer les consultations en médecine générale et dentaire sur base journalière ;
- b. assurer les soins infirmiers de base quotidiennement ;
- c. assurer les consultations psychologiques sur une base bihebdomadaire ;
- d. assurer les consultations kinésithérapeutiques 3 fois par semaine ;
- e. assurer une permanence au niveau secouriste 24/24 heures, 7/7 jours ;
- f. assurer l'approvisionnement et la gestion en produits pharmaceutiques et matériel médical pour les besoins de l'Armée ;
- g. assurer l'appui médical lors des différentes activités militaires (séances de sport, tirs, parades, etc.) et apparentées (Marche de l'Armée) ;
- h. assurer l'appui médical au profit de la Cour Grand-Ducale, du gouvernement, de la Police Grand-Ducale et du secteur public en cas de calamités publiques ;
- i. effectuer la sélection médicale pour l'admission à l'Armée et aux différentes carrières au sein de l'Armée ;
- j. assurer la visite médicale annuelle ;
- k. préparer les militaires sur le plan sanitaire et psychologique avant départ en mission de maintien de la paix ou en exercice et suivi médical et psychologique au retour de mission ;
- l. assurer la formation continue en premiers soins pour le personnel de l'Armée ;
- m. planifier et assurer la formation continue spécifique pour le personnel du service médical ;
- n. conseiller l'Etat-Major dans les questions relatives au domaine de la santé ;
- o. élaborer le volet médical des textes réglementaires et des directives ;
- p. représenter l'Armée dans des institutions nationales, internationales et supranationales à vocation médico-militaire ou sanitaire et dans des groupes de travail notamment au sein de l'OTAN ;
- q. suivre les aspects sanitaires des plans d'intervention prévoyant le recours à l'Armée ;
- r. effectuer une veille documentaire dans le domaine médico-militaire.

Activité	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Δ 2005/2006 en %
séance de premiers soins et hygiène (4 heures)	74	69	54	-21,74
appui pour séances de pistes d'obstacles	9	8	3	-62,50
appui pour séances de tir de nuit	10	8	12	50,00
appui pour séances de tir au pistolet	15	14	14	0,00
appui pour séances de tir au fusil	60	70	65	-7,14
appui pour séances de lancer de grenades et tirs LAW	8	14	14	0,00
appui pour séances de tir .50	11	13	11	-15,38
appui pour séances d'entraînement NBC	6	8	11	37,50
appui lors de compétitions de marche [en jours]	15	3	3	0,00
appui lors d'exercices du Pel IB [en jours]	33	33	12	-63,64

Activité	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Δ 2005/2006 en %
appui lors de championnats militaires	4	2	3	50,00
appui lors de séances d'escalade	2	3	3	0,00
appui lors de franchissements de plans d'eau	4	4	2	-50,00
appui au profit de la Cour Grand-Ducale	7	7	7	0,00
appui candidats volontaires de la Police (ITB) ou Police	/	103	/	/
appui au profit du secteur public	5	1	0	-100,00
consultation sur terrain [en jours]	26	89	43	-51,69
sélection médicale [jours]	22	16	9	-43,75
contrôle médical lors d'incorporations [jours]	3	3	3	0,00
participation à des portes ouvertes	1	14	1	-92,86
appui à des exercices [en jours]	21	79	18	-77,22
visite médicale annuelle [demi-journées]	/	/	43	/
séance vaccinations Armée et Police Grand-Ducale	/	/	25	/

Le tableau ci-dessus reflète les prestations fournies par le Service médical au cours de l'année 2006 et indique l'évolution au cours des trois dernières années.

A noter en particulier que le nombre de jours consacrés à la sélection médicale est en diminution en raison du nouveau mode de sélection des candidats qui conditionne la sélection médicale à la réussite préalable des épreuves théoriques.

2. Soins médicaux

Soins médicaux	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Δ 2005/2006 en %
Consultations médicales	5011	5750	5725	-0,43
Urgences	120	130	133	2,31
Exemptions	1205	1178	1150	-2,38
Arrêts de travail	625	590	600	1,69
Rapports d'accident	304	191	288	50,78
Admissions à l'infirmerie du CM	400	104	290	178,85
Prises de sang	360	366	370	1,09
Etablissement de certificats médicaux	1213	1186	1205	1,60
Transferts à l'adresse de médecins spécialistes	230	241	237	-1,66
Ordonnances pour radiographies	205	212	199	-6,13

La variation la plus forte est observée au niveau des alitement à l'infirmerie. Ce phénomène s'explique en partie par les fluctuations saisonnières de pénétration des syndromes grippaux et des gastro-entérites virales. Parmi les rôles du Service médical figure également la prise en charge des candidats de la Police Grand-Ducale lors de leur instruction tactique de base (ITB). Ainsi 60 consultations ont été prestées au profit des membres de l'ITB. Avec l'aide des sous-officiers infirmiers diplômés, les futurs policiers ont été vaccinés contre la grippe tout comme une bonne centaine de policiers d'active des unités de la région.

3. Soins dentaires

Soins dentaires	Année 2004	Année 2005	Année 2005	Année 2006	Δ 2005/2006 en %
Consultations	1375	925	476*	509*	6,93
Urgences	201	140	43*	40	-6,98
Cours hygiène dentaire [heures]	8	8	8	8	0,00
Transferts à l'adresse de médecins spécialistes	3	16	16	18	12,50

Changement de la méthode de comptage : en 2004 et 2005 furent comptabilisées le nombre des actes prestés dans le cadre d'une consultation ou urgence (une consultation/urgence peut donner lieu à plusieurs actes), alors qu'à partir de l'année 2006, seulement le nombre des consultations et urgences fut comptabilisé.

Le Médecin-dentiste militaire a le statut d'officier commissionné et est disponible au Centre militaire durant 10 heures par semaine. Jusqu'au 31 juillet 2006, il a également assuré la fonction de Chef du Service médical par le biais de 7 heures hebdomadaires. A partir du mois d'août, le nouveau Médecin de l'Armée a repris cette fonction et s'occupe des volets administratif et représentatif (p.ex. participation à des réunions internationales).

Une consultation ou urgence peut comporter la réalisation de plusieurs actes différents, le nombre d'actes prestés est donc bien plus élevé. Les pathologies aiguës les plus fréquentes sont les accidents de la dent de sagesse, accidents qui nécessitent une chirurgie invasive et les traumatismes de dents antérieures fracturées le plus souvent lors d'activités sur le terrain.

En ce qui concerne les urgences, les soins parodontologiques représentent environ 50 % des actes.

D'un point de vue épidémiologique, il faut noter une nette diminution de l'incidence des caries chez les soldats volontaires.

4. Service psychologue

Activités PsyA	Année 2004		Année 2005		Année 2006		Δ 2005/2006
Activité	Heures	%	Heures	%	Heures	%	%
Missions OMP	197,5	36,2	200	37	156	33	-22
Sélections	129	23,6	100	18,5	68	15	-32
Consultations	160,5	29,4	120	22	146	30	21,7
Conseil Social	18	3,3	20	4	10	2	-50
Divers	41	7,5	100	18,5	96	20	-4
Total :	546	100	540	100	476	100	-11,9

Le nombre des heures prestées par le psychologue, officier commissionné, dans l'intérêt de l'armée a légèrement diminué par rapport à l'année précédente (540h en 2005 ; 476h en 2006).

Deux facteurs peuvent expliquer cette réduction partielle du total des heures prestées :

- les changements effectués au niveau des procédures de sélection des volontaires (le PsyA n'évalue que les seuls candidat(e)s ayant réussi aux tests de connaissances générales),
- la non participation du PsyA à une visite auprès d'un détachement militaire en mission.

Ainsi le nombre moyen d'heures prestées par le PsyA en 2006 est de 40h/mois pour 2006 (45 h/mois en 2005).

Les tâches enregistrées en 2006 sous rubrique « missions OMP » comprennent:

- les sélections KFOR, ISAF, EUSEC et Althea (tests, interviews & avis psychologiques);
- la formation « gestion du stress en mission OMP » à l'intention des cadres de chaque contingent avant son départ;
- la séance d'information « brochure OMP – gestion du stress » à l'intention des soldats volontaires avant le départ du contingent;
- les opérations de débriefing au retour de mission (tests & entretiens & suivi des participant(e)s);
- la participation du PsyA au groupe de travail OTAN (HFM 081 RGT 020 SPSIMMO) relatif au stress dans les missions militaires actuelles : le mandat du groupe prendra fin au printemps de l'année 2007.

La rubrique « missions OMP » comprend le temps dévolu aux opérations de sélection / préparation / accueil au retour dans le cadre des missions OMP ainsi que celui consacré aux visites des détachements en mission. Aucune visite du PsyA dans un théâtre d'opération n'a eu lieu en 2006 (44 heures en 2005), mais le volume horaire nécessaire aux opérations de sélection / préparation / accueil au retour de détachements OMP est resté inchangé par rapport aux années précédentes à savoir 156 heures/an et ceci parce que ces opérations sont récurrentes.

Les changements apportés aux procédures de sélection des candidat(e)s volontaires ont effectivement permis de réduire considérablement (-32 %) le volume de travail « hors tâche » du PsyA.

Le volume des demandes de consultation adressées au psychologue a à nouveau augmenté par rapport à l'année 2005 où une diminution par rapport à l'année précédente avait été constatée. Cet accroissement a eu lieu bien que le PsyA s'efforce toujours de se limiter aux seules demandes « psychologiques », les demandes « sociales » étant dirigées vers le Bureau social. Sont compris dans les heures « consultations », les interventions du PsyA auprès des nouvelles recrues lors de l'instruction de base (nouvelle procédure impliquant le Service médical et le PsyA en vue de réduire le nombre d'abandons précoces lors de l'IB).

L'implication du PsyA dans les travaux du Conseil Social a également diminuée (- 50 %) par rapport à l'année 2005. Cette réduction est une conséquence directe de l'engagement d'une assistante sociale et du changement du sous-officier en charge du Bureau Social. A noter que les rapports du PsyA avec le Bureau social sont en cours de réaménagement.

La rubrique « Divers » regroupe différentes activités : réunions de coordination, visites, travaux administratifs, rédaction d'avis ou de rapports ainsi que les journées de formation à l'intention des sous-officiers (communication, psychologie & pédagogie; gestion des stress...). A noter que le Service psychologue a accueilli en 2006 une étudiante en psychologie pour un stage. Au cours du stage, une première application d'un outil d'évaluation du moral des troupes a pu être réalisée. Finalement il est prévu d'accueillir un nouveau stagiaire pour 2007 et de réaliser une deuxième application de l'outil « moral des troupes ».

5. Service kinésithérapie

Activité kiné	Année 2005	Année 2006
Patients traités	754	772

Le kinésithérapeute est disponible au Centre militaire durant 12 heures par semaine (lundi, mercredi et vendredi par demi-journée le matin). Pour éviter aux soldats d'être absents aux cours de l'Ecole de l'armée, il les reçoit le cas échéant dans son cabinet privé les après-midis. A partir de 2007, le kinésithérapeute sera présent au Centre militaire les après-midis afin de mieux prendre en compte le rythme des activités du CM. A côté de ses actes prestés, sa compétence professionnelle permet au kiné d'expliquer aux patients leurs pathologies spécifiques (lombalgies p.ex.) et de s'occuper des programmes de musculation ou d'entraînement complémentaires.

6. Service pharmacie

Activité pharmacienne	Année 2005	Année 2006
Gestion pharmacie [heures]	128	130

La pharmacienne qui a un statut d'officier commissionné, gère les stocks en médicaments et produits pharmaceutiques de l'Armée. A cette fin, elle réalise les bons de commandes nécessaires et elle est la personne de contact du Service médical pour tout ce qui concerne les relations professionnelles avec les pharmaciens civils. Elle veille également à l'approvisionnement en produits de soins dermatologiques pour ceux qui partent en mission.

7. Autres activités et faits marquants**a. Formation et assermentation du Médecin de l'Armée.**

Le Médecin de l'Armée recruté en 2005 a suivi un parcours de formation médico-militaire de 6 mois dans les services de santé allemand et français afin de le préparer à ses tâches de Médecin de l'armée et de Chef du Service médical, fonction qu'il occupe depuis son assermentation en juillet 2006. Suite au congé sans traitement de l'infirmé gradué, il assure également en partie les tâches dévolues auparavant à celui-ci.

b. Formation et assermentation d'un deuxième sous-officier infirmier diplômé.

Le deuxième infirmier du service a suivi un stage de 3 mois à l'Hôpital d'Instruction des Armées Bégin en région parisienne. Il a été assermenté en octobre 2006. L'effectif réel de 2 infirmiers ne permet cependant pas d'assurer de façon satisfaisante l'ensemble des missions et prestations incombant au Service médical. Cette situation fut accentuée avec l'absence de l'officier infirmier gradué en congé sans traitement à partir de juin 2006. Ainsi la charge de travail des 2 infirmiers diplômés s'en trouve fortement accrue et le sous-officier administratif du Service médical est également appelé à effectuer la gestion budgétaire à côté de tâches administratives médicales. Finalement en raison de ce taux d'encadrement faible et d'une rotation fréquente des soldats volontaires, l'instruction initiale et continue des soldats du Service médical dans le domaine du secourisme militaire est un défi permanent.

8. Conclusion

Le Service médical couvre par ses multiples prestations un large spectre de besoins fondamentaux pour un bon fonctionnement d'une institution militaire. C'est un véritable service de santé en construction œuvrant au profit de toute l'Armée luxembourgeoise, et ainsi en constante évolution pour contribuer à relever les défis de demain auxquels l'armée luxembourgeoise ne manquera pas d'être confrontée.

SECTION 11.

CONCLUSIONS

GENERALES

Section 12. Conclusions générales.

L'année 2006 a permis de finaliser les grandes lignes des projets de la nouvelle loi sur l'organisation militaire ainsi que du plan de financement y afférent pour procéder définitivement à la transformation de l'Armée. Il est envisagé de déposer le projet de loi à la Chambre des Députés au cours de la première moitié de l'année 2007.

En 2006 tout comme les années précédentes, la participation de militaires luxembourgeois à des opérations de maintien de la paix a été la mission opérationnelle principale. 104 militaires luxembourgeois étaient engagés au sein de la mission KFOR au KOSOVO, de l'opération ALTHEA en BOSNIE-HERZEGOVINE, de la mission ISAF en AFGHANISTAN, des missions EUSEC et EUFOR en République Démocratique du CONGO et de la mission FINUL au LIBAN. Pour la première fois le quartier général du Corps européen a été prévu comme composante terrestre de la NRF dont font partie l'officier et le sous-officier luxembourgeois affectés en permanence à Strasbourg. Il convient de souligner que des militaires luxembourgeois étaient engagés dans six opérations différentes, le plus grand nombre d'opérations auxquelles l'Armée luxembourgeoise a participé simultanément.

La formation, l'entraînement de nos troupes, la préparation du personnel aux missions ainsi que l'acquisition de nouveaux matériels ont permis à l'Armée d'honorer ses multiples engagements au niveau national et international. Les autorités civiles et militaires ont réévalué les efforts de défense luxembourgeois au vu du spectre complet des types de missions que l'Armée est appelée à assumer. Au cours de cette année, l'Armée a entamé les préparatifs pour être en mesure de contribuer au cours de la deuxième moitié de l'année 2008 à un Groupement Tactique avec une station de purification d'eau et de mettre à la disposition de la NRF un peloton de reconnaissance en 2010.

L'Ecole de l'Armée a continué à assumer ses responsabilités en offrant aux soldats volontaires un complément à leur formation scolaire antérieure. De plus ont été organisés des cours de préparation spécifiques aux différents examens-concours afin parfaire leur préparation aux examens et d'augmenter leurs chances de réussite.

Le Service social a été renforcé par l'engagement d'une assistante sociale à plein temps depuis le 01 juillet 2006. Cet engagement permettra d'améliorer l'efficacité du Service social et de rendre possible un meilleur accompagnement social des soldats volontaires nécessiteux tout en se concentrant davantage sur des problèmes comme le surendettement.

Deux faits ont marqué le domaine de la logistique à savoir l'augmentation des ressources humaines et des infrastructures mises à disposition par la WSA et la relance du projet relatif au programme de rénovation sur le site de la caserne Grand-Duc Jean. En effet suite à l'arrêt définitif des activités de l'armée US sur le site de la WSA à Dudelange en octobre 2006, l'Armée a pu augmenter substantiellement l'effectif du personnel WSA travaillant à son profit. Cet apport considérable en main-d'œuvre et en infrastructure de stockage et de maintenance a permis à l'Armée de relancer les différents programmes de maintenance de sorte que le taux de disponibilité, surtout au niveau du charroi tactique, a connu et connaîtra à l'avenir une nette amélioration.

Après une période de stagnation, le projet de modernisation des infrastructures existantes de l'Armée a redémarré à partir de la 2^e moitié de l'année 2006. Ainsi au cours de plusieurs réunions en présence des Ministres des Travaux Publics et de la Défense, les priorités des différents travaux furent fixées et les besoins en infrastructures furent revus et adaptés.

Le budget de l'Armée pour l'exercice 2006 a augmenté dans sa globalité d'environ 7,4 % par rapport à celui de l'exercice 2005. Il faut toutefois relativiser ces chiffres quand on sait que ce sont surtout les crédits prévus pour le personnel de l'Armée qui ont augmenté substantiellement (7,14 %). Les crédits de fonctionnement ainsi que les crédits réservés aux acquisitions n'ont connu qu'une augmentation minime.

Conformément au programme gouvernemental en matière de défense et aux objectifs fixés dans le cadre de la transformation de l'Armée, la planification budgétaire pluriannuelle élaborée en 2006 constitue une approche structurée et permettra de garantir une planification sérieuse, efficace et précise des investissements en se basant sur une vision à plus long terme de l'évolution des capacités de l'Armée par programmes et projets.

Liste des abréviations

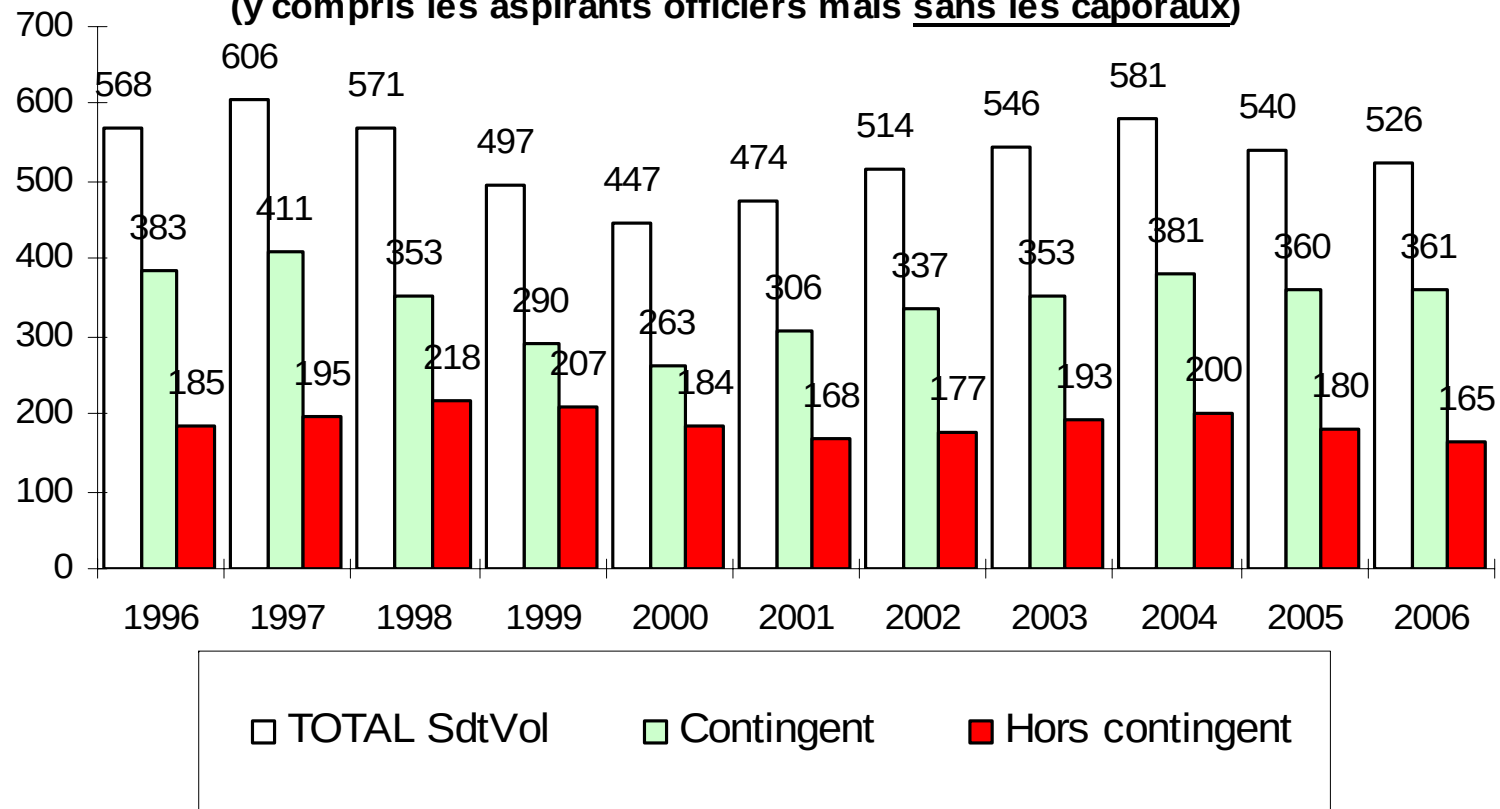
ABP	Administration des bâtiments publics
ACT	Commandement allié pour la Transformation
ADAMS	Allied deployment and movement system
AED	Agence européenne de la Défense
AGS	Système de surveillance terrestre
AIAM	Annual implementation assessment meeting
ALTHEA	Mission militaire conduite par l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine
AMIS	Mission de l'Union africaine au Soudan (African union mission in Soudan)
ASORL	Association des sous-officiers de réserve de l'Armée
ASP	Dépôt d'approvisionnement en munitions (Ammunition supply point)
ATARES	Air to Air refuelling and other exchanges of services
ATk	Antichar
AWACS	Système aéroporté de détection et de contrôle
BAM	Breveté Administrateur Militaire
BG	Battle Group
BIC	Battlefield Intelligence Cell
BOA	Bureau d'ordre auxiliaire
CAN	Conseil de l'Atlantique Nord
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CATP	Certificat d'aptitude technique professionnelle
CBRN	Chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires
CCG	Centre de communications du gouvernement
CCV	Comité de coordination de la vérification
CE	Corps européen
CMUE	Comité militaire de l'Union européenne
CPEA	Conseil de partenariat euro-atlantique
Cpl	Caporal
CRC	Crowd and Riot Control (maintien de l'ordre)
CSvMed	Chef du Service médical
DepMun	Dépôt de munitions
DGP	Groupe "défense" de haut niveau sur la prolifération
DMEG	Data Management experts group
DPA	Dayton peace agreement
DPQ	Questionnaire des plans de défense
DRC	Defence Review Committee
EAC	European Airlift Centre
EADRCC	Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophes
EATC	European Air Transport Command
EBAO	Effects based approach to operations
EMA	Etat-major de l'Armée
EMIA	Ecole Militaire Interarmes (StCyr/Coëtquidan,FR)
EOD	Explosif ordnance disposal
ERM	Ecole Royale Militaire (Bruxelles,BE)
ERSO	Ecole Royale des sous-officiers (Dinant,BE)
ESM	Ecole Spéciale Militaire (StCyr/Coëtquidan,FR)
EUFOR	Forces de L'Union européenne
EUSEC RDC	Mission de formation d'une armée intégrée en République démocratique du Congo

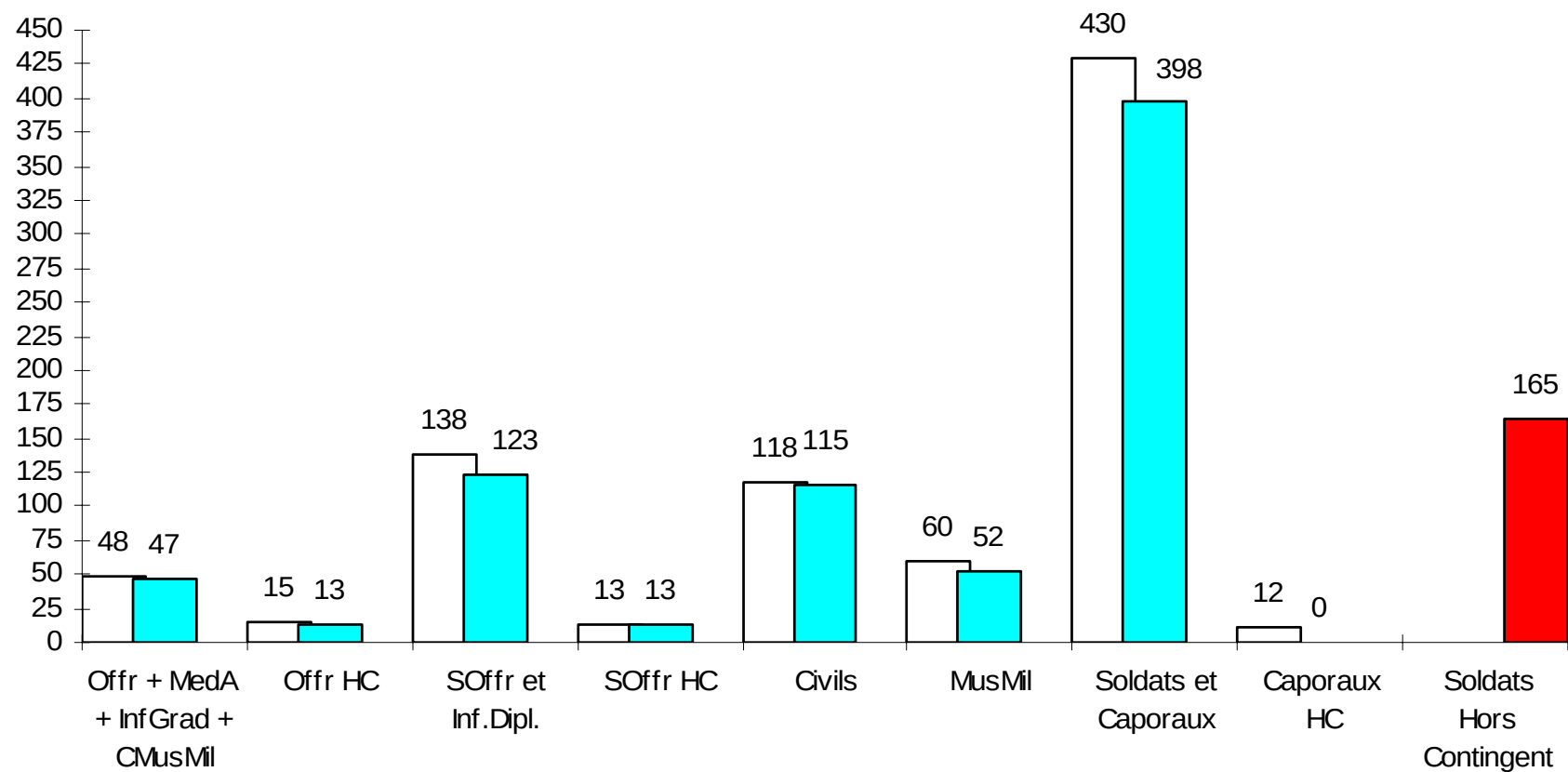
EWG (R)	Groupe de travail exécutif(renforcé)
FARDC	Forces armées de la République démocratique du Congo
FIAS	Forces internationales d'assistance à la sécurité en Afghanistan
FINUL	Force intérimaire des Nations-Unies au Liban
GEMI	Global exchange of military information
GIVO	Groupe inspections, vérifications et observations
GT	Groupements tactiques
HCPN	Haut Commissariat à la protection nationale
HNS	Appui fourni au profit d'un pays hôte (Host nation support)
IC	Instruction chauffeur
INA	Integrated notification application
ISAF	International Security Assistance Force
ISR	Unité de renseignement, surveillance et reconnaissance
ITB	Instruction tactique de base
KAIA	Kabul International Airport
KFOR	Kosovo Force
KMNB	Brigade multinationale Kaboul
MCCE	Movement Coordination Centre Europe
MDCS	Mesures de confiance et de sécurité
MedDet	Médecin dentiste
MilRep	Représentant militaire
MNHM	Musée national d'histoire militaire
MNTF	Multinational Task Force
NAMSA	Agence OTAN d'entretien et d'approvisionnement logistique
NEC	Network Enabling Capability
NRF	Nato Response Force
NTC	National Territorial Commanders
NTTC	Nouvelles techniques de tir de combat
Offr	Officier
OMP	Opération pour le maintien de la paix
OPCOM	commandement opérationnel
OPCON	contrôle opérationnel
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PCU	Plans civils d'urgence
Pel	Peloton
PelMaint	Peloton maintenance
PelTpt	Peloton de transport
PESD	Politique européenne de sécurité et de défense
POD	(groupe)
PpP	Partenariat pour la Paix
PRT	Provincial reconstruction team
PsyA	Psychologue de l'Armée
QGCE	Quartier général du Corps européen
QRF	Quick Reaction Force (Force de réaction rapide)
RDC	République démocratique du Congo
RepNatLU	Représentant national luxembourgeois
RMN	Représentant militaire national (SHAPE)
SACEUR	Commandant suprême des forces alliées en Europe
SALIS	Strategic Airlift Interim Solution
SALW	Small arms and light weapons

SCC	Sealift Coordination Centre
SdtVol	Soldat volontaire
Sec	Section
SecTpt	Section transport
SEDAL	Service de déminage de l'Armée
SHA	Section d'histoire de l'Armée
SIA	Service informatique de l'Armée
SIC	Systèmes d'information et de communication
SICF	Système d'information et de commandement français
SMA	Section de marche de l'Armée
SOffr	Sous-officier
SOffrInf	Sous-officier infirmier
SORav	Sous-officier ravitaillement
STA	Section de tir de l'Armée
TOC	Tactical Operation Cell
UA	Union africaine
VBIED	Vehicle Borne Improvised Explosive Device
VPN	Virtual private network
WSA	Warehouses Service Agency

Effectifs des soldats volontaires

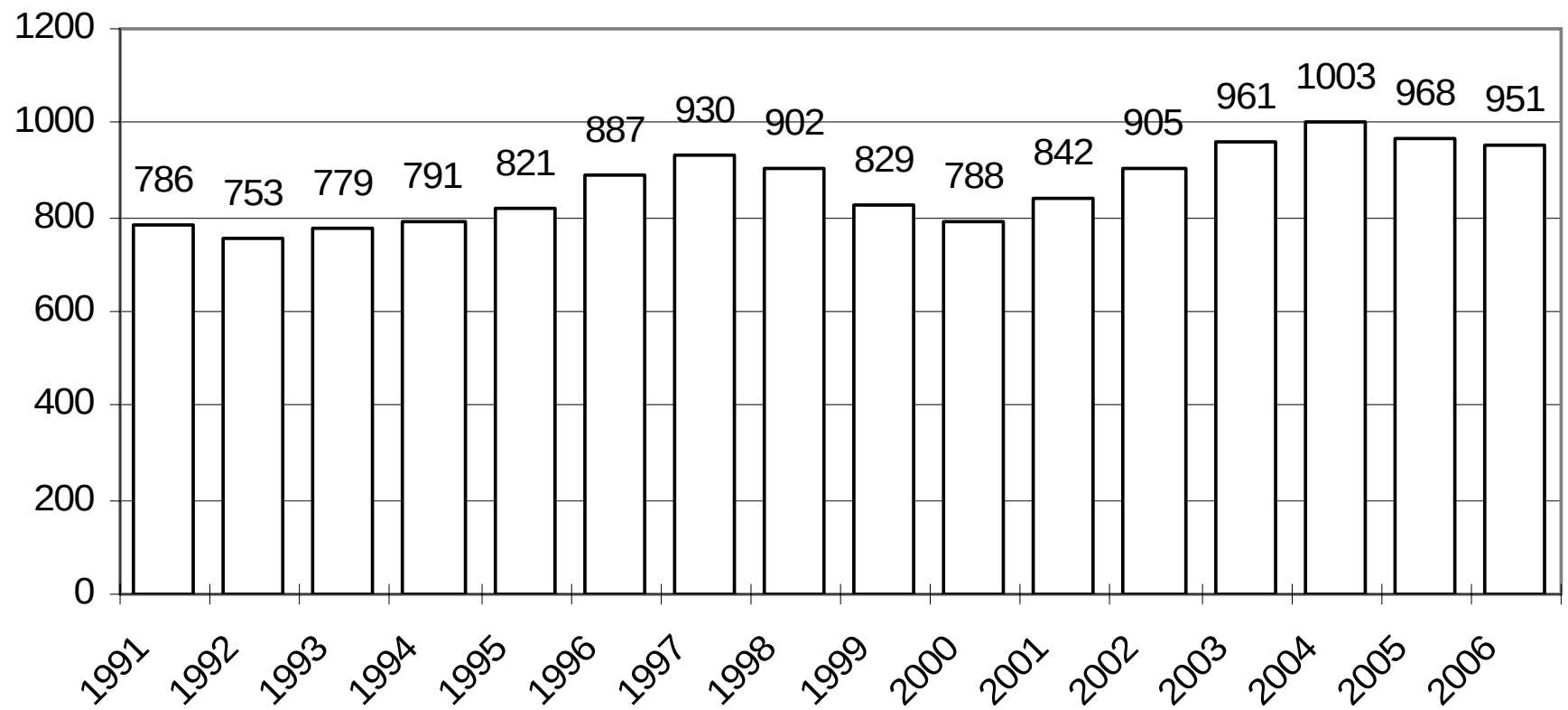
(y compris les aspirants officiers mais sans les caporaux)

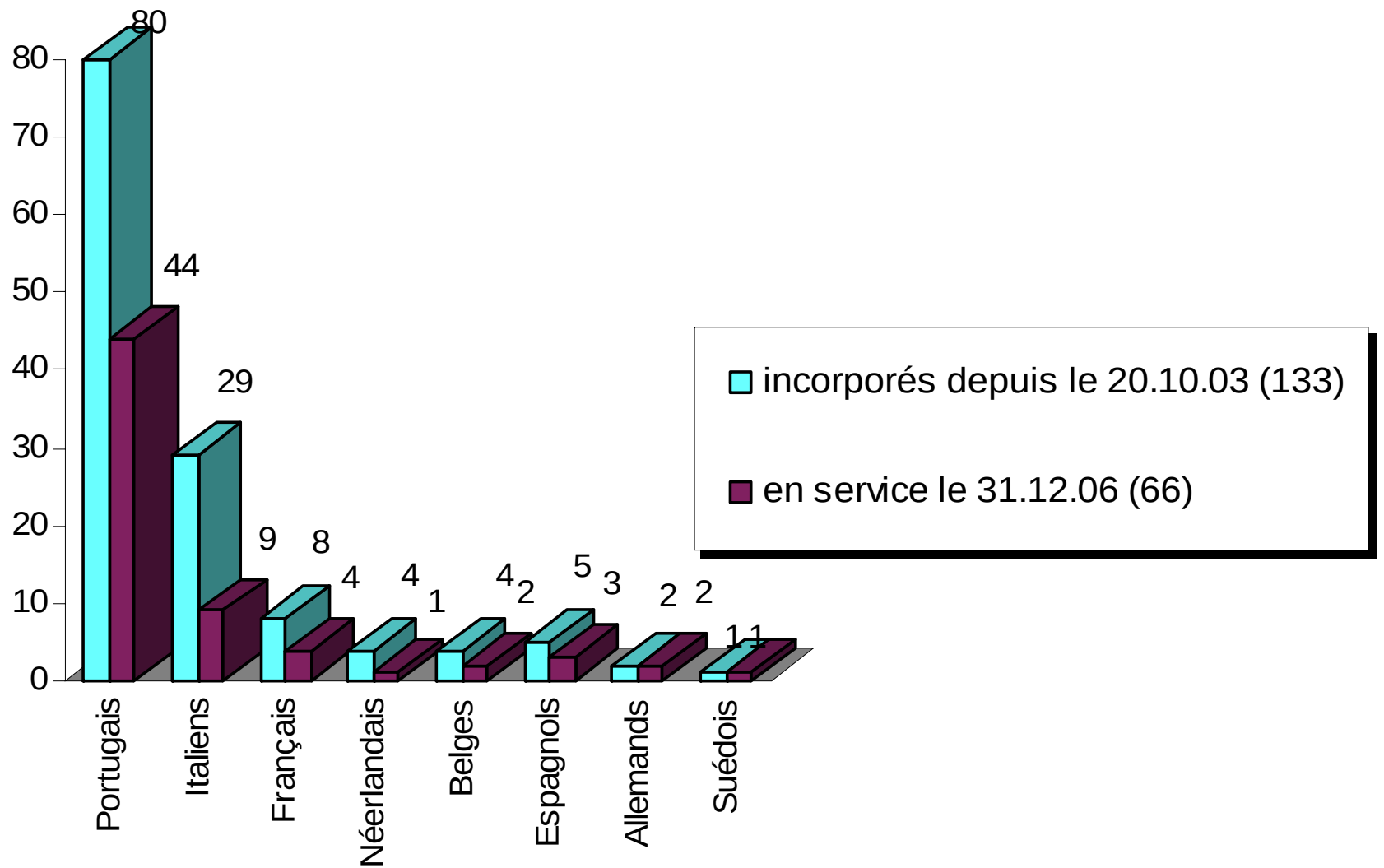


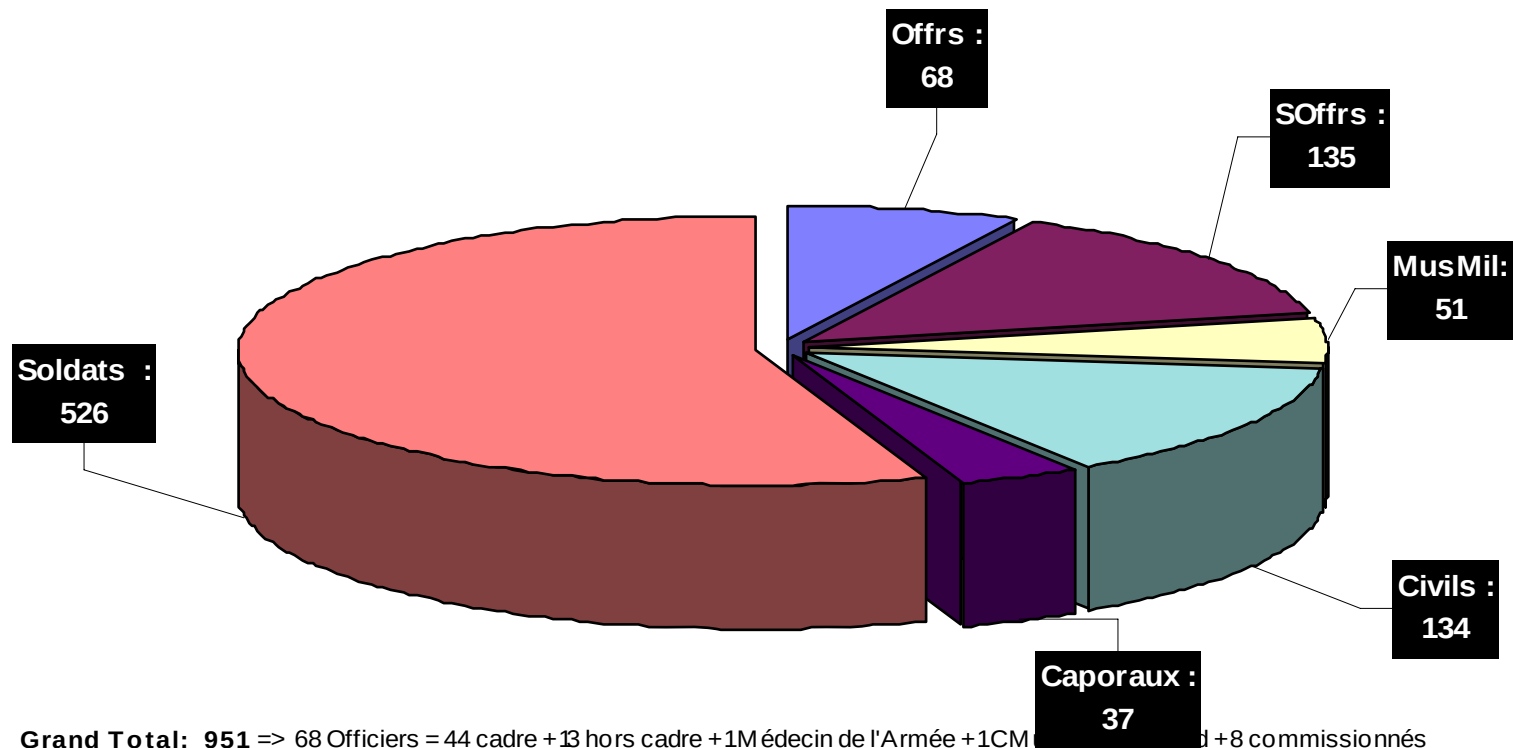


□ Théorique

■ Réel





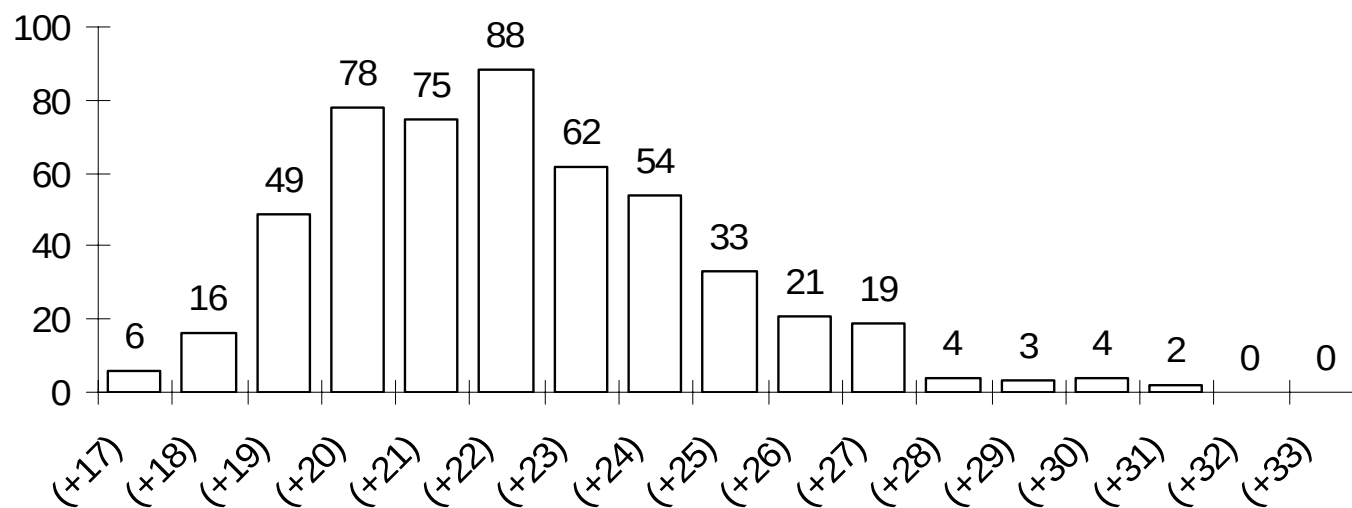


Grand Total: 951 => 68 Officiers = 44 cadre + 13 hors cadre + 1 Médecin de l'Armée + 1 CM + 8 commissionnés
 135 Sous-Officiers = 120 cadre + 13 hors cadre + 2 InfDipl
 51 Sous-Officiers de la Musique militaire
 37 Caporaux
 526 Soldats-volontaires = 361 contingent + 165 hors contingent
 134 Personnels civils = 115 + 8 tâches partielles ou temporaires + 7 enseignants de l'Ecole de l'Armée dont le directeur + 4 travailleurs handicapés

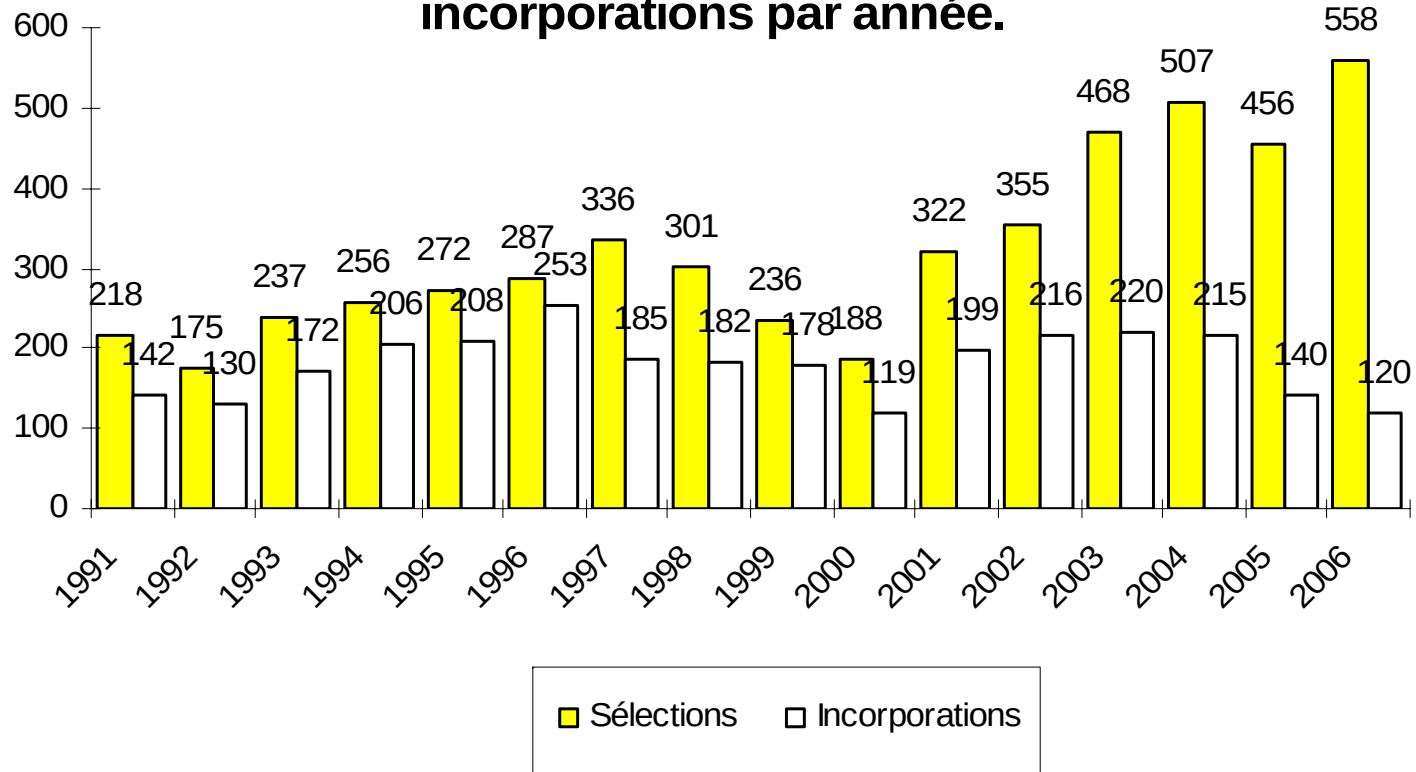
Moyenne générale : 22 ans 8 mois

Le plus jeune est né le : 28.07.1989

Le plus âgé est né le : 26.05.1975

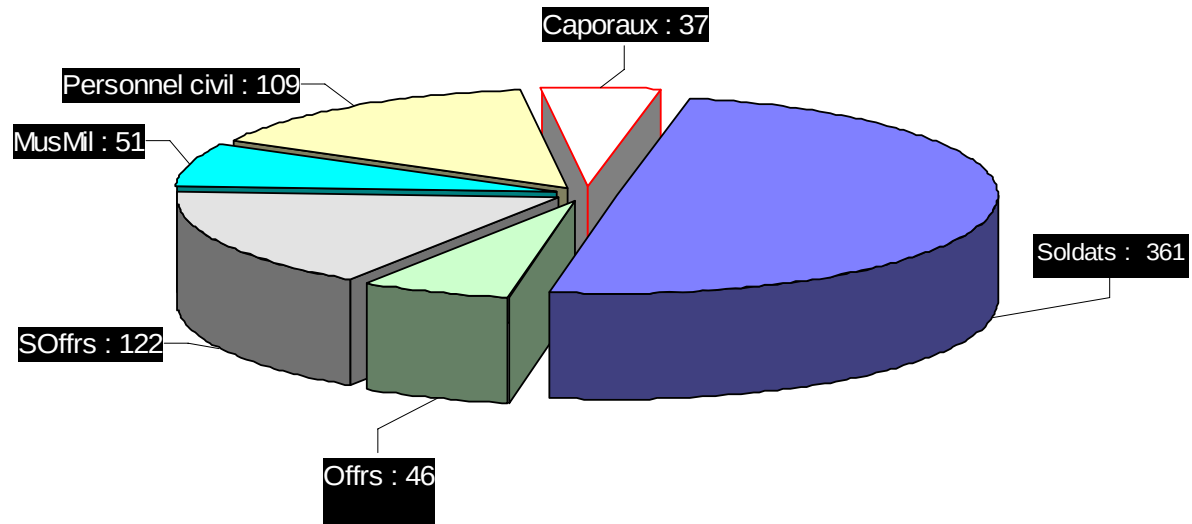


Nombre de candidats aux sélections et aux incorporations par année.



Répartition de l'effectif disponible de l'Armée au 31.12.2006

TOTAL : 726



46 Officiers = 44 Officiers + Chef Musique militaire + 1 Médecin de l'Armée
122 Sous-Officiers = 120 Sous-Officiers + 2 Infirmiers diplômés
109 Personnels civils = 115 Personnels civils - 1 détaché - 5 CST